

CAHIERS DE CLIO

CARREFOUR DES HISTORIENS
ET DES ENSEIGNANTS



CAHIERS DE CLIO

1965 No 1

COMITE DE REDACTION :

Mina AJZENBERG-KARNY - Pervenche BRIEGLER - Josette DE-BACKER - Armand DEROISY - Jean DUGNOILLE - Nicole GUILLY-VAN HAMME - Etienne HELIN - Jean-Jacques HOEBANX - Jean LECLERCQ-PAULISSEN - Nardo LENAERTS - Jenny VAN ROELEN - René VAN SANTBERGEN - Monique VAN TICHELEN - Marie-Rose VILLE.

ABONNEMENT ANNUEL (4 numéros) :

300 fr. b.

Conditions spéciales pour les membres du personnel enseignant
et pour les étudiants : 250 Fr. b.

PRIX AU NUMERO :

85 fr. b.

Paielements au C.C.P. 416.47 des Editions ESSEO, 20, rue des
Comédiens, Bruxelles 1. Tél. : 02.18.00.31.

Envoyez-nous vos suggestions et vos critiques.

SECRETARIAT DES CAHIERS DE CLIO :

Marie-Rose VILLE, 46, avenue Dossin de St. Georges, Bruxelles 5.

Présentation

De CLIO, la fille première née de Mnémosyne, la Mémoire, et de Zeus, le Père des hommes, nos ancêtres les Grecs firent la Muse de l'Histoire. Attelée par Hérodote au char d'une perpétuelle enquête, elle célébra, des siècles durant, les hauts faits du passé : héros, souverains, cités, par elle, connurent la renommée. Depuis ces temps de l'épopée et de l'ostentation, dépassant les individus et les clans, CLIO s'approche, curieuse de plus en plus, d'un Univers dont nul domaine ne lui reste plus étranger. La jactance, critiquée et haïssable, de ses jeunes années s'est amortie tandis que se précisaient à ses yeux les contours du temple du devenir. Réticente souvent, muette parfois, devant une telle immensité, toujours avec courage, elle arrache à la poussière des siècles, des débris et des témoins dont l'abondance, dont la variété, dont l'imprévu, renversent souvent ses convictions les mieux assises.

Et CLIO s'interroge bien plus qu'elle ne chante encore, elle s'inquiète de comprendre l'humanité que nous sommes dont quelques figures, trop souvent contemplées, éclipsent l'infini qui se révèle, elle s'étonne de déceler sur la face de notre temps ces modes de vie attachants réputés défunts depuis des ans. Au Passé que l'on prétendait mort elle s'apprête à substituer un Passé vivant. L'angoisse se mêle dès lors à son enthousiasme : objet, méthode, but même, tout doit être repensé. Obsession des historiens, obsession aussi de ceux qui, à partir d'une histoire élaborée, se chargent de faire connaître aux enfants des hommes les ressorts de l'humaine condition.

Ainsi se justifient ces CAHIERS DE CLIO, carrefour des connaissances nouvelles, croisée des idées, banc d'épreuve des méthodes et des techniques d'enseignement de l'histoire. L'accélération de l'évolution, l'élargissement de l'information, l'affolement de la conscience victime de l'agression des moyens de massification, laissent trop d'enseignants sans préparation ou avec une préparation insuffisante.

La matière historique s'étend dans l'espace et croît en épaisseur. A une cadence impétueuse se perfectionnent les moyens et s'éprouvent les nouvelles méthodes. Leur efficacité les impose assurent ceux qui savent. Le proclamer ne résoud pas le problème si leurs effets ne dépassent pas les parois de l'éprouvette ou même du laboratoire. Le savant est satisfait sans doute, mais le professeur reste, lui, sur son appétit. Il se sent seul, abandonné, déprimé devant l'écrasante falaise des charges qu'on lui demande d'assumer pour apprendre à l'homme en quoi consiste son humanité, lui apprendre à se découvrir lui-même, lui montrer comment se situer dans la longue suite des hommes. Quel pédagogue cependant, mieux que l'historien, pourrait affronter cette tâche avec un meilleur outillage ? L'humanité n'est-elle pas le matériau même de l'histoire et l'histoire dans sa totalité la substance même de l'humanité ?

Dérisoire et inefficace lorsque solitaire, l'effort triomphe des obstacles lorsqu'il est collectif. Ainsi l'ont compris les centaines de maîtres dont le travail, dont les idées, dont les encouragements contribuent à la parution de ce premier numéro des **CAHIERS DE CLIO**.

Ces pages résultent d'une expérience originale fondée sur le labeur d'une vingtaine de *Groupes de travail* composés chacun d'une dizaine d'équipiers sans autre lien que le commun devoir d'enseigner l'histoire dans les écoles secondaires. Docteurs, licenciés, régents, spécialistes de diverses disciplines s'y côtoient dans le dessein d'alléger de chacun le fardeau en apportant le meilleur de soi et en supportant sa part de la peine des autres.⁽¹⁾

Certes, ce nouveau périodique n'a pas la prétention d'éclipser les instruments de base de la connaissance historique, ni même les publications didactiques, support habituel de l'enseignement historique, mais il prétend par la souplesse de sa conception, par la variété de son contenu, par la vigilance de sa curiosité aider à maintenir entre l'enseignement et la science historique, entre l'enseignement et le monde extérieur un contact que les dernières années se complaisaient à briser. Pour le reste, il doit être entendu qu'en aucune manière, les **CAHIERS DE CLIO** ne peuvent être l'organe d'une faction ou d'une chapelle, la vraie Clio ne reconnaîtrait point les siens. L'appel le plus large s'adresse à tous ceux que l'expérience, ici entreprise, d'une éducation permanente du personnel enseignant intéresse. Nous remercions tous les collaborateurs qui se joindront à nous dans le même esprit, constructif, de promotion et de défense d'un enseignement et d'une matière que nous jugeons comme la seule apte à former, dans sa totalité, la personnalité de l'homme. Nous congratulons avec chaleur et amitié tous ceux auxquels ce premier fascicule doit le jour. Que cet anneau soit le gage d'une volonté persistante de forger entre les hommes la chaîne d'une fraternelle communion. Car il y aura d'autres numéros, combien, selon quelle périodicité, les événements nous l'apprendrons. Mais nous nous devons de tenir la main à ce qu'ils soient aussi nombreux que le souhaitent ceux qui y trouveront pitance. Parmi les rubriques ordinaires, sans que cette énumération exclue quoi que ce soit, nous trouverons celles-ci :

1. Une **TRIBUNE LIBRE** ouvrira ses colonnes à tout qui désirera, sur l'histoire, son objet, ses buts et ses méthodes, exposer ses idées quelles qu'elles soient. Clio se réjouit de provoquer des contacts dont la nécessité est ressentie par tout qui est attaché au progrès.
2. Une section d'**INFORMATION HISTORIQUE** traitera de sujets à caractère scientifique. Evitant de sacrifier à une érudition trop particulière, nos collaborateurs voudront bien traiter la matière dans un esprit de large synthèse bien apte à éclairer des plus récentes orientations de la science les connaissances vieillissantes des pédagogues que nous sommes. A côté de ces « états de la question » établis par des compétences indiscutables, nous accueillons

(1) Le texte du rapport général lu à la première assemblée collective de ces *Groupes de travail*, ou du moins de leurs Présidents et de leurs Secrétaires, augmentés des membres des Commissions spécialisées, le 2 octobre 1964, à l'Athénée royal de Saint-Gilles, à Bruxelles, fournira quelques données sur la structure de ces groupes, sur leurs tâches et sur leurs perspectives. Ce procès-verbal sera publié dans une prochaine livraison des *Publications du Secrétariat général à la Réforme de l'Enseignement*, *Journées d'histoire* à paraître en 1965.

rons avec la plus large faveur les idées neuves, les expériences inédites, les essais des jeunes. Ici aussi trouveront place de larges extraits d'études ou d'opinions publiées dans les principales revues belges et étrangères dont la connaissance est de nature à stimuler l'imagination des chercheurs aussi bien que les procédés d'enseignement des maîtres.

3. Une importante rubrique d'INFORMATION PEDAGOGIQUE rassemblera à côté d'articles traitant de problèmes de réforme des programmes, des leçons-types, des notes relatives au matériel didactique, des comptes rendus d'expériences pédagogiques, des exposés sur les méthodes nouvelles d'enseignement, des présentations de manuels et de livres didactiques tels que recueils de textes, albums, atlas, disques et autres.
4. L'ACTUALITE sera représentée par toutes les activités culturelles relatives à l'histoire et auxquelles seraient associées les historiens enseignants : résumés de conférences, reportages de voyages, missions à l'étranger, visites d'expositions, commentaires critiques de films et de spectacles susceptibles d'accrocher l'élève dans le cadre du cours d'histoire.
5. Un chapitre d'INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE s'attachera
 - a) à faire connaître par des analyses succinctes la production, originale et fondamentale pour l'historien enseignant, des pays de langue française et étrangère dans la perspective nécessaire d'un élargissement du domaine jusqu'ici réduit à l'histoire occidentale.
 - b) à établir la bibliographie systématique des ouvrages aisément accessibles aux enseignants et recommandés aux bibliothèques d'école.

Issus des *Groupes de travail*, les CAHIERS DE CLIO seront aussi l'organe du très modeste *Centre interscolaire de recherche et de documentation pour l'enseignement de l'histoire* en voie d'organisation à l'Athénée royal de Saint-Gilles, à Bruxelles.

Ainsi, les CAHIERS DE CLIO constitueront comme le journal de bord d'un équipage confronté avec le péril d'une navigation hasardeuse sur l'océan du devenir de l'homme et de la formation des caractères. Avec l'aide de tous, puisse ce chétif mais hardi bâtiment éviter les écueils pernicioeux pour Clio et aider dans leurs difficile progression les enseignants que nous sommes. Tel est le vœu, qu'avec vous tous sans doute, formule ici le comité de rédaction.

Minna AJZENBERG-KARNY,

Pervenche BRIEGLEB,

Josette DEBACKER,

Armand DEROISY,

Jean DUGNOILLE,

Nicole GUILLY-VAN HAMME,

Etienne HELIN,

Jean-Jacques HOEBANX,

Jean LECLERCQ-PAULISSEN,

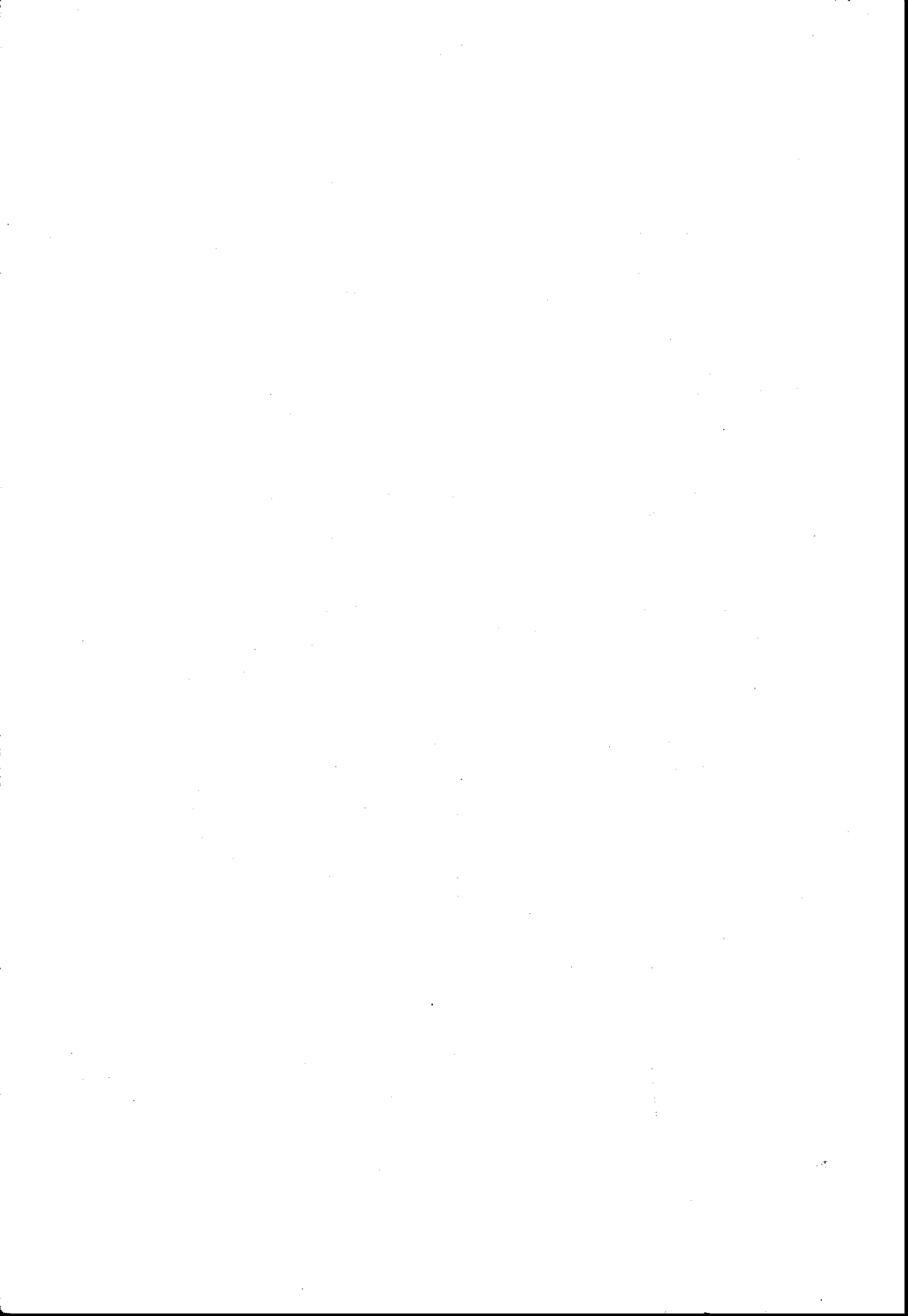
Nardo LENAERTS,

Jenny VAN ROELEN,

René VAN SANTBERGEN,

Monique VAN TICHELEN,

Marie-Rose VILLE.



Tribune libre

L'HISTOIRE ? LAQUELLE ?

LE POINT DE VUE D'UN PROFANE

Les propos qui suivent ne peuvent avoir — le lecteur s'en rendra vite compte ! — d'autre ambition que d'apporter quelques éléments de réflexion.

S'il arrive à l'auteur d'enfoncer des « portes ouvertes » ou de s'égarer en Utopie, mal informé qu'il est de l'état actuel de l'enseignement de l'Histoire, qu'on veuille bien le lui pardonner, car on lui a demandé des opinions de profane, et, profane, il jure qu'il l'est !

Comme en un « tonneau des Danaïdes »...

Nous avons interrogé des amis, les enfants de ces amis, et finalement nous-mêmes ; quelle misère ! Dans tant de mémoires, il ne reste de l'Histoire que des histoires d'ailleurs rarement exactes.

La mémoire, toujours, trahit. Et cependant, l'enseignement de l'Histoire ne se conçoit pas sans elle.

Qu'elle demeure donc, mais dans la seule mesure inévitable. Et, pour le surplus, pourquoi ne pas faire place davantage à la *réflexion* et à l'*auto-formation*.

L'Histoire, un inventaire de commissaire-priseur ?...

Expliquons-nous. Une accumulation de faits, de noms, de dates, mise tout sur la mémoire.

Or, cette accumulation analytique et chronologique est sans intérêt pour l'intelligence. Ce qui satisfait celle-ci, ce n'est pas le bric-à-brac de la salle de vente, mais l'ordonnancement des meubles dans les pièces d'une maison. Les faits de l'Histoire ne sont significatifs qu'à travers les *rapports* que l'on peut découvrir entre eux, parfois à plusieurs siècles d'intervalle.

Et n'est-ce pas ici qu'il pourrait être fait appel à la réflexion — plus efficace que la mémoire — si l'on s'attachait, avant tout, à dégager — par des relations significatives, des synthèses très condensées, des parallèles essentiels — les *lignes de forces de l'Histoire*, ses constantes, ses oppositions, et, en un mot, sa philosophie.

Ainsi, moins de mémoire et plus d'authentique assimilation, grâce à un enseignement moins encyclopédique et plus *culturel*.

Culturel, qu'est-ce à dire ? Simplement que la connaissance du passé n'est pas un luxe pour intellectuels en chambre, mais une nécessité pratique en ce sens qu'elle doit aider à mieux comprendre le présent et ses problèmes, à mieux « nous situer ». On ne peut hésiter à dire que, vue sous cet angle, l'Histoire peut et doit contribuer à un « style de vie » contemporain.

Moins et mieux...

Bien sûr, pour réfléchir « culturellement » sur l'Histoire, il faut d'abord en connaître le contenu : faits, noms, dates, etc..., et nous voici ramenés à la mémoire !

Oui et non, Un homme cultivé du XX^e siècle n'a pas besoin, pour comprendre les informations des journaux, de la radio, de la T.V., de connaître dans le détail les pays, les villes, les fleuves, etc... du monde entier. Il n'a besoin que d'avoir en mémoire une image relativement globale de la planisphère, afin de situer rapidement en pensée dans quel coin du monde se passe tel événement.

Pour le surplus, ce n'est pas à sa mémoire qu'il doit s'adresser, mais à un dictionnaire ou à un bon atlas, sources de documentation dont il doit connaître l'existence et le maniement.

Dans cette optique, ne pourrait-on, par une pédagogie adéquate recourant à *des vues globales* illustrées par *des moyens visuels*, enseigner l'Histoire de telle manière qu'après avoir « tout » oublié, l'adulte retienne « l'essentiel », c'est-à-dire une sorte de vaste fresque historique analogue dans le temps à ce qu'est le planisphère dans l'espace.

Combien d'adultes sont capables d'énoncer une « table des matières » générale de l'Histoire universelle ? Combien peuvent indiquer seulement la succession et les limites des grandes époques, de l'Antiquité à nos jours ?

En résumé : S'appesantir sur des ensembles et des enchaînements de faits, plutôt que d'accumuler des détails, afin que le puzzle de l'Histoire se constitue aisément dans l'esprit de l'élève et reste dans la mémoire de l'adulte.

L'actualité du passé...

Quant aux développements, aux approfondissements, nous posons à nouveau la question : de quoi a besoin l'homme d'aujourd'hui ?

En tant que citoyen, il a intérêt à connaître l'évolution des modes de gouvernement et des structures de l'Etat, ainsi que les « leçons » de l'Histoire en ce domaine ; il a intérêt à faire des parallèles entre des régimes différents, en les appréciant dans leur contexte, et à former ainsi son jugement en face des nouvelles politiques que les *mass-media* lui apportent quotidiennement.

En tant que travailleur, il est intéressé par la progression économico-sociale de l'humanité, en même temps que par les progrès des sciences et des techniques. Il aimerait voir un panorama des inventions et des grands travaux de l'humanité au cours des temps, et prendre conscience, à cette occasion, des phénomènes d'accélération de l'Histoire.

En tant que père de famille, il est curieux de savoir comment les modes de vie du peuple — nourriture, habitat, travail — ont évolué au cours des âges.

Et si, au triple titre de citoyen, de travailleur et de père, il est intéressé par le phénomène de la guerre, ce n'est pas par le détail des campagnes napoléoniennes, ni par un amoncellement de noms et de dates, mais bien par les causes des guerres, par leurs effets, par leurs moyens et par les leçons qui peuvent être tirées du passé pour le présent et le futur.

Ce ne sont là que des exemples, dans le but de poser la question de savoir s'il n'y a pas avantage à *décloisonner l'Histoire* en faisant, à travers celle-ci, des

« coupes longitudinales » pour établir les relations significatives entre les faits et les époques et mettre en évidence les grands axes de progression de l'humanité jusqu'à nous, avec nos problèmes actuels et nos interrogations sur l'avenir.

Interdit de fournir des « pièces détachées »...

Dans la même optique globalisante et signifiante pour l'homme de notre temps, ne serait-il pas aussi opportun de dégager du « fatras » de l'Histoire, des synthèses montrant les relations *d'interdépendance* entre les structures politiques, économiques et sociales, ainsi qu'entre celles-ci et les sciences, les arts, les lettres, les religions et les philosophies.

A titre d'exemple, quels enseignements utiles pour notre intégration à l'époque actuelle ne pourrait-on tirer d'une telle vue « transversale » de l'Histoire au XIX^{ème} siècle libéral, scientiste et individualiste, vue qui pourrait être mise en parallèle avec celle du XX^{ème} siècle, qui tend au contraire vers la multiplication des rapports politiques, économiques et sociaux et vers une intégration des valeurs scientifiques, philosophiques et culturelles.

Tout cela est facile à dire !...

Toutes les considérations qui précèdent — si elles sont valables — impliquent des choix nouveaux dans les matières à enseigner, et surtout un nouvel ordonnancement de celles-ci.

Elles impliquent aussi un développement de certaines méthodes pédagogiques : utilisation plus large de moyens audio-visuels, travaux personnels des élèves, échanges de vues sous la conduite du professeur. Ne peut-on également penser à une meilleure liaison entre l'enseignement et les *mass-media*, à l'occasion d'un film, d'une émission de T.V., de la publication d'un ouvrage notoire, qui peuvent servir d'objet à des travaux personnels ou de groupe, autant que d'illustration ou de complément du cours lui-même.

Elles impliquent enfin — et surtout — une étroite coordination entre d'une part le cours d'Histoire et d'autre part les cours de langues anciennes, de littérature, de sciences, de géographie, d'histoire de l'art, de musique, et aussi de religion ou de morale. Grâce à cette *pédagogie concertée*, ne pourrait-on doser l'approfondissement de ces diverses disciplines de façon plus équilibrée et exempte de doubles emplois, et synchroniser les leçons dans une certaine mesure. De la sorte, chaque cours venant à l'appui des autres, dans le cadre d'un *enseignement « intégré »*, la tâche de l'élève autant que celle du professeur n'en serait-elle pas facilitée ?

Quelle Histoire ? Celle avec un grand H !

Au terme de ces propos, disons encore que nous n'avons certes pas voulu nous immiscer dans un domaine qui appartient aux spécialistes. Notre intention n'a été que de soumettre à ceux-ci quelques problèmes — même si notre présentation imparfaite les a quelques fois posés en termes de solutions forcément trop hâtives —.

Notre époque est particulièrement curieuse du passé — ainsi qu'en témoignent notamment de près nombreuses publications, de l'album de luxe au livre de poche⁽¹⁾.

Il y a là un besoin, et nous pensons que c'est la grande mission du cours d'Histoire, intégré aux autres cours de l'enseignement moyen, de répondre à ce besoin en fournissant à l'homme de demain les explications, les filiations, les rapprochements qui l'aideront à s'adapter à son temps, plutôt qu'à s'en évader, à s'ouvrir aux autres dans un esprit progressiste, plutôt qu'à se figer dans des conceptions unilatérales.

C'est dans ce sens que l'on peut dire de l'enseignement de l'Histoire qu'il doit procurer à l'élève des « moyens d'existence ».

UN PROFANE

*Licencié en sciences administratives.
Titulaire d'un poste de direction dans
les milieux industriels.*

(1) Notons, à titre indicatif, l'intérêt constant manifesté par les lecteurs d'une bibliothèque d'entreprise, pour les récits historiques et les biographies.



Information historique

LES ARCHIVES LOCALES ET L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

UNE SOURCE A EXPLOITER : LES COMPTES COMMUNAUX

Notre dessein n'est pas ici de présenter un exposé théorique et pédant de la nécessité du recours au document et au passé local dans l'enseignement de l'histoire. Chaque professeur en est, d'avance, convaincu et beaucoup d'entre eux l'appliquent chaque jour dans leur classe. Ils savent que c'est uniquement par là que nous réussissons à rendre concrète et assimilable par de jeunes esprits une science sociale, dont l'approche est difficile parce que la réalité qu'elle étudie n'est pas aussi directement saisissable que celle du géographe ou du biologiste. L'étude des documents, surtout s'ils sont relatifs au milieu familial auquel l'enfant est attaché par l'affectivité et la connaissance positive, jette un pont entre nos jeunes élèves et la réalité sociale qu'il nous faut leur apprendre. En même temps, elle forme leur esprit critique, en leur apprenant à découvrir les faits sociaux — ce qu'aucune autre discipline enseignée à notre niveau ne permet — et à ne juger que sur preuves. Tout ceci, chacun le sait, mais peut-être n'est-il pas inutile de le rappeler, au moins synthétiquement, à un moment où d'aucuns semblent l'avoir oublié.

Depuis que nous étions nous-mêmes sur les bancs de l'école secondaire, des progrès très considérables ont été accomplis dans l'enseignement. Il suffit de rappeler le recours aux moyens audio-visuels qui y introduit, comme dans la vie sociale, une véritable révolution. Notre rôle ici n'est pas de les envisager. Nous nous tournerons vers le document écrit que nous devons présenter à nos élèves. Nous croyons personnellement qu'il doit rester, pour les étudiants les plus âgés, le moyen pédagogique le plus important. D'abord, parce qu'il est la source la plus explicite, la plus nécessaire à notre connaissance de l'histoire, et donc la plus propre à sa redécouverte en classe. Ensuite, parce que c'est à travers des informations parlées ou écrites, et des publications (presse, rapports, études...) que les adultes peuvent connaître la société qu'ils doivent comprendre et juger. L'étude du document écrit a donc une nécessité à la fois pédagogique et civique, sur laquelle il ne devrait pas être nécessaire d'insister. Il importe donc de lui assurer le temps-horaire nécessaire et d'aménager les programmes pour en permettre la pratique régulière, introduction indispensable à la formation sociale des hommes et des femmes de demain.

Il n'est pas besoin de citer les divers recueils de textes d'histoire générale et d'histoire de Belgique qui ont paru depuis trente ans. On peut d'ailleurs en trouver la liste dans les *Instructions concernant la réforme de l'enseignement moyen : Histoire*, publiées par le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture (3^e édition, pp. 83-86). La dernière collection en date, publiée sous la direction de MM. les Inspecteurs Louis GOTHIER et Albert TROUX, promet de faire une carrière aussi longue et de rendre autant de services à l'enseignement de l'histoire générale que les *Textes d'histoire*, de MM. P. BONENFANT, F. QUICKE

et L. VERNIERS en ont rendus à celui de l'histoire de Belgique. Mais un effort identique devrait se poursuivre sur le plan de l'histoire provinciale et locale. Déjà en 1947, un essai en ce sens a été entrepris par M. Paul MARÉCHAL pour la Brie et le Gatinais. En Belgique, dans la collection « Plan d'études » publiée par les Editions Desoer depuis 1936, destinée sans doute à l'enseignement primaire mais dont les maîtres du secondaire peuvent tirer profit, certains volumes — *J'étudie mon village*, par J.R. MONSEUR, *J'étudie ma ville*, par M^e BARTHOLOMÉ-PAQUOT, *L'exploration du milieu bruxellois*, par L. VERNIERS et J. MULLER, *J'étudie ma région*, par Ed. LANGE, *Du clocher natal à l'histoire de mon pays*, par E. TONET qui l'applique au village namurois de Gelbressée — montrent la manière qu'il est possible d'utiliser pour amarrer notre enseignement au milieu local et régional de l'enfant. Depuis cette guerre, le Crédit Communal de Belgique a entrepris, grâce à son *Bulletin trimestriel* ⁽¹⁾ et à sa Fondation « *Pro civitate* », un effort de promotion de l'histoire de nos villages et de nos cités. La Fédération belge des Professeurs d'Histoire elle aussi s'y est intéressée. La régionale de Namur a confié à M. le Préfet Joseph ROLAND le soin de rédiger une monographie historique sur *Le comté et la province de Namur* ⁽²⁾ agrémentée d'un choix de textes. Nous croyons savoir que la régionale de Luxembourg a sur le métier un travail analogue. Quant à la régionale du Hainaut, nous lui devons deux initiatives en ce sens. Elle prépare, pour le principalat de Tournai, un répertoire des sources archéologiques et historiques, dont un avant-projet a paru sous la forme d'un tableau schématique. Le Centre a trouvé en M. Maurice VAN DEN EYNDE l'excellent animateur d'une équipe de professeurs qui procède au dépouillement systématique des fonds d'archives de l'Etat, dans le dessein de repérer et de mettre sur fiches les documents qui pourraient être utilisés en classe par les maîtres de la région de Morlanwelz ⁽³⁾. Cette initiative concrète rencontre tous les vœux des enseignants. Nous espérons qu'elle sera le point de départ d'un ample mouvement de recherche de documents locaux et régionaux à l'usage de nos écoles.

Destinées à un public plus réduit, des collections de textes d'intérêt régional ou local sont donc souhaitables, mais plus difficiles à mettre au point et à éditer. Elles ne dispenseraient pourtant pas le professeur de rechercher des documents plus particulièrement relatifs à la localité et à la région voisine de son établisse-

(1) Nous renvoyons principalement aux deux séries que ce *Bulletin trimestriel* a publiées, l'une due à M^{lle} Annie A. CAMPO et Marinette BRUWIER, intitulée *L'autonomie communale en Belgique* (13^e année, 1959, pp. 2-10, 49-60, 94-102, 133-142, 146 ; 14^e année, 1960, pp. 51-60 ; 15^e année, 1961, pp. 23-28, 42 ; 16^e année, 1962, pp. 19-26, 219-231 ; 17^e année, 1963, pp. 29-37, 42), l'autre consacrée à une introduction à l'histoire locale où ont déjà paru des articles de MM. Maurice-A. ARNOULD, professeur à l'Université libre de Bruxelles (*L'aube de nos communes. Origine et évolution de nos villages*, 15^e année, 1961, pp. 1-8 ; *Les problèmes de l'histoire locale*, 16^e année, 1962, pp. 38-51, 1 ill.) et Jan DHONDT, professeur à l'Université de l'Etat à Gand (*Quelques suggestions de recherches pour l'histoire locale*, 16^e année, 1962, pp. 73-86, 7 ill.). Ce dernier insiste sur l'intérêt que revêt l'histoire contemporaine de nos communes. Notons également Jos. DE SMET, *Les travaux d'histoire locale*, 16^e année, 1962, pp. 209-218. D'autres études de communes ont paru. Citons celle que M^{lle} M. BRUWIER a consacré à Munsterbilzen, 17^e année, 1963, pp. 133-152, 17 ill.

(2) Namur, Wesmael-Charlier, 1959, in-8°, 189 pp., ill.

(3) *Renseignements historiques pour la région du Centre*, dans les Annales du Cercle archéologique de La Louvière et du Centre, t. I, fasc., 1, 1962.

ment. Le recours aux archives locales s'impose donc, d'autant plus que les monographies d'histoire des villes et des villages, si elles existent, sont souvent loin d'être exemptes de tout reproche et n'ont pas toujours été rédigées dans un souci pédagogique. Sans doute cette heuristique dans les archives communales et provinciales se heurte-t-elle souvent à des difficultés matérielles, mais il vaut la peine de les vaincre, tant la moisson de documents que l'on doit en retirer peut être fructueuse, tant le profit que nous en espérons pour nos jeunes gens et nos jeunes filles ne peut manquer d'être considérable. En France et en Belgique, les contacts entre les Archives de l'Etat et l'enseignement secondaire ont pris un développement fort heureux (4). Il est maintenant souhaitable que les professeurs d'histoire prennent régulièrement le chemin du dépôt d'archives communales, seuls, et avec leurs élèves. Sans doute l'intérêt de ces recherches et de ces visites scolaires dépendra-t-il de la richesse de ce dépôt communal, mais il ne faut pas croire que cet intérêt est conditionné par l'ancienneté des collections conservées. L'histoire moderne et contemporaine a souvent pour les jeunes plus d'attrait que le lointain moyen âge. Il suffit de parcourir par exemple, les deux fascicules parus des inventaires des archives communales conservées aux Archives de l'Etat à Mons, pour se rendre compte de ce qu'il est possible de tirer de ces collections. Les rapports communaux, les registres des délibérations du Conseil communal, les fonds « Agriculture », « Commerce », « Industrie », « Elections », « Troubles sociaux », sont autant de portes qui s'ouvrent sur des découvertes possibles. Si, de plus, le professeur dispose, comme aux Archives de la ville d'Ath, de collections qui permettent de remonter jusqu'à la fin du XIV^e siècle, il se trouve devant un problème d'abondance, et donc un travail considérable. Une première orientation lui sera fournie par les travaux déjà publiés, si leurs références sont suffisamment précises. Il pourra ainsi réunir rapidement une première série de fiches, que des dépouillements méthodiques lui permettront de compléter. Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce que ceux-ci soient menés en équipe, les professeurs d'histoire d'une même région se partageant équitablement le travail au profit d'une œuvre commune de promotion de l'enseignement. M. VAN DEN EYNDE et nos collègues du Centre nous ont montré la voie en cette matière.

Le plus souvent, lorsque l'on prépare des leçons, on a recours aux textes juridiques, publiés ou non, plus facilement accessibles, comme les chartes, les règlements, les ordonnances. Or, ceux-ci sont à la fois les plus difficiles à comprendre, parce que le langage des hommes de loi se complait dans des périodes et un vocabulaire technique qui les rendent inaccessibles aux enfants et même aux adultes novices, et les plus éloignés de la réalité parce qu'ils codifient un état de fait vite dépassé par la réalité sociale. On l'a déjà dit pour la recherche historique, mais on peut le dire également pour l'enseignement, c'est plutôt à des documents de la pratique, administrative, judiciaire ou finan-

(4) Sous l'active direction de M. l'Archiviste Général du Royaume Etienne Sabbe, une exposition permanente de documents relatifs à l'histoire nationale a été établie dans les locaux de l'ancien hôtel Vandenpeereboom, place de la Vaillance à Anderlecht. Des expositions didactiques temporaires ont été organisées dans les dépôts de province.

Quant aux efforts déployés en France sous l'impulsion de M. Charles BRAIBANT, ancien Directeur des Archives de France, voyez notamment *L'Information Historique*, t. XVIII, 1956, pp. 38-39, 120-122 ; t. XIX, 1957, pp. 36-38, 132-134 ; et t. XX, 1959, pp. 84-85.

cière, qu'il faudrait s'adresser pour découvrir la réalité vivante du passé, parce qu'ils nous donnent la description de faits concrets, qu'ils nous montrent dans leur déroulement. Nous évoquions les registres des délibérations des conseils communaux. Nous pourrions y ajouter les actes notariaux ou scabinaux, les procès et surtout les comptes des receveurs communaux, des receveurs des églises, des hôpitaux, des institutions charitables, ou même, dans le cas si favorable d'Ath, des châtelains, puisque cette ville était le centre d'une importante circonscription hennuyère, et du domaine, puisque le comte de Hainaut était seigneur direct d'une importante partie de la ville. Ces documents offrent au lecteur un aspect bien plus clair, bien plus précis, bien plus vivant du passé de nos cités et de nos provinces que ne peuvent le faire les textes purement juridiques. Voulons-nous prendre un exemple concret ? Parcourons un de ces documents de la pratique à la recherche de ce qui peut intéresser nos leçons.

Voyons le compte du *massard* (receveur) de la ville d'Ath, de la Chandeleur 1399, (n. st.) à pareil jour de 1400. Pourquoi prendre celui-là ? D'abord parce qu'il est le plus ancien conservé, donc le plus prestigieux. Ensuite parce qu'il n'est pas très long, tout en offrant matière à une étude suffisante de l'administration et de l'activité de la ville. Enfin parce qu'il a fait l'objet d'un savant commentaire de feu Léo VERRIEST qui aidera les professeurs qui voudraient l'utiliser à résoudre toutes les difficultés d'interprétation (*). L'enseignement au pays d'Ath n'a pas eu assez recours aux travaux remarquables que ce savant a publiés sur le passé de cette cité. Il faut attirer son attention, entre autres, sur les études qu'il a consacrées au « polyptyque » comtal de 1265-1286, dont l'enquête pour Ath a été faite vers la Saint-Jean 1284, à la création au XII^e siècle du « franc bourg » d'Ath, à ses bouchers, à sa draperie, au statut juridique de son finage, à débrouiller « Un exemple typique (1474) de hiérarchie féodale complexe » au pays d'Ath, sans omettre l'édition et le commentaire du « Veil Rentier de messire Jehan de Pamele-Audenarde » (vers 1275), document providentiel pour le pays de Flobecq et de Lessines (*). On ne peut dire que, pour

(5) *Quelques aspects d'Ath et de la vie athoise au seuil du quinzième siècle, d'après un compte de la ville*, dans les *Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la religion*, t. XXXII, 1947-1948, pp. 147-196, Bruxelles, 1948. Voyez aussi C.-G. BERTRAND, *Histoire de la ville d'Ath documentée par ses archives*, Mons, 1906, in-8°, pp. 131-132 (*Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 6^e série, t. VIII) et le mémoire de licence de Guy MONSEUR sur *Les finances de la ville d'Ath au XV^e siècle*, dans les *Annales du Cercle Royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région*, t. XL, 1961-1963, pp. 17-98, Lessines, 1963.

L. VERRIEST (*op. cit.*, pp. 148-149) rappelle les éditions intégrales ou partielles de certains comptes communaux de Tournai, Mons, Ypres et Gand, et souhaite que la Commission Royale d'Histoire poursuive l'édition des comptes urbains les plus anciens. Ajoutons-y les extraits de comptes du receveur de Bruxelles publiés par G. DES MAREZ (*Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. XXII, 1908, pp. 229-246), P. GORIEN (Cahiers bruxellois, t.I, 1956, pp. 161-194) et de M^e Claire BERNARD (*Ibidem*, t.IV, 1959, pp. 246-294). Cette dernière se propose de publier les comptes bruxellois de 1485-1486, 1497-1498 et 1506-1507.

(6) Nous avons tracé un court portrait de Léo Verriest, savant et professeur dans *Education*, n° 75, mai 1962, pp. 59-61, et évoqué son œuvre athoise d'archiviste et d'historien dans les *Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région*, t. XXXIX, 1956-1961, pp. 28-31, Lessines, 1962, et récemment dans deux articles nécrologiques parus dans *L'Echo de la Dendre* du 15 février 1964 et dans le t. XLII, 1964, pp. 380-382, de la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*.

le moyen âge, le pays d'Ath manque de documents et d'études préparatoires. Il est, au contraire, singulièrement favorisé.

Mais revenons à notre compte. Nous n'en extrairons que quelques têtes de chapitres et quelques courts articles, en nous contentant de signaler ici dans quel sens ils peuvent être utilisés en classe. Notons que, si nous rajeunissons l'orthographe, il nous paraît souhaitable, pour les élèves athois, de conserver beaucoup d'expressions archaïques et picardes, auxquelles ils seront particulièrement sensibles.

Il est nécessaire d'abord d'en prendre une connaissance générale. Le titre est déjà intéressant :

- (1) *« C'est le Compte que Jehan li Moituyer, clerc, fait à ses chers seigneurs Monseigneur Hoste d'Ecaussines, seigneur de Rosne, à présent châtelain d'Ath, le mayeur, les échevins, et autres bonnes gens de la dite ville, de tout ce qu'il a eu et reçu de la massarderie (recette) de la dite ville... et aussi de tout ce qu'il a payé et dépensé... depuis la Chandeleur (2 février) de l'an 98, (1399 n.st.) à tel jour l'an 99 (1400 n.st.). C'est pour le terme d'un an. Le dit massard (receveur) fait le présent compte par amendement, tant pour la ville que pour lui, en recette et en dépense, et en telle monnaie qu'un écu de Hainaut vaut 36 sous, et autre monnaie équivalente. »*

Qui est le *massard*, le receveur ? Ce Jean le Moituyer est bien connu. Il appartient à une « bonne famille » athoise. Il sera à diverses reprises échevin d'Ath et du Vieux-Ath jusqu'en 1423. De suite il est à remarquer que les fonctions administratives, et d'abord celle de *massard*, sont et continueront à être exercées par un nombre restreint de familles, qui seules d'ailleurs ont accès à l'échevinage. Ce recrutement oligarchique restera constant jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

C'est au châtelain, au maieur, aux échevins et aux « bonnes gens », c'est-à-dire à la fois aux représentants de l'autorité et à la communauté urbaine que notre *massard* rend ses comptes en fin d'exercice. C'est l'occasion de faire rappeler que la commune est vassale du comte de Hainaut et d'attirer l'attention des élèves sur l'organisation politique de la ville. Les autres seigneurs fonciers — principalement les abbayes de Liessies, de Saint-Martin de Tournai, de Notre-Dame du Refuge d'Ath — n'y interviennent pas. C'est le comte de Hainaut seul, seigneur direct d'une grande partie du sol urbain, mais suzerain et créateur de la ville, qui entend y exercer l'autorité publique. •

La reddition des comptes se fait « par amendement » c'est-à-dire sous réserve de correction éventuelle, et comme on dit aujourd'hui « Sauf erreur ou omission » (*). L'exercice financier commence et finit à la Chandeleur (2 février). Il nous faut, pour exprimer correctement l'année, ajouter un an au millésime du compte, puisque, dans le diocèse de Cambrai donc dans le comté de Hainaut, on suivait le style de Pâques. La monnaie de compte est la livre tournois, la monnaie réelle l'écu de Hainaut.

Il est utile de parcourir les titres et les totaux des recettes pour en faire dégager toutes les notions utiles :

- (2) *« A Estievenart de Bougnies, Jehan de le Hove et leurs compagnons, qui ont pris à cense (ferme) la maleiote des vins de la dite ville. ...La part appar-*

(*) L. VERRIEST, *op. cit.*, p. 150.

tenant à la ville s'élève à 466 l. 13 s. 4 d. » « Item, pour la maltote des cer-voises (bières).. 509 l. 6 s. 7 d. »

L'élève remarquera d'abord que c'est la municipalité qui lève elle-même l'impôt, qu'elle exerce donc un droit public seigneurial, que la communauté urbaine est donc une seigneurie dans les limites définies par les privilèges obtenus du prince. Ensuite il observera que la *maletote* est un impôt indirect levé sur la vente des vins. Les chapitres suivants des recettes nous apprennent qu'il en est levé également sur la bière. M. Verriest a essayé de calculer (8) la consommation très élevée du vin, mais il fait remarquer que c'est surtout dans les tavernes et les hôtels, les jours de foire, de marché, de procession,... qu'il se débitait. La *maletote* est également perçue sur les *cervoises*, *houpes*, *goudalles*, autres boissons de brassage, les *mieus* (hydromels) et *livekin* (boissons alcoolisées). L'importance de cette recette nous fait comprendre les démarches faites par les échevins au conseil comtal « pour cause des cervoisiers d'Ath qui aloient brasser hord de la ville » (f°11 v° - 12 v° de notre compte). Ajoutons à cela le *cauchage* payé aux portes de la ville sur le transport. Ces impôts indirects ne sont pas perçus personnellement par le *massard*, mais affermés à deux notables athois, tous deux anciens et futurs échevins comme le *massard*. On voit que l'on s'arrange entre « gens biens » et que l'on choisit une modalité fiscale peu démocratique puisqu'elle fait peser également l'impôt sur tous. Le produit de la *maletote* représente près des trois quarts des recettes de la ville, puisqu'il monte à 949 livres pour un total de 1.126 livres. C'est donc une politique concertée qu'il faudra rappeler dans l'étude des conflits sociaux. Il est à remarquer que ce n'est qu'une partie — les deux tiers seulement — de la recette de la *maletote* des vins et des bières qui rentre dans la caisse communale. Le dernier tiers est versé à la « mambournie », c'est-à-dire à la fabrique, de l'église Saint-Julien. On peut supposer que cet argent servait à l'édification de l'église à l'intérieur de la nouvelle enceinte, elle-même en voie d'achèvement. Enfin, si le temps le permet, on peut signaler que le reste de la recette provient de la location des *waréchaix* communaux et de la table des jeux de dés, de la part de la ville dans les *exploits* (amendes) perçus par les doyens de la draperie (9), des arriérés récupérés et du capital de rentes viagères vendues.

(8) *Ibidem*, pp. 157-158.

(9) Voici deux articles du compte à ce sujet :

- (4) « Jehan, le dit massard, a reçu de Jehan de le Hove et de Andrieu Ladourie, doyens de la draperie de la dite ville, pour les exploits (amendes) échus à la dite draperie l'année accomplie au jour de l'Ascension 99, pour les droits de la ville à partager avec Monseigneur (le Comte de Hainaut) et les doyens, 7 l. 18 s. »
» De Bette la Grande Flamenghe, dont on a trouvé de la laine fourfaite, dont on fit faire 6 aunes de blancquet (*drap*), c'est pour les droits de la ville en partage avec Monseigneur et les doyens 2 aunes, qui valent, au prix de 7 s. l'aune, 14 s. »

M. VERRIEST, *La draperie d'Ath, des origines au XVIII^e siècle*, dans les *Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région*, t. XXIX, 1943, pp. 1-104; Bruxelles, 1943, a montré que la draperie athoise était une création du comte Guillaume 1^{er} d'Avesnes au début du XIV^e siècle, qui y avait investi des capitaux et s'était inspiré de la draperie malinoise. C'était évidemment dans le but d'assurer le développement de la ville, si nécessaire à la défense nord-ouest du comté, au moment où la conjoncture économique s'était renversée.

Tournons-nous maintenant vers le chapitre des dépenses, bien plus riche encore en enseignements divers, dont on ne peut épuiser ici les ressources :

(3) *« Ci-après suivent les dépenses et paiements effectués par le dit massard sur les recettes devant dites :*

» Et premièrement les dépenses payées à cause de cauchies (rues) faites en la dite ville et au dehors :

» A Jacquemart Caffin pour son salaire de fourir en la carrière de la Poi-venerie pour faire les dites cauchies...

» A Denis le Caucheteur (Chausséur), Jehan de Lens et Piétrekin le Caucheteur, lesquels vers la mi-avril travaillèrent deux jours et demi à refaire les cauchies vers le pont près des aisemenches (ou privées = lieux d'aisance publics) et la maison de Jakemart Le Louchier ; alors ils bouchèrent aussi des trous sur le marché... »

C'est par les travaux publics que commencent les dépenses, et en particulier l'entretien des *cauchies* et des *kemins*, dont la municipalité se montrera toujours soucieuse. Les 258 l. 7 s. 7 d. qu'elle y consacra durant cet exercice financier représente 23 % des dépenses totales (1.169 l.). Nous savons par ailleurs que les notables Jehan li Vassaus, clerc, maire de la seigneurie de Liessies, et Jakemart le Louchier, potier d'étain et marchand de métaux, sont chargés de les surveiller. Comme il n'existe pas d'entreprise de travaux publics, la ville effectue ceux-ci en régie. La carrière et le four à chaux de la commune et la sablonnière de Brantignies, louée par elle à l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, fournissent l'essentiel des matériaux. On travaille cette année à la rue du Pont Quirin, ou habitait comme par hasard Jakemart le Louchier, au marché, près du pont du Moulin, rue de Pintamont, rue Ragon (ou Caffin) et rue des Foulons.

Continuons selon l'ordre des divers chapitres des dépenses. Les travaux suivants doivent être rangés dans les dépenses militaires. Relevons d'abord l'entretien des fossés de l'enceinte :

(5) *« Autres dépenses à cause des fosseries faites aux fossés de Pintamont, comme au grand fossé derrière la tour du courtill de demoiselle d'Arbre et près de la porte ; les journées des ouvriers furent taillées (comptées) par Jehan Estièvenot. »*

Ici encore le travail se fait en régie, entre la porte de Pintamont et le château, mais c'est un fonctionnaire communal, Jean Estièvenot, qui surveille les travaux et compte les journées des terrassiers. Le paragraphe suivant est intéressant à plus d'un titre :

(6) *« Autres dépenses à cause de l'artillerie de la dite ville :*

» A Martin Hayette, artilleur demeurant à Mons, comme il a été convenu avec lui de garnir de bois 3.650 traits (flèches), pour le prix de 40 s. le mille, la dépense monte à 9 l. 2 s. 6 d.

» Acheté à Bruges par le massard 36 livres de salpêtre...

» Et pour 6 livres de vij souffre achetées alors...

» Payé pour 6 fers de lance achetés le jour de la foire d'Ath...

» A Michaut le Fèvre pour un chêne à lui acheté pour « embover » et mettre en bois des canons de la ville..»

» *A Colart le Fèvre pour un canon acheté à lui, présent le lieutenant, 2 oboles d'or, soit 40 s.* »

Nos élèves auront vite fait de remarquer la coexistence des armes de trait et des armes à feu. Ce sera une notion à retenir pour préciser, lorsqu'on l'étudiera ultérieurement, les étapes de l'utilisation de ces dernières. Elles étaient en usage pour la défense des places fortes depuis la fin du premier quart du XIV^e siècle et nous savons, par le compte du châtelain de cette année, qu'Ath possédait une bombarde en 1350⁽¹⁰⁾. Les Anglais s'en seraient servis à Crécy (1346) sans qu'elles aient eu un rôle décisif. Elles auraient servi surtout d'artillerie de siège dans la deuxième moitié du XIV^e et au XV^e siècle et il faudra attendre la bataille de Brusthem (1467) et surtout les guerres d'Italie pour qu'elles jouent un rôle efficace comme artillerie de campagne. Il est intéressant de savoir que c'est à Bruges que le *massard* se procure les six livres de soufre et les trente-six livres de salpêtre nécessaires à l'artillerie. Le compte permet de décrire la soumission et la préparation de la réserve de flèches pour les arbalétriers. Il est à retenir que c'est à la foire d'Ath que les fers de lance ont été achetés.

(7) « *Autres dépenses pour les ouvrages faits à couvrir et remettre en état les combles de la tour Cognet et la tour Cotriel, qui allaient à perdition faute de couverture, et pour couvrir 3 autres endroits, à la Porte de Pintamont, à la porte d'Enghien et à la tout après...* »

Cet article peut être l'occasion à saisir pour décrire sur la carte l'enceinte urbaine, les portes, les tours, les chemins, et d'évoquer les difficultés que l'on rencontre dans leur localisation. La ville supportait donc, au moins en partie, l'entretien et la construction de l'enceinte. On voit ailleurs dans ce compte (f^o 10 r^o et v^o) que des travaux de fascinage sont entrepris, sans doute pour faire face à une menace non précisée. Ces travaux de valeur militaire ne représentent que 10 % des dépenses municipales.

La ville ne semble pas avoir consacré à sa fortification, du moins en cette année 1399, un effort financier considérable. M. René Sansen, président du Cercle d'Histoire et d'Archéologie d'Ath, a fait récemment remarquer la médiocre qualité de cette construction telle qu'elle apparaît aujourd'hui à l'archéologue. Les préoccupations financières l'ont emporté sur le souci de sécurité. La négligence est certaine, puisque deux tours vont à perdition faute de couverture. Cette charge financière rappellera aux élèves qu'avec l'entretien de la milice urbaine, elle constituait l'exercice d'un autre droit seigneurial par la communauté. Dans le cas d'Ath, cette milice ne paraît avoir servi que pour la défense de la ville ou dans l'armée comtale. Ainsi la grosse bombarde d'Ath participa dans l'armée bourguignonne au siège de Saint-Trond et contribua, le 2 novembre 1467, au succès de l'attaque⁽¹¹⁾. Jamais elle n'intervint au profit d'une politique personnelle de la cité, comme ce fut le cas des grandes communes.

(10) G. WYMANS, *Maître Jehan l'Artilleur et la première bombarde d'Ath (1350)*, dans les *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies*, t. XVIII, 1958, pp. 56-67.

(11) Emmanuel FOURDIN, *Ephémérides athoises*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t.XV, 1878, p. 659.

D'autres chapitres des dépenses doivent encore retenir notre attention. Retenons surtout ceux qui se rapportent à l'amortissement des emprunts :

(8) « *Autres dépenses pour le rachat de pensions, l'achat d'une maison pour les pauvres (80 l.) et les pensions payées et cette année, 480 l. 12 d.*

« *Autres dépenses... pour pensions payées pour Monseigneur d'Ostrevant et pour Monseigneur de Liège, pour lesquels les bonnes gens d'Ath se sont obligés, 150 l.* »

On remarquera que cette charge financière est très lourde. Même si l'on déduit les quatre-vingts livres consacrées à l'achat d'une maison pour les pauvres — ce qui permet d'évoquer le rôle de l'échevinage dans l'assistance publique — on arrive à une dépense de 550 livres, soit 47 % des dépenses totales (1.169 livres). Même si l'on tient compte du rachat d'un certain nombre de rentes viagères, on doit constater que le recours à l'emprunt grève plus le budget communal que les travaux de voirie et de fortification réunis (23 et 10 %). Le refus de recourir aux impôts directs, qui pèseraient principalement sur les notables détenteurs de l'échevinage, aboutit à charger singulièrement les finances communales. Il est à noter qu'une partie des emprunts est faite pour satisfaire le comte d'Ostrevant, fils et héritier du duc Aubert de Bavière, gouverneur du Hainaut. La ville ne fait ici que jouer un rôle d'intermédiaire entre les emprunteurs et les créanciers. Nous voyons ici le prince utiliser le crédit d'une de ses bonnes villes pour couvrir les frais du soutien accordé à Jean de Bavière, élu de Liège et fils du régent. C'est le moment de signaler que, dans la charte que le même Guillaume IV de Bavière accordera à la ville d'Ath le 14 mai 1406, il l'autorisera, entre autres, à avoir son propre sceau « *sur lequel (elle) puisse vendre... et obliger en pension les biens de notre dite ville, et les bourgeois et manants d'icelle, tant pour nos affaires et celles de nos hoirs que pour le gouvernement et la réflexion de notre dite ville* » (12). Et de fait, le 7 septembre 1408, les échevins d'Ath seront autorisés par le grand bailli de Hainaut à sceller les rentes que la ville émet pour payer sa quote-part du subside accordé par les Etats de Hainaut à Jean de Bavière, élu de Liège. (13) Les bourgeois d'Ath ont donc su faire payer par des privilèges plus étendus le consentement à des emprunts réguliers au profit du comte. Mais nous assistons là à une des premières manifestations de l'intervention de l'autorité dans les finances communales. Les autres comptes du XV^e siècle nous permettent de suivre l'apparition de l'impôt public dans la trésorerie athoise. Nous verrons que, dans les présents de vin, notre compte de 1399 parle de la levée d'une taille, impôt comtal.

Les autres chapitres des dépenses se rapportent à « plusieurs autres ouvrages », aux « frais faits en accomplissant les besognes de la ville » et à « plusieurs présents faits en l'année présente ». Les présents de vin et d'argent, en dépit des charges qui accablent la caisse municipale, sont fréquents. Du vin de France, de Gascogne, de Poitou est offert aux hauts personnages qui passent par la ville ou qui viennent y représenter les intérêts de l'autorité supérieure. De tout temps,

(12) Cet acte est édité par Ch. BEAUSART dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t.V, 1864, pp. 445-451.

(13) Emmanuel FOURDIN, *Inventaire analytique des archives de la ville d'Ath*, t.I, n° 26, Bruxelles, 1873.

on s'est efforcé de gagner les faveurs des grands. Ainsi, notons, entre autres, que des présents de vin furent offerts :

- (9) « *Au conseil de Monseigneur de Bourgogne qui allait à Lessines rencontrer le conseil de Monseigneur (de Hainaut).* »
« *à Monseigneur de Gommegnies, Monseigneur le Bailli (de Hainaut) et le Receveur de Hainaut quant ils furent à Ath pour cause de taille* »
« *à Monseigneur (l'évêque) de Cambrai* »
« *à Claus Cromp, nouveau mayeur d'Ath, environ le Saint Remy (1^{er} octobre)* »

Mais retenons aussi que l'on honorait les marchands étrangers, surtout s'ils venaient d'Europe orientale acheter beaucoup de drap athois :

- (10) « *A Huart le Brun pour deux los de vin blanc présentés au mois de juin à un Ostrelin qui vint acheter une grande quantité de drap en la ville, 4 s. 8 d.* »
« *A Gossuin de Gibecq pour 2 los de vin vermeil qui furent présentés alors au dit Ostrelin, 5 s.* »
On prenait également à la charge de la ville :
« *Les frais du messenger de la ville de Thourout faits à la maison de Jehan Ostiel en apportant les lettres de sauf-conduit de la fieste (foire) de cette ville, 4 s. 8 d.* »
« *les frais du messenger de la ville de Lille faits en la maison de de Gossuin de Gibecq en apportant aussi lettres de leur fieste, 4 s.* »

L'on pourrait encore évoquer divers aspects de la vie sociale à l'aide de notre compte : le nettoisement de la voirie — car faute d'égouts les ordures s'amoncelaient vite — l'épreuve et l'entretien des lépreux, la mise en « gayolle » (cage) d'un dément, et nous avons vu l'achat d'une maison pour les pauvres, ce qui donne une idée du rôle de l'échevinage sur le plan de la bienfaisance.

Jusqu'ici nous nous sommes laissé guider par le document lui-même. Que pouvons-nous tirer d'un tel compte communal ? En ordre principal une description précise de l'organisation politique de la cité au bas moyen âge (textes 1, 8) (11). Ath est le siège d'une importante châtellenie hennuyère qui couvre la frontière du comté de Flandre le long de l'Escaut et occupe la tête de vallée de la Dendre. Le châtelain, outre ses attributions militaires et judiciaires, exerce la tutelle de l'autorité supérieure — dans le cas présent, lors de la reddition des comptes — comme le ferait aujourd'hui le commissaire d'arrondissement. Les jeunes Athois connaissent celui-ci au moins de nom, et savent probablement que sa compétence n'est aujourd'hui qu'uniquement administrative. Un autre représentant du seigneur est le mayeur. Son rôle se situe uniquement sur le plan urbain. Nous avons signalé que les maires des autres seigneuries de la ville ne paraissent pas ici, parce que leur compétence est uniquement seigneuriale. Outre qu'il possède cette dernière pour la seigneurie foncière du comte de Hainaut à Ath, le mayeur représente celui-ci dans le magistrat urbain et participe à ce titre à l'administration de la ville. Les Athois veulent attirer sa bienveil-

(14) Nous avons affecté chaque extrait du compte cité d'un numéro d'ordre, pour nous permettre d'y renvoyer plus facilement dans cette synthèse finale.

lance en lui faisant un présent de vin lors de sa prise de charge (texte 9). C'est de son avis que peuvent dépendre la compréhension ou les faveurs du seigneur-comte. Les échevins, eux, sont choisis parmi les « bonnes gens ». Ceux-ci sont cités parmi les témoins à la reddition du compte, ce qui veut dire simplement qu'elle était publique. Les échevins sont des notables, comme tous ceux qui exercent des fonctions communales (*massarderie*, recettes particulières, surveillance des travaux municipaux, secrétariat,...). C'est ce qui permet de comprendre que l'on préfère les impôts de consommation (texte 2) et les emprunts (texte 8). La commune est donc une oligarchie de fait, appuyée par le comte de Hainaut. Ce n'est pas un cas isolé en ce moyen âge finissant, surtout parmi les petites villes du plat pays, sans ambition politique, sans prolétariat organisé ni revendicateur, qui n'attendaient du prince que la paix et l'ordre, condition indispensable à leur expansion économique. Les Athois, plus que d'autres, devaient celle-ci au prince. C'est le comte de Hainaut qui, dans un but militaire évident, avait créé une ville neuve autour du château qu'il venait d'édifier à la frontière nord-est du comté, lui avait consenti des privilèges juridiques et économiques qui assuraient la prospérité d'un marché privilégié et l'expansion de la ville, notamment par la création de la draperie, y apportant ses propres deniers, favorisant l'immigration des tisserands et renforçant sa protection militaire. Cette solidarité de la bourgeoisie et du prince est courante dans les petites communes de la fin du moyen âge.

Notre document nous fait saisir plus concrètement qu'un texte juridique la compétence des échevins de 1399-1400. Ils assuraient la gestion des finances urbaines et surveillaient, à ce titre, la perception de ses revenus, la levée des taxes, la négociation des emprunts, et le paiement des dépenses. Celles-ci permettent de se faire une opinion précise de leurs fonctions et donc de leur compétence : administration de la commune et déplacements qu'elle comporte, travaux publics et militaires (entretien des chaussées, des rues, des fossés, des remparts, des portes, de l'artillerie, mais pas du château qui est à la charge du comte ; textes 3, 5, 6, 7), la surveillance à titre de juges de la vie économique (texte 4), l'assistance aux pauvres (texte 8), aux malades, aux orphelins. Il serait intéressant de rapprocher les données de ce compte de celles, plus complètes mais plus théoriques, que fournit le privilège général accordé le 24 janvier 1459 (n. st.), par Philippe le Bon ⁽¹⁵⁾. Cette comparaison serait très éclairante mais elle prendrait un temps très considérable eu égard à l'économie générale de nos programmes. Enfin, la charte citée de 1406 permettrait de rappeler l'apparition du conseil de la ville composé de dix anciens échevins et régulièrement consulté par le magistrat pour la gestion des intérêts communaux.

S'il est possible d'évoquer à partir de nos textes, l'organisation juridique, institutionnelle et sociale de la municipalité athoise en ce tournant des XIV^e et XV^e siècles, il ne faut pas oublier les ressources qu'ils offrent pour la description de la topographie urbaine ⁽¹⁶⁾, de l'enceinte (textes 5 et 7), de l'apparition des armes à feu sur les remparts d'Ath (texte 6) et enfin de certains aspects de la vie économique : la réglementation de la draperie (texte 4), l'exploitation

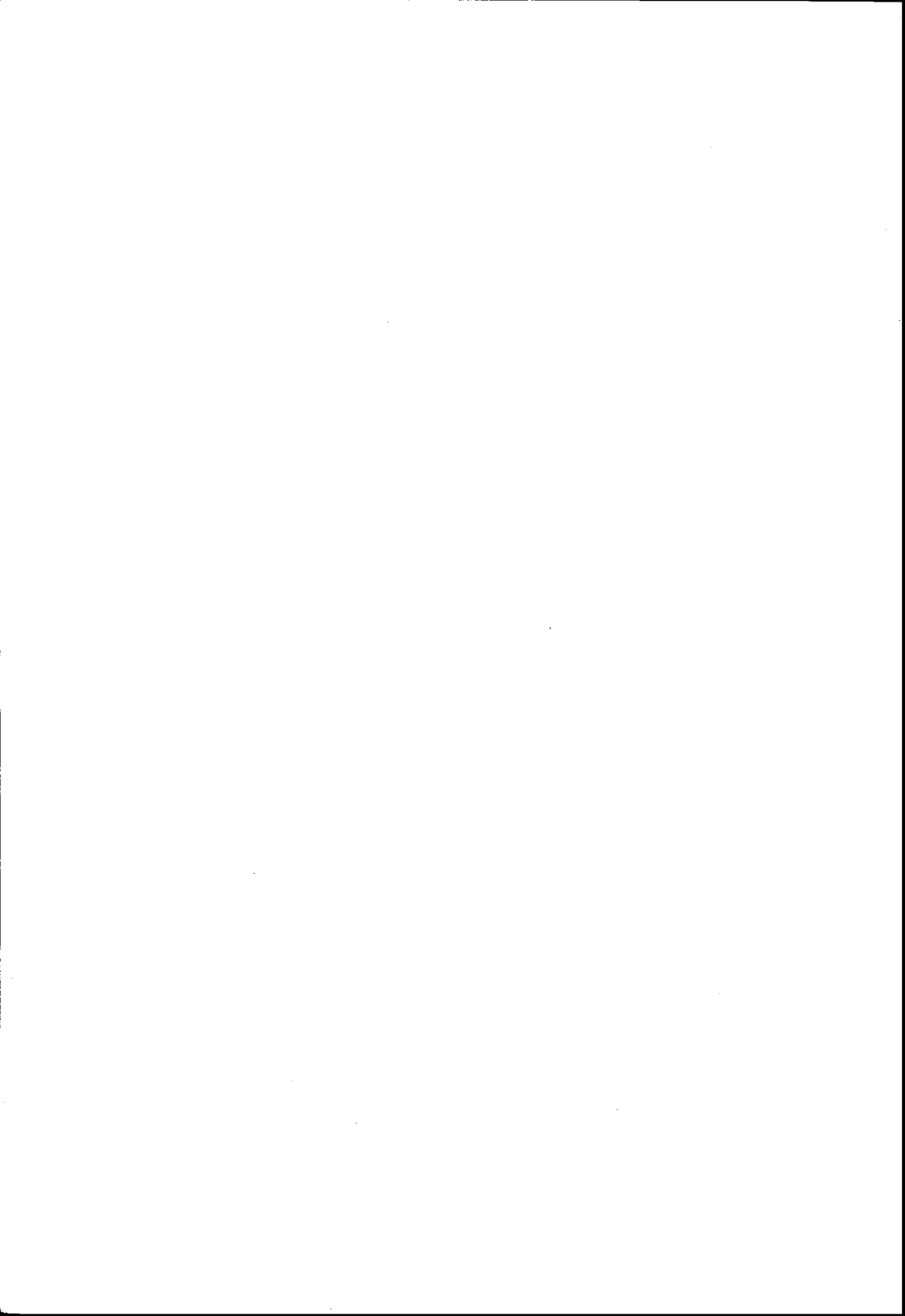
(15) BERTRAND, *op. cit.*, pp. 146-152.

(16) En se référant au plan de Jacques de Deventer reproduit en planche hors-texte par BERTRAND.

de la carrière de pierre (texte 3), le passage d'un marchand « *ostrelin* » (texte 10) et la fréquentation des foires de Thourout et de Lille (*ibidem*). Il a déjà été montré l'usage possible de ces textes en classe. Ceux qui portent les n° 8 et 9 peuvent faire saisir le retentissement de faits plus généraux dans le cadre d'une commune. Ici le soutien accordé par le duc Aubert de Bavière, régent et héritier du comté, à son fils l'élu de Liège et ses contacts diplomatiques avec le duc de Bourgogne Philippe le Hardi. Cet exemple atteste que l'on pourrait écrire, au moins partiellement, l'histoire de notre pays vue à travers les comptes d'une ville comme Ath, et la compléter en faisant appel à d'autres séries de documents. Ce serait faire revivre, pour de jeunes Athois par exemple, l'histoire telle que leurs ancêtres l'on vue, et donc la faire comprendre sans le placer dans un milieu entièrement étranger à nos jeunes élèves. Elle leur apparaîtra plus réelle et plus liée à ce qui fait la société dans laquelle ils vivent.

Les quelques textes que nous avons extraits de notre document représentent la moisson que l'on peut faire dans *un* compte urbain. Ils ne permettent pas d'introduire l'élève à la découverte de toute la matière que nous désirons lui enseigner à ce sujet. Le dépouillement de plusieurs comptes serait nécessaire pour réunir un échantillonnage assez large de textes. Une fois la récolte engrangée, la tâche du pédagogue commence. Il s'agit de choisir, de répartir cette richesse documentaire entre les diverses leçons au cours desquelles elle peut être utilisée, et de la considérer selon l'âge des élèves auxquels elle est destinée. Il est utile de préciser que nous songions principalement ici à des étudiants de troisième ancienne ou moderne et que le commentaire succinct que nous avons présenté visait uniquement à situer ces données documentaires dans les schémas synthétiques que chaque professeur a à l'esprit lorsqu'il fait sa leçon, et donc à préciser la finalité que nous pensions devoir leur assigner. Reste alors à chaque maître à faire revivre, à partir de ces textes, la réalité sociale qu'il veut recomposer et donc faire comprendre par sa classe. Après la recherche scientifique et la préparation méthodologique, c'est son talent personnel qu'il doit mettre en œuvre pour faire de sa leçon et de son métier l'œuvre d'art qu'ils resteront toujours.

Jean DUGNOILLE.



Information pédagogique

Leçons-types

LE DECHIFFREMENT DES ECRITURES

CLASSE DE QUATRIEME DES HUMANITES

Bibliographie

OUVRAGES SPECIAUX

- Jean CAPART, *Je lis les hiéroglyphes*, Bruxelles, Office de Publicité, 2^e édition, 1960, Collections Lebègue et Nationale.
- Charles HIGOUNET, *L'Ecriture*, Paris, P.U.F., 1955, Collection Que sais-je ?
- Otto MUCK, *Chéops et la grande pyramide* (Traduit de l'allemand par G. REMY), Paris, Payot, 1961, Bibliothèque historique.
- ETIEMBLE, *L'Ecriture*, Paris, Editions Robert Delpire, 1961, Série Histoire n° 6, Encyclopédie essentielle.
- Alexandre MORET, *Histoire de l'Orient* (tome I, Préhistoire, 4^e et 3^e millénaires), Paris, P.U.F., 1941.
- Etienne DRIOTON et Jacques VANDIER Jacques, *Les peuples de l'Orient méditerranéen*, tome II, l'Egypte, Paris, P.U.F., 3^e édition, 1952.

RECUEILS DE PLANCHES

- Documentation 17bis, *Couleurs de l'Egypte ancienne*, Bruxelles, Ministère de l'Education nationale et de la Culture.
- British Museum, *A summary guide to the Exhibition Galleries of the British Museum*, Londres, 1961, The Trustees of the B.M.
- *Chefs-d'œuvre de l'art*, n° 1, Paris, Hachette.

DIVERS

- *Portrait de Champollion*, Maison d'Art, 15, rue du Midi, Bruxelles.
- Revues illustrées : *Soir illustré*, *Sciences et Avenir*, *Geographic Magazine*.
- *L'art de l'écriture*, n° de mars 1964 du Courrier de l'UNESCO, Paris, place de Fontenoy.
- Film : *Histoire de l'Ecriture*, n° 161-003 (096), Ministère de l'Education nationale et de la Culture, Bruxelles.
- CLIO XX^e, *Chiffres et écritures*.

Matériel didactique

- Carte de l'Orient, Louis ANDRÉ, Paris, Delagrave.

- Iconographie : diapositives — signal routier
 - hiéroglyphes
 - scribe
 - Champollion
 - Cartouches égyptiens
 - Obélisque
 - Bas-relief.
- Film.

Méthode

Aperception : projection du film.

Analyse de documents, exposé, synthèses partielles.

Analyse : signal routier, peinture rupestre, hiéroglyphes.

Synthèse partielle : *L'écriture figurative ou idéographique dans laquelle le dessin exprime une idée (exemple : nos signaux routiers).*

Analyse : rébus.

Synthèse partielle : *L'écriture phonétique dans laquelle le dessin représente un son (exemple : nos rébus).*

Analyse : croquis (A O S).

Synthèse partielle : *L'écriture alphabétique dans laquelle chaque lettre représente un son simple.*

Analyse : La pierre de Rosette, portrait de Champollion.

Synthèse partielle : *En Egypte : les hiéroglyphes (traduits en 1822 par Champollion, grâce à la pierre de Rosette).*

Analyse : Bas-relief.

Synthèse partielle : *En Mésopotamie : l'écriture cunéiforme (traduite vers 1850).*

Analyse : alphabets.

Synthèse partielle : *En usage chez les Phéniciens vers 1400 avant notre ère.*

Application

Tailler un roseau, prendre un bloc d'argile et tracer des caractères cunéiformes.

Questionnaire de révision

— Montrez que les hommes préhistoriques et ceux du XX^e siècle expriment parfois leurs idées par le dessin. Imaginez un rébus.

— Expliquez en quoi nos rébus sont une copie du procédé utilisé par les scribes de l'Antiquité.

— Quel progrès permet l'emploi de l'alphabet dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ? Devant quel problème se trouve le petit Chinois apprenant à lire et à écrire ?

— On associe toujours le nom de CHAMPOLLION à la pierre de Rosette. Pourquoi ?

Questionnaire d'examen

— Dans la société antique, savoir lire et savoir écrire était le fait d'une petite minorité. Etablissez la comparaison avec notre société actuelle et dites ce que vous pensez de cette situation.

Coordination

— Cours de Français : Elocution (Les circonstances qui ont permis à CHAMPOLLION de percer le secret des hiéroglyphes).

— Cours de Dessin : Copie de quelques caractères hiéroglyphiques.

— Cours de Travail manuel : Sculpter dans le bois quelques caractères hiéroglyphiques.

Aspect du tableau

<i>Lexique.</i>	<i>Le déchiffrement des écritures.</i>	<i>Notes</i>
un hiéroglyphe un obélisque cunéiforme un rébus idéographiques figuratif phonétique alphabétique	1. <i>Les types d'écriture.</i> — L'écriture <i>figurative</i> ou <i>idéographique</i> dans laquelle le <i>dessin</i> exprime une <i>idée</i>. — L'écriture <i>phonétique</i> dans laquelle le <i>dessin</i> représente un <i>son</i> (rébus). — L'écriture <i>alphabétique</i> dans laquelle chaque <i>lettre</i> représente un <i>son simple</i>. 2. <i>Le déchiffrement des écritures.</i> — En Egypte : les hiéroglyphes traduits en 1822 par CHAMPOLLION grâce à la pierre de Rosette. — En Mésopotamie : l'écriture cunéiforme traduite vers 1850. 3. <i>Le premier alphabet.</i> En usage chez les Phéniciens vers 1400 avant notre ère.	

E. LEMAUR.

L'ESCLAVAGE DANS LE MONDE ROMAIN

CLASSE DE QUATRIEME DES HUMANITES

Bibliographie

OUVRAGES DE BASE

- Louis-Henri PARIAS, *Histoire générale du travail*, T. I, *Préhistoire et Antiquité*, Paris, N.L.F. 1959.
- André PIGANIOL, *Histoire de Rome*, dans *Clio, Introduction aux études historiques*, Paris, P.U.F. 1954.
- André AYMARD et Jeannine AUBOYER, *Histoire générale des civilisations*, T. II, *Rome et son Empire*, Paris, P.U.F. 1954.
- V. DIAKOV et S. KOVALEV, *Histoire de l'antiquité*, Moscou, Editions en langues étrangères.

OUVRAGES SPECIAUX

- Henri WALLON, *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité*, T. II, 2^e édition, Paris, Hachette, 1879.
- Maurice LENGELE, *L'esclavage*, Coll. « Que sais-je? », Paris, P.U.F. 1955.
- Jacques BREUER, *La Belgique romaine*, Coll. « Notre Passé », Bruxelles, Renaissance du Livre, 1944.
- Gaston BOISSIER, *La religion romaine d'Auguste aux Antonins*, T. II, Paris, Hachette.
- Paul-Marie DUVAL, *La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine*, Paris, Hachette, 1960.
- Louis BERTAUX, *La romanisation de la Wallonie, des Gaulois aux Gallo-Romains*, Institut Jules Destrée, 1963.
- Martin VAN DEN BRUWAENE, *La société romaine*, T. I, *Les origines et la formation*, Paris, Bruxelles. Ed. Universitaires, 1955.
- Charles VERLINDEN, *L'esclavage dans l'Europe médiévale*, T. I, Bruges, De Tempel, 1955.
- Enrico PAOLI, *Vita Romana*, Bruges, Desclée-de Brouwer, 1955.
- Charles FAVEZ, *La Gaule et les Gallo-Romains lors des invasions du V^e siècle, d'après Salvien*, dans *Latomus*, XVI, 1957.
- Felix ROUSSEAU, *La Wallonie, terre romaine*, Institut Jules Destrée, 1962.
- Victor TOURNEUR, *Les Belges avant César*, Coll. « Notre Passé », Bruxelles, Renaissance du Livre, 1944.
- Raymond BLOCH, *Les origines de Rome*, Coll. « Que sais-je? », Paris, P.U.F. 1958.
- André CLERICI et Antoine OLIVESI, *La république romaine*, Coll. « Que sais-je? », Paris, P.U.F. 1960.
- Pierre GRIMAL, *Le siècle d'Auguste*, Coll. « Que sais-je? », Paris, P.U.F. 1961.

- Pierre GRIMAL, *Les villes romaines*, Coll. « Que sais-je ? », Paris, P.U.F. 1961.
- Emile THEVENOT, *Histoire des Gaulois*, Coll. « Que sais-je ? », Paris, P.U.F. 1960.
- Emile THEVENOT, *Les Gallo-Romains*, Coll. « Que sais-je ? », Paris, P.U.F. 1959.
- DE LAET, *Aspects de la vie sociale et économique sous Auguste et Tibère*, Coll. Lebègue, Bruxelles, Office de Publicité, 1954.
- Jean CHEVALIER, *La cité romaine à travers la littérature latine*, Paris, Marguerat, 1958.
- Jérôme CARCOPINO, *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'empire*, Paris, Hachette, 1939.
- Léon HOMO, *Problèmes sociaux de jadis et d'à présent*, dans Bibliothèques de Philosophie Scientifique, Paris, Flammarion, 1922.
- Léon HOMO, *Scènes de la vie romaine sous la république*, Rouen, Ed. de Fontenelle, 1952.
- PAUL-LOUIS, *Le travail dans le monde romain*, dans *Histoire Universelle du Travail*, Paris, Alcan, 1912.
- Friedrich ENGELS, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*, Paris, Editions Sociales, 1954.

RECUEILS

- J. BERGMANS et A. VAN CAUWELAERT, *Textes latins illustrant la société et la civilisation romaine*, 2^e partie, Annotations, en collaboration avec Stacino, Anvers, De Sikkel.
- Henri STERN, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, 1. *Gaule-Belgique*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 1957.
- CÉSAR, *Guerre des Gaules*, traduction de L.A. Constans, in *Les Grandes Œuvres de l'Antiquité Classique*, Paris, Les Belles Lettres, 1950.
- *Documents d'histoire vivante de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Editions Sociales.
- *Travail et condition sociale*, Ministère de l'Instruction Publique, Secrétariat Général à la Réforme de l'Enseignement Moyen, Bruxelles, 1961.
- CLIO XX^e, *Esclavage et servage*.

MANUELS

- M. DEMAT et J. LALOU, *A la découverte du monde Gréco-Romain*, Liège, Dessain, 1961.
- André ALBA, *Rome, début du Moyen-Age*, in *Cours d'Histoire Jules Isaac*, Paris, Hachette, 1958.
- M. DAURON et J. DEVISSE, *Rome et les débuts du Moyen-Age*, in collection d'Histoire Hatier, Paris, Hatier, 1961.
- Franz HAYT, *L'Antiquité et le Haut Moyen-Age*, in collection Roland, Namur, Wesmael-Charlier, 1962.

Matériel didactique

CARTE : Le Monde Romain.

TEXTES ENREGISTRES : voir contenu de la leçon.

DIAPOSITIVES

Extraites de : V. DIAKOV et S. KOVALEV, ouvrage cité.
Louis-Henri PARIAS, ouvrage cité.
M. DEMAT et J. LALOUP, ouvrage cité.
André ALBA, ouvrage cité.
M. DAURON et J. DEVISSE, ouvrage cité.
Franz HAYT, ouvrage cité.

Méthode

A. METHODE

Inductive, recherche de la matière au travers des textes et des documents.

B. REMARQUES PRELIMINAIRES

Le déroulement de la leçon tel qu'il est prévu ci-après n'est qu'un exemple parmi d'autres. En effet, chaque point de la leçon peut être motivé suivant le goût du professeur et peut servir d'introduction à la leçon. Ce n'est pas un schème rigide, au contraire, suivant la motivation choisie, le professeur peut à l'aide des textes et illustrations qui lui sont soumis, jongler avec les divers points présentés et les ordonner suivant son tempérament.

Un exemple : en motivant le texte *Les affranchissements* et en le faisant servir d'introduction, le professeur peut en faire découler tous les autres points et arriver en fin de leçon à reconstituer le plan synthétique tel qu'il figure au § 4. Les textes présentés ci-après sont trop nombreux pour être utilisés en une heure de cours, un échantillonnage s'impose. Le professeur est libre d'approfondir ou de négliger certains points de cette leçon suivant ses affinités propres et surtout selon le niveau et les connaissances antérieurement acquises par ses élèves.

C. CONTENU DE LA LEÇON

1. MOTIVATION DE LA LEÇON

Texte : Marché d'esclaves.

Extrait du journal *L'Express*, du 26 mars 1964, p. 7.

« Les représentants d'un mouvement clandestin de libération des esclaves d'Arabie séoudite sont arrivés à Genève à l'occasion de la Conférence Mondiale du Commerce afin de saisir les Nations Unies, la Croix Rouge Internationale et les autres organismes, du sort de milliers d'individus encore vendus comme esclaves. Ils ont notamment fait une démarche auprès de l'agence de l'O.N.U. pour les réfugiés de Palestine afin de bénéficier de son activité.

» Les délégués de l'Afrique Noire doivent se faire leur porte-parole pour dénoncer le scandale du commerce des esclaves. Selon les chiffres fournis par l'O.N.U., il y aurait actuellement douze millions d'esclaves dans le monde, le plus gros marché se tenant à La Mecque, où le prix varie de 120 à 500 francs l'unité, selon l'âge, le poids et la force. »

2. RAPPEL

Texte : Travail des mines en Egypte.

PARIAS. *Hist. Gén. du Travail*, T. I, p. 129.

« Ces malheureux, tous enchaînés, travaillent jour et nuit sans relâche, privés de tout espoir de fuir, sous la surveillance de soldats étrangers parlant des langues différentes de l'idiome du pays, afin qu'ils ne puissent être gagnés ni par des promesses, ni par des prières... Ils travaillent ainsi sans arrêt, sous les yeux d'un surveillant cruel qui les accable de coups. »

— *Utilisation en Egypte d'une masse de travailleurs serviles dans les mines et pour la construction des pyramides.*

Illustration : Esclave grec chargé.

Texte : Essais de justification de l'esclavage.

ARISTOTE, *Politique* I. 1. in HAYT, pp. 161-162.

« La famille pour être complète, doit se composer d'esclaves et d'individus libres... Sans les objets de nécessité, il est donc impossible de vivre et de bien vivre. On ne saurait donc concevoir de ménage sans certains outils. Or, parmi les outils, les uns sont animés, les autres vivants... »

« L'esclave est un outil vivant. Pour qu'on puisse s'en passer il faudrait que chaque instrument, sur un ordre donné, exécute lui-même son travail. Si les navettes tissaient toutes seules, alors les chefs de famille se passeraient d'esclaves. »

— *En Grèce, l'esclavage est présenté comme une nécessité, les esclaves sont considérés comme des objets animés.*

3. LEÇON PROPREMENT DITE

a) SOURCES DE L'ESCLAVAGE

Illustration : Triomphe de Tibère sur le Danube.

Texte : Sort des prisonniers de guerre.

APPIEN. *Les guerres civiles*, I. 116.

Extrait de DIAKOV, p. 651.

« Appien, dans son ouvrage « Les Guerres civiles » nous dit au sujet de Spartacus : « Il avait antérieurement servi dans quelque armée et captif avait été vendu comme esclave ».

— *Lors des conquêtes, les Romains réduisaient en esclavage des populations entières qui étaient conduites en Italie ; c'est une des principales sources du recrutement servile. (Faire comprendre aux élèves les nécessité stratégiques et de sécurité d'une telle mesure.)*

Illustration : Un dos d'esclave.

Texte : Esclavage pour dettes.

Extrait de WALLON, L. II, ch. II, p. 26.

« Enrolé dans la guerre des Sabins, il avait vu ses récoltes détruites, sa ferme livrée aux flammes, ses biens pillés, ses troupeaux ravés ; et pour satisfaire aux injustes rigueurs de l'impôt, il avait emprunté de l'argent. Sa dette, accumulée par l'usure, lui avait d'abord dévoré le champs qu'il tenait de ses pères, puis d'autres héritages, puis, comme une plaie hideuse, avait gagné jusqu'à son propre corps : il s'était vu entraîné par son créancier devenu son maître ou plutôt son bourreau et, à côté de ses nobles cicatrices, il montrait la trace encore sanglante d'une infâme flagellation. »

— *Certains soldats partis en campagne pour Rome ne savent plus faire face aux créanciers et sont réduits en esclavage après avoir subi des sévices corporels.*

Illustration : Vente d'esclave.

Texte : Manlius Capitolinus, illustre patricien, prend le parti d'un plébeien condamné pour dettes.

Extrait de TITE-LIVE, VI, 14.

« Voyant un centurion, connu pour ses exploits, condamné pour dettes, Manlius accourt au milieu du forum, et, après avoir vociféré contre l'orgueil des patriciens, la cruauté des créanciers et la misère de la plèbe, il proclame : « Pour moi, j'aurais en vain, de ce bras, sauvé le Capitole et la Citadelle, si je voyais mon compagnon d'armes, mon concitoyen, comme s'il était pris par les Gaulois vainqueurs, mené à la servitude et aux fers ». Alors il paie publiquement la somme due au créancier et renvoie le débiteur.

» Celui-ci étalait les cicatrices qu'il avait reçues dans les guerres contre Veles, contre les Gaulois et dans d'autres ensuite. Pendant qu'il faisait campagne... quoiqu'il eût déjà payé bien des fois le capital de sa dette, les intérêts submergeant toujours ce capital, il avait été écrasé par eux... »

— *Ces soldats, à qui on ne reconnaît même plus les services passés, sont vendus ignominieusement sur la place publique comme du bétail. (Faire comprendre aux élèves les conséquences économiques de tels procédés.)*

Texte : Classes sociales en Gaule.

CÉSAR, Guerre des Gaules, VI, VIII.

« Partout en Gaule, il y a deux classes d'hommes qui comptent et sont considérés. Quant aux gens du peuple, ils ne sont guère traités autrement que des esclaves, ne pouvant se permettre aucune initiative, n'étant consultés sur rien. La plupart, quand ils se voient accablés de dettes ou écrasés par l'impôt ou en butte aux vexations des plus puissants qu'eux, se donnent à des nobles ; ceux-ci ont sur eux tous les droits qu'ont les maîtres sur leurs esclaves. »

La situation semble identique en Gaule et l'on voit les gens du peuple se donner en esclavage aux nobles afin de recevoir leur protection. On peut voir ici l'ancêtre du servage.

— *Les enfants d'esclaves sont aussi esclaves, on les appelle « vernae ».*

— *L'asservissement était aussi causé par le refus du citoyen d'accomplir ses obligations militaires.*

b) NOMBRE ET EMPLOI DES ESCLAVES

Texte : Nombre des esclaves.

SÉNÈQUE, *De Tranq. animi*, 8, 6.

PÉTRONE, *Satires*, 37-53.

Dans ses satires, Petrone nous parle du grand nombre d'esclaves utilisés dans les familles : « Trimalcion, qui ne connaît pas la dixième partie des esclaves qu'il possède, se fait rendre compte tous les matins du nombre de ceux qui sont nés pendant la nuit sur ses domaines. »

Sénèque nous raconte à peu près la même chose d'un affranchi de Pompée : « Cet affranchi avait, lui aussi, des légions d'esclaves, et, selon la coutume des bons généraux, qui se tiennent au courant du nombre de leurs soldats, un secrétaire était chargé de lui apprendre tous les jours les changements que la naissance, la vente ou la mort avaient faits dans cette armée. »

— *Les esclaves étaient très nombreux à Rome. Ils constituaient la masse importante de la population ouvrière. Dans chaque famille, leur nombre variait en raison de la fortune du maître. Ce n'est pas un luxe mais une nécessité.*

Illustration : Boulangerie, à Pompéi.

Texte : Des hommes ou des bêtes.

APULÉE, *Métamorphoses*.

« Toute la peau sillonnée de traces livides par le fouet, le dos meurtri, ombragé plutôt que recouvert par les lambeaux de leurs casaques. Quelques uns n'avaient qu'une étroite ceinture mais tous se voyaient à nu à travers leurs haillons ; le front marqué, la tête à demi-rasée, les pieds étreints d'un anneau de fer, hideux de paleur, les paupières rongées par cette atmosphère de fumée et de vapeur obscure, si bien qu'ils gardaient à peine l'usage des yeux. »

— *Les esclaves sont employés dans les travaux les plus pénibles, le labeur exigé d'eux est poussé jusqu'à l'extrême limite des forces physiques afin d'amortir dans le plus bref délai les frais d'acquisition et de limiter les pertes par la mort.*

Illustration : Esclaves accompagnant leur maître.

Texte : Emploi des esclaves.

JUVÉNAL, VI, 352.

« Ogulnia se gardait bien d'aller seule au théâtre : qui se serait retourné pour la regarder ? Elle louait des suivantes et une soubrette blonde à qui elle affectait de donner souvent des ordres. Elle poussait même le luxe jusqu'à se faire accompagner d'une nourrice respectable et de quelques amies de bonne apparence. De cette façon Ogulnia était sûre de faire sensation quand elle passait. »

— *Ils accompagnent souvent leurs maîtres dans leurs déplacements, ils servent soit à rehausser le prestige du maître, soit à véhiculer leurs marchandises.*

Illustrations : Esclaves échantons.

Gladiateurs.

Textes : Spécialisation des esclaves.

QUINTILIEN, VIII, 5, 24.

L'éducation des jeunes enfants, autrefois et aujourd'hui.

TACITE, *Dialogue des orateurs*, XXVIII-XXIX.

« La Grèce fournit surtout les grammairiens et les savants ; les Asiatiques sont musiciens et cuisiniers, de l'Égypte viennent ces beaux enfants dont le babil déride le maître ; les Africains courent devant la litière et écartent les passants. Quant aux Germains, avec leur grand corps et leur tête juchée on ne sait où, ils ne sont bons qu'à se faire tuer dans l'arène pour le plus grand plaisir du peuple romain. »

« Autrefois dans chaque famille, le fils était élevé entre les bras d'une mère dont toute la gloire était de garder la maison et de se faire l'esclave de ses enfants... Aujourd'hui le nouveau né est remis entre les mains d'une misérable servante grecque, à laquelle on adjoint un ou deux esclaves pris au hasard, les plus vils d'ordinaire et les plus incapables d'un emploi sérieux. Ce sont leurs contes et leurs préjugés qui imprègnent ces âmes neuves et ouvertes à toutes les influences. »

— *Sur les marchés d'esclaves, chaque race avait sa spécialisation, ses qualités propres. Les esclaves effectuaient toutes les besognes matérielles et combattaient dans l'arène pour distraire les Romains. Dans certains cas, on leur confiait l'éducation des enfants. (Faire comprendre aux élèves les conséquences sociales de tels procédés.)*

c) CONDITION DES ESCLAVES

Texte : Nourriture des esclaves.

CATON, *De re rustica*, 104. in Boiesier, p. 311.

« Caton nourrissait ses esclaves d'olives tombées, de saumure et de vinaigre. Il fabriquait pour eux une espèce de vin dont il a pris soin de nous laisser la recette : « Mettez dans une futaie dix amphores de vin doux et deux amphores de vinaigre bien mordant. Ajoutez-y deux amphores de vin cuit et cinquante d'eau douce. Remuez le tout ensemble avec un bâton trois fois par jour pendant cinq jours consécutifs, après quoi vous y mêlerez 64 setiers de vieille eau de mer. Ce vin se boira jusqu'au solstice. S'il en reste plus tard, ce sera de l'excellent vinaigre. »

Caton recommande aussi de surveiller le régisseur, un esclave lui aussi, et de vendre : « Les bœufs qui prennent de l'âge, les vieux chariots, les vieilles ferrailles, les esclaves âgés, les esclaves malades, bref, tout ce dont on n'a plus besoin. »

— *Les esclaves étaient nourris et vêtus de la façon la plus économique possible, ils n'étaient entretenus que lorsqu'ils rapportaient, par après, on s'en débarrassait.*

Textes : La fureur d'un maître.

PLAUTE, *Les Captifs*.

Tel est mon bon plaisir.

JUVÉNAL, *Satires*.

« Emmenez-le, qu'on lui donne de lourdes et épaisses entraves. De là, tu iras aux carrières de pierres, et quand les autres auront à tailler huit pierres dans la journée, si tu n'en fais pas la moitié en sus, on ne t'appellera plus que l'homme aux coups de bâton. »

« Préparez la croix pour cet esclave. Quel est le crime qui lui vaut cette condamnation à mort ? Qui témoigne contre lui ? Qui l'a dénoncé ? Il n'est pas d'hésitation qui ne se justifie la vie d'un homme est en jeu.

— Insensé. Il n'a rien fait, soit. Mais je le veux, je l'ordonne. Mon bon plaisir est une raison suffisante. »

— *Ils étaient traités de la façon la plus honteuse qui soit, on exigeait d'eux des rendements surhumains, leur maître disposait même de leur vie.*

Texte : L'esclavage vis-à-vis du droit.

Extraits de DIAKOV, ouvrage cité.

« L'esclave n'est pas une personne. » (Institutes, I.14.4.)

« Les esclaves, animaux et autres choses. » (Digeste, VII.1.§11.)

« L'esclave ou autre bétail. » (Digeste, VI.1.15.§3.)

— *Les esclaves ne jouissent d'aucun droit, ils sont considérés comme du bétail.*

d) L'AFFRANCHISSEMENT

Texte : Affranchissements.

Denys d'HALICARNASSE, *Antiquités romaines*, IV, 24.

« Les affranchissements massifs menèrent à de tels abus, que les plus hautes vertus romaines risquèrent d'être corrompues par le sang servile. Des esclaves, ayant ramassé un pécule par le brigandage, le vol ou d'une autre façon déshonorante, pouvaient racheter, grâce à cet argent immonde, leur liberté et du coup devenir des Romains. D'autres, témoins ou complices des méfaits de leur maître : empoisonnements, meurtres, crimes envers les dieux ou la communauté, obtenaient la liberté comme prix de leur silence. Certains maîtres affranchissaient leurs esclaves à condition que ceux-ci, une fois libres, leur cèdent la ration mensuelle gratuite de blé ou toute autre libéralité dont les meneurs politiques gratifiaient périodiquement les citoyens pauvres. D'autres rendaient la liberté à leurs esclaves par légèreté ou par vaine gloire. J'en ai même connu qui affranchissaient la totalité de leurs esclaves par testament afin d'être appelés « défunts magnanimes » et beaucoup de ces esclaves ont suivi leur convoi funèbre coiffés du « pileus », le bonnet de la liberté. »

— *Les esclaves pouvaient échapper à cette condition servile par l'affranchissement qui pouvait se réaliser de plusieurs façons :*

- *rachat de la liberté grâce aux économies ;*
- *liberté pour prix du silence ;*
- *liberté à condition de céder à leur ancien maître les libéralités de l'état envers les pauvres ;*
- *liberté par testament du maître.*

(Extraire les conséquences politiques, économiques et sociales.)

Schéma de la matière

L'ESCLAVAGE DANS LE MONDE ROMAIN

1. SOURCES DE L'ESCLAVAGE

Asservissement des populations vaincues par les Romains.

- Esclavage pour dettes.
- Esclavage de naissance.
- Esclavage pour crime contre l'état.

2. NOMBRE ET EMPLOI DES ESCLAVES

- Esclaves très nombreux à Rome, masse importante de la population ouvrière.
- Utilisation des esclaves aux travaux les plus pénibles.
- Ils accompagnent leur maître, témoins de la richesse.
- Spécialisation par race.
- Éducation des enfants.

3. CONDITION DES ESCLAVES

- Nourris et vêtus de façon économique.
- Traités de la façon la plus honteuse.
- Droit de vie et de mort du maître.
- Légalement : aucun droit, considérés comme du bétail.

4. AFFRANCHISSEMENTS

Permet à l'esclave de sortir de sa condition :

- Rachat de la liberté grâce aux économies.
- Liberté pour prix du silence.
- Liberté avec obligation de céder les libéralités de l'état.
- Liberté par testament du maître.

Lexique

- Sesterce : ancienne monnaie romaine.
- Casaque : surtout à manches très larges.
- Soubrette : suivante de comédie.
- Préjugé : ce qui peut inspirer un jugement, opinion préconçue.
- Saumure : préparation liquide salée où l'on conserve les viandes.
- Futaille : tonneau.
- Setier : ancienne mesure pour les liquides.
- Solstice : temps où le soleil est le plus loin de l'équateur.
- Idiotisme : langue propre à une nation.
- Navette : instrument de tissage qui fait courir le fil sur le métier.
- Usure : intérêt au-dessus du taux fixé par la loi.
- Vociférer : parler en criant et avec colère.
- Débiteur : personne qui doit.
- Babil : langage des petits enfants.
- Pécule : petites économies.

Applications

1. Texte : *Conséquences de l'emploi d'esclaves.*

Extrait de BOISSIER, p. 315.

« Le Romain des premiers temps de la République, qui n'avait guère qu'un domestique pour sa personne, qui se servait lui-même, était resté énergique et actif ; il a conquis le monde.

» Celui de l'Empire, qu'environne toujours une troupe d'esclaves, devient lâche, efféminé, rêveur. De tous les meubles de sa maison, le lit est celui dont il rêve le plus souvent. »

— D'après l'étude que nous avons faite du monde romain, les affirmations de l'auteur sont-elles justifiées ?

2. Donnez un tableau comparatif de l'esclavage :

- en Orient Classique ;
- en Grèce ;
- à Rome.

Questionnaire de révision

1. Quelles sont les sources de l'esclavage à Rome ?
2. A quelles tâches étaient employés les esclaves ?
3. Quelle est la condition des esclaves ?
4. De quelles manières pouvait se réaliser l'affranchissement ?
5. Quelles sont les nécessités stratégiques de l'asservissement de populations entières ?
6. Quelles sont les conséquences économiques de l'esclavage pour dettes ?
7. Quelles sont les conséquences sociales de l'éducation par les esclaves ?
8. Quelles sont les conséquences des affranchissements ?

Questions d'examen

1. En vous basant sur les textes : *Spécialisations des esclaves,*
Des hommes ou des bêtes,
Tel est mon bon plaisir,
à quelles tâches étaient employés les esclaves et dans quelles conditions ?
2. Quelles sont, dans tous les domaines, les conséquences de l'esclavage ?

Suggestions de coordination

1. Coordination avec le cours de latin : traduction de textes se rapportant à l'esclavage.
2. Coordination avec les cours de morale : étude des divers mouvements esclavagistes dans l'histoire de l'humanité.
3. Coordination avec le cours de français : étude de textes littéraires traitant de l'esclavage aux diverses époques.

Aspect du tableau noir

Lexique — — — Application — — Questions de révision — — —	<i>L'esclavage dans le monde romain</i>	
	1. <i>Sources</i>	3. <i>Condition</i>
	2. <i>Nombre et emploi.</i>	4. <i>Affranchissement</i>

N.B. Pour les détails du plan et autres points, voir les diverses rubriques
G. DENOISEUX.

ERASME ET L'HUMANISME AUX PAYS-BAS

CLASSE DE TROISIEME DES HUMANITES

Bibliographie

- Hans VAN WERVEKE, *Bruges et Anvers. Huit siècles de commerce flamand*. Librairie encyclopédique, Bruxelles, 1944, in 8°.
- Daniel VAN DAMME, *Ephéméride illustrée de la vie d'Erasmus*, édition du XV^e centenaire de la mort d'Erasmus 1536-1936. La Société Anonyme de Roto-gravure d'Art, Anderlecht, 1936, in 4°.
- *L'Europe humaniste*, Catalogue de l'exposition organisée au Palais des Beaux-Arts à Bruxelles du 15 décembre 1954 au 28 février 1955. Editions de la Connaissance S.A.
- Paule CISELET et Marie DELCOURT, *Belgique 1567 par Messire Ludovico Guicciardini*. Textes présentés par Collection Nationale, Office de Publicité, Bruxelles, 1948.
- Léon-E. HALKIN, *Les Colloques d'Erasmus*. Textes choisis, traduits et annotés, Collection Lebègue, Office de Publicité, Bruxelles, 1942.
- ERASME, *Eloge de la Folie*, Bibliothèque de Cluny, vol. 8, Editions de Cluny, Paris, 1941.
- Etienne SABBE, *Anvers, métropole de l'Occident, 1492-1566*. Collection « Notre Passé », La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1952.
- Adrien JANS, *Erasmus*. Collection « Les Œuvres », Goemaere, Bruxelles, 1942.
- Marie DELCOURT, *Erasmus*. Editions Libris, Bruxelles, 1944.
- Thomas MORUS, *L'Utopie*, à Paris, rue de Beaune, à l'enseigne du Pot Cassé, 1945.
- CLIO XX^e, *L'homme et la guerre*.

Matériel didactique

Magnétophone.

Episcopes.

Carte des Pays-Bas sous Charles-Quint.

Résumé de la leçon

A. LE MILIEU

1. RICHESSE

Grandes découvertes ; Anvers, métropole européenne (texte A ; projection van Werveke, *Bruges et Anvers* pl. 27) ; délégués de toute l'Europe à Anvers ; grands brasseurs d'affaires ; centre financier ; emprunts des souverains (pr. J. Fugger, dans *Europe humaniste*, pl. 22).

2. DÉVELOPPEMENT DE L'IMPRIMERIE

Thierry Maertens ; essor de l'imprimerie à Anvers ; arrivée de Plantin

vers 1540-1550. Livres imprimés pour l'exportation jusqu'en Afrique et en Amérique; livres en latin, en français, en anglais, en néerlandais; bibles en danois (t. C).

3. MÉCÉNAT

Mécénat des hommes d'affaires anversoises collectionneurs comme, par exemple, les Schetz enrichis par les mines du Limbourg.

Anvers s'efforce de retenir Dürer en lui assurant une rente de 300 philippes d'or.

Artistes mobilisés pour décorer la ville lors de la visite de souverains.

Mécénat de Marguerite d'Autriche, Marie d'Hongrie, Charles-Quint (vitraux de Ste-Gudule).

4. RÉFORME, INQUISITION

Un imprimeur est décapité à Anvers en 1542 pour avoir imprimé une bible luthérienne.

Plantin soupçonné d'hérésie.

Émigration d'artistes en Allemagne.

Humanistes, — Erasme et Juste-Lipse notamment — soupçonnés et vilipendés.

B. LES HUMANISTES

1. *Université de Louvain* avec le Collège des Trois Langues (t. B). Théologiens louvanistes en butte aux injures de Luther.
2. *Erasme*, 1466-1536. (pr. *Erasme*, dans Marie DELCOURT, *Erasme* p. 78) Prince des humanistes.
- a) *Erasme européen* : Rotterdam, Louvain, Anderlecht (pr. *Maison d'Erasme à Anderlecht*, ds VAN DAMME, *Ephémérides*, p. 42). Angleterre, Italie, Bâle.
- b) *Prestige d'Erasme*, certaines éditions de ses œuvres (t. D. — pr. *lettre de François I^{er} à Erasme ds Van Damme*, *Ephémérides* p. 44 ; *lettre de Rabelais ibidem* p. 56).
- c) *Amitié Erasme - Thomas More* (pr. *portrait de More ds Europe humaniste* pl. 78). Séjours d'Erasme en Angleterre. Pierre Gilles, d'Anvers, ami commun d'Erasme et de More. « L'Eloge de la Folie », d'Erasme, est dédié à More. More connaissait les Pays-Bas (t. E).
- d) *L'œuvre d'Erasme*.
Éditions critiques de textes sacrés (pr. Feuille manuscrite des « Scolies des Pères de l'Eglise » ds VAN DAMME, *Ephémérides* p.26). Œuvres dans lesquelles Erasme critique la guerre (t. F), les abus de l'Eglise (t. G), l'ignorance (t. H). Il veut rénover la religion.
Eloge de la Folie, *Colloques*, *Adages*, *Lettres*. Ces dernières sont souvent publiées par leurs destinataires. (pr. *Billet d'Erasme*, ds M. DELCOURT, *Erasme* p. 110 ; édition des *Adages* par Alde, ds VAN DAMME, *Ephémérides*, p. 182 ; *portrait d'Alde*, *ibid.* p. 18 ; *portrait de Froben*, *ibid.*, p. 25).
- e) *Erasme touché par la Réforme* ; il ne prend pas parti ; il est blâmé des deux côtés ; dernières années assombries. Meurt en 1536. (pr. *Crâne d'Erasme* dans VAN DAMME, *Ephémérides* p. 63).

3. Erasme éclipse les autres humanistes de chez nous, qui pourtant ne manquent pas. Citons entre beaucoup d'autres *Clénard* qui naît à Diest, apprend l'arabe tout seul, voudrait convertir les musulmans ; *Juste Lipse* qui, soupçonné d'hérésie, fut professeur à Iéna et à Leyde.

Questionnaire

1. Montrez par des exemples, combien fut grand le prestige d'Erasme.
2. Citez quelques œuvres d'Erasme.
3. D'après les textes lus, quels abus de l'Eglise Erasme stigmatise-t-il ?
4. Montrez, par l'exemple d'Anvers au 16^e s. que vie économique et vie culturelle sont liées.

Question d'examen

En vous basant sur les textes D, E, F, montrez en quelques lignes qu'Erasme fut un grand Européen. Dressez une carte de ses déplacements. (Utilisez d'un contour muet.)

Au tableau noir

L'HUMANISME AUX PAYS-BAS

A. LE MILIEU

1. *Richesse*. Grandes découvertes ; Anvers métropole européenne.
2. *Imprimerie*. Th. Maertens. Louvain, Bruges, Anvers (Plantin) ; grand nombre de livres latins.
3. *Mécénat* des hommes d'affaires et des princes (Marg. d'Autriche, Marie de Hongrie, Charles-Quint).
4. *Les luttes religieuses* paralysent l'essor humaniste (condamnations, émigration).

B. L'HUMANISME

1. *Louvain* et le *Collège des Trois Langues*.
2. *Erasme* de Rotterdam, prince des humanistes.
Grand voyageur ; ami de More.
Il jouit d'un immense prestige.
Œuvres : éditions critiques de textes sacrés ; *Eloge de la Folie*, *Colloques*, *Adages*, *Lettres*. — Imprimeurs : Alde à Venise et surtout Froben à Bâle.
— Erasme attaque les abus de l'Eglise, la guerre, l'ignorance.
Dernières années assombries par les querelles religieuses. Mort en 1536.

C. AUTRES HUMANISTES : CLÉNARD, JUSTE LIPSE.

Textes

- A. *Portrait d'Anvers* par GUICHARDIN. Extrait de : *Belgique 1567* par MESSIRE LUDOVICO GUICCIARDINI. Textes présentés par Paule Ciselet et Marie Delcourt. Collection nationale, Office de Publicité, Bruxelles, 1948, p. 45.

« Elle (Anvers) a le beau môle ou port de la rivière, appelé Werf, avec sa place très spacieuse, appelée vulgairement Crane, ainsi nommée pour un ingénieux instrument ou

machine qui y est, avec lequel toutes navires sont facilement déchargées. Cette place est toute pavée et sur le bord de la rivière bien relevée, où les navires principalement se viennent décharger de toutes portées ; de sorte que entre grandes et petites y en a toujours grand nombre qui vont et viennent, lesquelles rendent une vue vraiment plaisante et admirable : découvrir en une oïllade un si grand espace d'une telle rivière, avec marée perpétuelle, voir aller et venir à toute heure et en tout endroit navires de tant d'instruments et moyens pour les manier que toujours s'y voit choses nouvelles. »

B. L'université de Louvain, vue par GUICHARDIN, *ibidem*, p. 39.

« Elle (la ville de Louvain) a sur toute autre chose belle la très fameuse universelle étude en toute faculté et profession de science, où il y a plus de vingt collèges, esuelles, par hommes très doctes, on lit et apprend toutes sciences de lettres ; entre les dits collèges, en a quatre renommés appelés *Lilium, Castrum, Porcus* et *Falco* en chacun desquels sont lues et enseignés généralement toutes facultés et arts libéraux que les sages appellent d'une voix seule philosophie ; et ajouterons à ces quatre, le cinquième collège appelé *Trilingue*, pour atant qu'en celui-ci particulièrement se montrent et apprennent les trois langues, à savoir la latine, grecque et hébraïque. De cette université sont sortis et souvent sortent hommes très doctes et excellents par leur vertu et renommée, comme fut de notre mémoire le pape Adrien VI, natif d'Utrecht, lequel, avant que parvenir au cardinalat, avait longuement étudié et en office en cette école, au moyen de quoi fut depuis précepteur de l'empereur Charles-Quint. »

C. L'imprimerie à Anvers. Extrait de ETIENNE SABBE, *Anvers, Métropole de l'Occident, 1492-1566*, Collection « Notre Passé », p. 150-106, La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1952.

« L'humanisme aidant, les impressions en latin l'emportèrent par le nombre ; il y en eut 614 à Anvers de 1500 à 1540. Non seulement les intellectuels, mais aussi le peuple se montraient avides de savoir, car les livres flamands, au nombre de 499, occupèrent le deuxième rang. L'imprimerie anversoise fut à vrai dire polyglotte et universelle ; de ses presses sortirent également 140 ouvrages français, des œuvres anglaises, danoises, espagnoles »

D. Prestige d'Erasmus. Extrait de : ADRIEN JANS, *Erasmus*, p. 46-47, coll. « Les Œuvres », Goemaere, Bruxelles, 1942.

« revenant de Bâle au fil du Rhin, ayant accosté le débarcadère de Boppard, il (Erasmus) se promenait sur la berge, quand quelqu'un le désigna au collecteur des droits qui portait le nom avenant de Christophorus Cinicampianus, Eschenfelder en langue vulgaire :

« Comment exprimer les transports de joie auxquels put se livrer notre homme, raconte Erasmus. Il m'entraîne chez lui. Sur une petite table, parmi les billets de perception, se trouvaient les opuscules d'Erasmus. Il ne cesse de proclamer son bonheur, appelle ses enfants, appelle sa femme, appelle tous ses amis. En même temps, il fait porter aux matelots qui poussaient de grands cris deux chopines de vin et, comme ils en réclamaient davantage il leur en envoya une seconde fois, et promet qu'au retour il exonérera de tout impôt celui qui a conduit à Boppard un pareil personnage. » »

E. Pierre Gilles, vu par THOMAS MORE, extrait de THOMAS MORE, *L'Utopie*, p. 38-39. A l'enseigne du Pot cassé, rue de Beaune, Paris.

« Pendant mon séjour dans cette ville (séjour de Th. More à Anvers) je reçus beaucoup de monde ; mais aucune liaison ne me fut plus agréable que celle de Pierre Gilles, Anversoise d'une grande probité. Ce jeune homme qui jouit d'une position honorable parmi ses concitoyens en mérite une des plus élevées, paré ses connaissances et sa moralité, cars on érudition égale la bonté de son caractère. Son âme est ouverte à tous ; mais il a pour ses amis tant de bienveillance, d'amour, de fidélité et de dévouement, qu'on pourrait le nommer, à juste titre, le parfait modèle de l'amitié. Modeste et sans fard, simple et prudent, il sait parler avec esprit, et sa plaisanterie n'est jamais une injure. Enfin l'intimité qui s'établit entre nous fut si pleine d'agrément et de charme, qu'elle adoucit en moi le regret de ma patrie, de ma maison, de ma femme, de mes enfants, et calma les inquiétudes d'une absence de plus de quatre mois. »

F. ERASME : *Lettre à Antoine de Berghes*. 14 mars 1514. Extraits cités dans : MARIE DELCOURT, *Erasme*, Editions Libres, Bruxelles 1944, p. 121-122.

« Je me suis souvent étonné, je ne dis pas que des chrétiens, mais simplement des hommes, en arrivent à ce point de folie de mettre tant d'efforts, d'argent, de courage à s'assurer leur perte mutuelle... Toutes les bêtes ne se battent pas, mais seulement les fauves : elles ne se battent pas à l'intérieur d'une seule espèce ; elles se battent avec leurs armes naturelles, et non, comme nous, avec des machines nées d'un art diabolique ; elles ne se battent pas pour n'importe quoi, mais pour leurs petits et pour leur nourriture. La plupart de nos guerres naissent de l'ambition ou de la colère ou de la luxure ou d'une autre maladie de l'âme. Enfin les animaux ne vont pas à leur mort en troupeaux compacts comme nous. Nous qui portons le nom du Christ, lequel ne nous a jamais enseigné que la bonté et par son propre exemple ; nous qui sommes les membres d'un seul corps, une seule chair ; qui nous nourrissons du même esprit, des mêmes sacrements ; qui sommes appelés à la même immortalité ; qui aspirons à la communion suprême qui doit nous unir au Christ comme lui-même est uni au Père, peut-il y avoir au monde une chose d'un prix si grand qu'elle nous amène à faire la guerre ? La guerre est si néfaste, si affreuse, que même avec l'excuse de la justice parfaite, elle ne peut être approuvée d'un homme de bien... S'il s'agit de gloire, il est beaucoup plus glorieux de construire des villes que d'en démolir. C'est le peuple qui construit et entretient les villes : c'est la folie des princes qui les détruit. »

C. *Critique de la Papauté* par Erasme. Extrait de : ERASME, *Eloge de la Folie*, Paris, Editions de Cluny, 1941, p. 122-123.

« Les papes, qui sont les vicaires de Jésus-Christ sur la terre, ne mèneraient-ils pas aussi la vie la plus triste et la plus désagréable, s'ils allaient entreprendre de marcher sur les traces de ce divin Sauveur, s'ils s'efforçaient d'imiter sa prauvreté, ses travaux, sa doctrine, ses souffrances et son mépris pour les choses d'ici-bas ; s'ils songeraient que le mot pape signifie père, et que le titre de très saint dont on les honore les avertit de s'en rendre dignes ? Après toutes ses réflexions, quel est l'homme qui voudrait sacrifier tout son bien pour acheter une place si difficile à remplir, ou employer le fer, le poison et toutes sortes de violences pour la conserver après l'avoir acquise ? De quelle foule d'agréments et de commodités de toute espèce ne se priveraient pas tout-à-coup les papes, s'ils allaient s'aviser un jour d'avoir de la sagesse ? que dis-je, de la sagesse ? S'ils avaient seulement un grain de ce sel dont parle Jésus-Christ ? A tant de richesses, d'honneurs, de puissance, de victoires, de charges, de dignités, d'emplois, d'impôts, de grâces, d'indulgences, de chevaux, de mulets, de gardes et de voluptés de toute espèce, on verrait succéder tristement les veilles, les jeûnes, les larmes, les prières, les sermons, les études, les soupis et mille autres misères semblables. ...Mais ce qui serait encore bien plus inhumain, bien plus horrible, bien plus abominable ce serait de vouloir réduire les princes de l'Eglise eux-mêmes, ces véritables lumières du monde, au bâton et à la besace. Ne craignons point ce malheur pour nos très saints Pères. Ils laissent à saint Pierre et à saint Paul, qui ont du temps de reste, les peines et les travaux de la papauté, et gardent pour eux les honneurs et les plaisirs qui environnent aujourd'hui le saint Siège apostolique. »

H. Un « Colloque » d'Erasme ; extrait. LÉON-E. HALKIN, *Les Colloques d'Erasme*, Textes choisis, traduits et annotés, Collection Lebègue, Office de Publicité, Bruxelles, 1942, p. 53-54.

Le Père abbé et la femme instruite (Fragment)

Antrone. — ...L'instruction n'est point faite pour les femmes ; et une dame n'a qu'à vivre agréablement.

Magdalie. — Tout le monde n'est-il pas appelé à bien vivre ?

Antrone. — Je pense bien que oui.

Magdalie. — Mais alors est-il possible de vivre agréablement sans vivre bien ?

Antrone. — Au contraire hélas ! qui peut vivre agréablement s'il se mêle de vivre bien ?

Magdalie. — Vous approuvez donc ceux qui vivent mal, pourvu qu'ils ne manquent pas de plaisirs ?

Antrone. — J'estime qu'ils vivent bien du moment qu'ils vivent avec agrément.

Magdalie. — O Abbé subtil, quelle épaisse philosophie ! Dites-moi en quoi consiste cet agrément de la vie ?

Antrone. — Dans les plaisirs du lit, de la table, dans le droit de satisfaire ses caprices, dans l'argent et les honneurs.

Magdalie. — Mais si, à ces biens, Dieu ajoute la sagesse, l'agrément s'enfuira-t-il de la vie ?

Antrone. — Qu'appellez-vous sagesse ?

Magdalie. — La sagesse, c'est de comprendre qu'il n'est point pour l'homme de bonheur en dehors des biens spirituels ; que la fortune, les honneurs et la naissance ne peuvent le rendre plus heureux ou meilleur.

Antrone. — Perte soit de cette sagesse !

Magdalie. — Mais si je prends plus de plaisir à lire un bon auteur que vous n'en trouvez à la chasse, au vin ou au jeu, pouvez-vous dire que j'ignore l'agrément de l'existence ?

Antrone. — Pour moi, ce ne serait pas une existence supportable.

Magdalie. — Je ne vous demande pas ce qui vous plaît le plus, mais ce qui devrait vous plaire.

Antrone. — Je ne voudrais pas que mes moines fussent toujours occupés à lire.

Magdalie. — Mon mari approuve cependant mes goûts. Mais pourquoi ne les tolérez-vous pas chez vos moines ?

Antrone. — Parce que, si je les laissais faire, ils seraient moins soumis ; ils m'objecteraient les *Décrets*, les *Décrétales*, ils en appelleraient à saint Pierre et à saint Paul.

Magdalie. — Vous leur donnez donc des ordres qui contredisent l'enseignement de saint Pierre et de saint Paul ?

Antrone. — Cet enseignement, le l'ignore, mais je n'aime pas un moine qui répond, et je serais vexé qu'un de mes inférieurs en sût plus long que moi.

Magdalie. — Voilà un malheur que vous pouvez éviter : tâchez d'être le plus instruit de tous.

Antrone. — Je n'en ai pas le loisir.

Magdalie. — Et pourquoi ?

Antrone. — C'est le temps qui me manque.

Magdalie. — Vous n'avez pas le temps d'étudier ?

Antrone. — Non.

Magdalie. — Qu'est-ce qui peut vous arrêter ?

Antrone. — Les heures monastiques qui sont bien longues, le soin de la maison, la chasse, les chevaux, la vie de cour.

Magdalie. — Ainsi, c'est cela que vous préférez à la sagesse !

Antrone. — Je suis fidèle aux traditions.

Magdalie. — Mais, dites-moi, si quelque Jupiter vous donnait la puissance de transformer en bêtes à votre choix vos moines et vous-mêmes, les changeriez-vous en porcs et souhaiteriez-vous d'être un cheval ?

Antrone. — Pas du tout.

Magdalie. — Mais ainsi, vous éviteriez cependant que l'un de vos moines fût plus savant que vous.

Antrone. — Peu m'importe que mes moines soient des bêtes de telle ou telle espèce, pourvu que moi je reste un homme.

Magdalie. — Et pensez-vous que celui ne s'instruit pas et ne veut pas s'instruire mérite encore le nom d'homme ?

Antrone. — Mon savoir me suffit.

Magdalie. — Les porcs aussi se contentent du leur.

Edmond TELLIER.

LE COSTUME FEMININ SOUS LE REGNE DE LOUIS XV

CLASSE DE 2^e FAMILIALE

Bibliographie

- Jacques RUPPERT, *Le Costume* : tome III, Arts décoratifs, Paris, Flammarion, 1959.
- Jacques RUPPERT, *Le Costume* : tome IV, Arts décoratifs, Paris, Flammarion, 1958.
- Henry Harald HANSEN, *Histoire du Costume*, Paris, Flammarion, 1956.
- Frithjof VAN TIENEN, *Huit Siècles de Costume*, Verviers, Marabout Université, 1961.
- L. WILLEMS, *Le Costume et le Tissage à travers les siècles*, Bruges, Beyaert, 1949.
- Jacques HERISSAY, *Scènes et Tableaux du règne de Louis XV*, Paris, Gautier-Languereau, 1946.
- Roland MOUSNIER et Ernest LABROUSSE, *Le XVIII^e siècle, L'Epoque des Lumières (1715-1815)*, dans « *Histoire générale des Civilisations* », publiée sous la direction de M. CROUZET, tome V, 3^e éd., Paris, P.U.F., 1959.
- Gonzague TRUC, *Histoire illustrée de la Femme*, tome II, Paris, Plon, 1941.
- Gérard CAILLET, *Le Miroir de la Femme*, Paris, Seuil, 1950.

Matériel didactique

A. DOCUMENTS AUDIO-VISUELS

1. REPRODUCTIONS DE PEINTURES :

- | | |
|-------------------------------------|--|
| Chardin : La Pourvoyeuse | Boucher : Madame Bergeret |
| » : Le Bénédicité | Chardin : « Le Monde de la vie bourgeoise », Ed. Skira, 1963. |
| » : La Toilette du matin | et |
| Q. de La Tour : Madame de Pompadour | University Prints, Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles. |
| Van Loo : Marie Leczinska | |

2. REPRODUCTIONS DE GRAVURES :

- | | |
|---|--|
| « La Marchande de légumes » 1783 | séries 110 et 111, La Société aux |
| « Un Bal masqué à Versailles, au XVIII ^e siècle ». | XVII ^e et XVIII ^e s., Ed. La Documentation française, Paris, 1953. |
| La Documentation Photographique, | |

3. ENREGISTREMENT SUR BANDE, d'après les disques suivants :

- a) *Musique* : J. Phil. Rameau : Suite des Indes galantes (Air pour Zéphire).
Fr. Couperin : Pavane.

- b) Chansons : F. VERNILLAT et P. BARBIER, *Histoire de France par les chansons*. Régence et Louis XV, L.D.Y.4107, Le Chant du Monde, Paris.

B. LECTURES

« Les Poupées de Paris » et « Situation sociale sous Louis XV. »

C. ECHANTILLONS DE TISSUS

serge, flanelle, toile grossière, -taffetas, satin uni, satin broché.

PAROLES DES CHANSONS

« SUR MADAME DE POMPADOUR »

Les grands seigneurs s'avilissent
Les financiers s'enrichissent
Tous les poissons s'agrandissent
C'est le règne des vauriens.
On épuise la finance
En bâtiments, en dépenses
L'Etat tombe en décadence
Le roi ne met ordre à rien.

Une petite bourgeoise
Elevée à la grivoise
Mesurant tout à la toise
Fait de la Cour un taudis.
Le roi, malgré son scrupule,
Pour elle follement brûle...

« LOUIS DU NOM DE BIEN-AIMÉ »

Louis, du nom de Bien-Aimé
Ton peuple te déclare indigne
Sans doute, on t'avait mal nommé
Louis, du nom de Bien-Aimé.
Par ton sceptre, on est opprimé
Si l'on n'est traître et fourbe insigne
Louis du nom de Bien-Aimé
Ton peuple te déclare indigne.

LECTURES

AMBASSADRICES DE LA MODE : LES POUPÉES DE PARIS

« Les poupées de la rue Saint-Honoré, vêtues des dernières créations de la mode parisienne, ont été assaillies dès leur arrivée à Londres par les tailleurs de la Cour qui ont passé toutes leurs nuits à reproduire, aussi fidèlement que possible, les modèles envoyés.

Les tailleurs allemands, eux, vont encore ajouter de l'ampleur aux paniers et l'on dit déjà que les carrosses seront trop petits pour contenir ces robes nouvelles.

D'Allemagne, les poupées poursuivront leur coyage en Italie ; pour la première fois cette année, elles ont été demandées à Constantinople. »

Le Miroir de la Femme, n° 14.

Méthode

LA SITUATION SOCIALE EN FRANCE VERS 1750

« La vie est chère, le pain augmente, la misère est grande, le brigandage sévit, le peuple murmure ; il y a même, à Paris, en 1750, de véritables émeutes, telles que le roi n'ose plus traverser sa capitale pour aller de Versailles à Compiègne et qu'on a tracé pour lui un chemin détourné qui a continué jusqu'à nous à porter le nom de route de la Révolte. »

J. HÉRISSEY, *Scènes et tableaux du règne de Louis XV*.

INTRODUCTION : 1. Une marchande ambulante liégeoise bien connue des élèves :
la marchande de poires cuites.

2. Au XVIII^e siècle, marchands et marchandes ambulants peuplaient les rues de Paris.

DOCUMENTS AUDIO-VISUELS

1. *Gravure 1783* : la marchande de pommes
la marchande de légumes.
2. *Chardin* : La Pourvoyeuse (servante).
3. *Chardin* : Le Bénédicité (petite bourgeoise).

Conclusion : costumes simples, de femmes qui travaillent (peu de revenus)
— robes faciles à exécuter, à porter
— matières modestes et solides (échantillons)
— tons sobres.

A. PEUPLE ET PETITE BOURGEOISIE

ANALYSE DES DOCUMENTS :

- a) occupations-milieu social.
- b) costume : ligne-matières-tons.

B. NOBLESSE ET RICHE BOURGEOISIE

1. *Q. de La Tour* : Mme de Pompadour + chanson sur Mme de Pompadour.
2. *Van Loo* : Marie Leczinska : +
« Air pour Zéphyre » de Rameau
« Pavane » de Couperin.
3. *Gravure* : Bal à Versailles :
4. *Boucher* : Mme Bergeret :

ANALYSE DES DOCUMENTS :

- a) personnage
 - b) toilette : ligne, matières, tons.
- faste de la Cour-dépenses excessives.
— riche bourgeoise — porte une somptueuse robe à panier double
— imite les dames de « qualité ».

CONCLUSION : toilettes élégantes, très façonnées, d'un prix élevé.

- matières riches, souples (échantillons)
— ornements coûteux.

témoignent d'un luxe réservé à une infime partie de la population.

5. *Chardin* : « La Toilette du matin » : robe « retroussée dans les poches » :
courante dans la bourgeoisie.

INCIDENCE ÉCONOMIQUE.

- la mode de Paris s'impose partout.
— publicité organisée par les industriels français d'où :
1. Essor de l'industrie textile, des industries de la baleine et du jonc.
 2. Profit pour les industriels et les marchands.
 3. Travail pour les ouvriers mais salaires médiocres.

Paris-élégance, bon goût, comme au XVII^e s. et comme de nos jours.

Lecture : Les poupées
de Paris ».

CONCLUSION :

Lecture : « Situation sociale ».

Sous Louis XV, le costume féminin offre un *contraste* causé par :

- les conditions de vie différentes,
- les situations sociales différentes.

Chanson : « Louis du Nom de Bien Aimé... ».

L'inégalité sociale provoquera un mécontentement grandissant contre le Régime, contre Louis XV, et sera une des causes de la Révolution de 1789.

LE COSTUME FÉMININ SOUS LE REGNE DE LOUIS XV : résumé.

Les documents (peintures, gravures, écrits) que nous possédons sur cette époque, nous apprennent que *les femmes du peuple et celles de la petite bourgeoisie* portent des vêtements aux *lignes simples, de tons sobres*, dans des *manières modestes* : futaine - serge - flanelle - toile de chanvre et parfois de lin.

Citons :

1. La robe à jupe droite, longue et ample ;
2. La robe « retroussée » : 2 jupes (celle de la robe est relevée sur une 2^e jupe).

Dans des 2 cas :

- corsage ajusté, en pointe ; manches 3/4.
- décolleté modeste, en pointe, orné d'un fichu.
- grand tablier et bonnet plat.

Ce sont des *costumes de femmes qui travaillent*.

Nous rencontrons aussi des toilettes somptueuses portées par les *dames de la noblesse et de la riche bourgeoisie*.

2 types :

a) la *robe volante* (robe d'intérieur)

- la jupe très longue, très ample est soutenue par un panier baleiné ;
- le corsage ajusté, en pointe, a un décolleté carré et profond ;
- le dos a conservé les plis Watteau de la Régence ;
- les manches 3/4 sont terminées par de larges volants.

b) la *robe à « panier double »* (surtout robe d'apparat).

- la jupe, toujours très longue, s'est aplatie devant et derrière ; elle s'étale largement sur les côtés où elle est soutenue par 2 paniers (parfois de proportions exagérées) ;
- le corsage est très ajusté : « taille de guêpe ».

Ces robes, taillées dans des matières riches et souples (satin, taffetas, velours, etc.) témoignent de la *vie luxueuse des privilégiés*.

Fréquemment, les dames de la bourgeoisie portent aussi : la « robe retroussée dans les poches » :

Deux jupes : celle de la robe est rentrée, sur les côtés, dans les fentes qui permettent d'accéder aux poches (suspendues à la taille, sur la deuxième jupe).

*
**

Le contraste dans le costume féminin correspond à des conditions de vie et à des situations sociales différentes.

La criante injustice constituée par l'inégalité sociale conduira à la Révolution.

Comme au XVII^e siècle, la mode parisienne a contribué :

- à la réputation d'élégance française créée par la publicité (poupées de Paris) ;
- à l'essor de l'industrie textile et du commerce.

Lexique

La futaine : (de Fosta : ancien nom du Caire) tissu pelucheux introduit en Occident à la suite des Croisades — coton et lin — ancêtre du tissu éponge.

La serge : étoffe légère de laine, à côtes fines, marquées à l'envers comme à l'endroit.

La flanelle : tissu léger en laine ou en coton, uni.

Le chanvre : plante dont la tige, comme celle du lin, fournit une fibre textile.

Questions d'examen

1. A l'aide de croquis muets complétés, montrez le contraste qui existe entre le costume des femmes du peuple et celui des dames de la noblesse, sous le règne de Louis XV.

2. Prouvez que les modes vestimentaires du règne de Louis XV donnent le reflet de la société contemporaine, de ses préoccupations et de sa situation économique.

Coordination

Avec les cours de :

Français : rédaction : description d'une toilette.

Dessin : croquis.

Travaux manuels : « paniers » en laiton.

Travaux à l'aiguille : robes de poupées.

Rosine GRIETEN-DELAVA.

L'ECONOMIE AVANT LA REVOLUTION INDUSTRIELLE

Place dans les programmes

- Humanités anciennes et modernes, 1^{er} cycle.
- Sections techniques de l'enseignement moyen : section familiale et sections techniques A3, A4, C1 et C3.
- Enseignement technique secondaire inférieur : sections A3 et C1.

Timing : deux ou trois leçons de quarante minutes, suivant le niveau de la classe et l'intérêt manifesté.

Bibliographie

Deux livres me paraissent essentiels :

- Jean-Alain LESOURD et Claude GERARD, *Histoire économique, XIX^e et XX^e siècles*, 2 vol., in-8°, Paris, A. Colin, 1963, 663 pp. (pagination continue), 2 x 20 N.F.

C'est une excellente synthèse de l'évolution économique du monde depuis le XVIII^e siècle jusqu'à 1960. L'accent est mis sur les structures et le vocabulaire, l'information est à jour, un état des questions, lorsque celles-ci sont importantes, le tout inséré dans un texte clair, concis, nuancé. La documentation est de même niveau : deux tableaux synoptiques de l'évolution économique pourront exercer le sens critique des grands élèves, les tableaux, les figures statistiques et les cartes sont nombreux et bien présentés. Une orientation bibliographique à la suite de chaque chapitre et une orientation des lectures à la fin du tome second complètent cet instrument de travail.

- *Les écrivains témoins du peuple*, in-8°, Paris, éd. Ditis, coll. « J'ai lu l'essentiel » (distribué en librairie par Flammarion), 1964, 506 pp., 5 N.F.

Ce livre de poche, qui peut être confié aux élèves du cycle supérieur des humanités, réunit des textes de trente écrivains témoins du peuple, présentés par Françoise et Jean Fourastié. C'est un instrument facile pour approcher la compréhension des problèmes posés par le niveau de vie et le genre de vie en France de Raoul Glaber à Eugène Leroy. Les réflexions qui introduisent le recueil rejoignent celles de *Machinisme et bien-être*.

Matériel didactique

CARTES

- La carte politique du monde actuel.
- La carte économique de l'Europe occidentale et centrale en 1500, dans PUTZGER, *Historischer Weltatlas*, éd. de 1961, pp. 70-71. A défaut, une carte oro-hydrographique de l'Europe suffit.

TEXTES

Dans l'ordre de présentation en classe :

- *Si vous étiez né Indien*, extr. de G. DOUART, *Opération amitié*.
- *Budget moyen d'une famille d'un ouvrier agricole français, 1707*, d'après VAUBAN, *Dîme Royale*.

— *Prix moyen annuel du setier de froment au début du XVIII^e siècle en France.*

DOCUMENTS VISUELS

Dans l'ordre de l'exploitation en classe :

- *Paysans indiens lors de la famine de 1945*, fotogr.
- *Repas de paysans*, tableau de Le Nain, 1642 (').
- *Personnage famélique*, bas-relief, Egypte pharaonique.
- *Surabondance de grain dans les silos des Etats-Unis*, fotogr.
- *La famine de 1953 aux Indes*, fotogr.
- *Les maigres et les gros*, tableau de Brueghel le Vieux, XVI^e siècle.
- *Araires et joug de garrot au Pakistan*, XX^e siècle, fotogr.
- *La moisson au Pakistan*, XX^e siècle, fotogr.
- *Moissonneuses-batteuses au travail aux Etats-Unis*, fotogr.
- *Clio XX^e, L'homme et le pain.*

Méthode et développement de la leçon

Au cours de cette leçon, la classe mettra en relief les *structures* de l'économie ancienne. Ces structures, — c'est-à-dire les formes et les activités *permanentes* à l'intérieur d'une économie, ainsi que les *rapports de proportion* entre les *différentes* forces en présence, — permettront aux élèves de situer dans un vaste ensemble et à leur juste mesure les fluctuations de l'économie, ou d'un secteur de l'économie, d'une période ou d'une région déterminée.

En cinquième des humanités, cette leçon pourra introduire la révolution industrielle.

Nous attirons particulièrement l'attention des utilisateurs éventuels de cette préparation sur la nécessité d'éliminer dans la leçon proprement dite les parties explicatives qui font partie de l'information du maître, au travers duquel elles passeront aux élèves selon l'opportunité du moment.

A. LE TIERS MONDE

Permanence des conditions de vie de notre passé dans un monde actuel inégal : *Si vous étiez né Indien.*

Atmosphère visuelle : Paysans indiens lors de la famine de 1945.

Une page de Georges Douart, qui résume la situation de l'Inde actuelle, nous en donnera une vive conscience.

L'auteur, jeune ouvrier engagé dans les Chantiers Internationaux pour construire la maison des autres, a pu vivre en travaillant, de la vie même de l'Inde.

« Si vous étiez né Indien...

Imaginez un petit peu, ça ne coûte rien... Votre mère vous aurait mis au monde dans un coin de la cabane, allongée sur un tas de guenilles... On vous aurait appelé Raj. A sept ans, votre mère vous ficelle un vieux torchon autour des hanches : finis les jeux insoucients... Vous êtes un petit homme, on vous envoie aider votre père aux champs et garder les chèvres. Il n'y a pas d'école pour les petits paysans indiens : vous ne savez ni lire ni écrire... et encore heureux que vous soyez en vie : la moitié de vos petits copains d'enfance sont déjà dans l'autre monde...

(1) Une diapositive de ce tableau peut être obtenue contre virement de 1,75 N.F. au C.C.P. 9061-88 à Paris, compte de l'Agent Comptable de la Réunion des Musées Nationaux, 34, Quai du Louvre, Paris 1^{er}.

» A quinze ans, on vous marie avec une fille de treize, et vous voilà bientôt père de famille ; vous l'aimez bien votre petit Profulla, vous en êtes fier, mais tant de maladies... rôdent. Un jour, il reste allongé dans un coin de la hutte, et vous êtes là à vous morfondre, impuissant, ne sachant que faire. Pas de docteur ni de médicaments..., il crève là, sous vos yeux, d'on ne sait quoi.

» Et vous continuez à exister. Vêtu d'un simple pagne, miné de paludisme, toujours à la merci des bêtes fauves, abruti de chaleur et de faim, vous grattez quand même votre lopin de terre, bienheureux encore si vous en avez un. Et si la mousson a tardé, votre unique repas disparaît. Dans votre tanière en torchis, vous avez faim, vos gosses ont faim, votre femme a faim, toute leur vie ils auront faim et... vous voyez mourir à petit feu les deux enfants qui restent des cinq ou six que votre femme a mis au monde.

» Vous arrivez à vingt-sept ans. Vingt-sept ans ! Et c'est fini. Epuisé par la dysenterie et mille autres maux, vous cessez de souffrir. »

— G. DOUART, *Opération amitié*, in-8°, Plon, 1958, extr. de *Les écrivains témoins du peuple*, pp. 502-503.

Situer l'Inde sur la carte. Décrivez les conditions de vie de cet Indien (impératifs de subsistance, mortalité et morbidité, coutumes, équipement scolaire et sanitaire, etc.). Inscrire ces composantes de la vie traditionnelle au tableau et au cahier.

Comment vit-on ailleurs, comment vivait-on autrefois ? Voilà pour la motivation.

Le problème de la croissance économique est complexe. Le but de cette leçon étant de fixer les structures de l'économie ancienne, ce n'est qu'occasionnellement que nous rencontrerons les causes du sous-développement. Celles-ci seront dégagées, ici et là, dans le cours du programme, avant de faire l'objet d'une synthèse : le « cercle vicieux » de la jachère et plus largement la question des crises agricoles seront, par exemple, étudiés dans le cadre de l'économie rurale au moyen âge. Une idée devra cependant être bien perçue au terme de cette leçon : le rôle, sinon déterminant, tout au moins prépondérant, de l'action du progrès technique sur les conditions de vie des individus.

B. NIVEAU DE VIE D'AUTREFOIS : UNE ENQUETE

Deux témoins parmi très peu d'autres⁽²⁾. Les chroniqueurs enregistraient de préférence « une histoire de surface », faite de destins singuliers, d'accidents et d'événements politiques. Les réalités collectives et constantes d'une époque échappaient à leur intérêt. Les causes ? Jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, l'âge d'or n'était pas devant, mais derrière. Il convenait de retrouver un « paradis perdu », plutôt que de construire la cité prochaine. L'accélération de l'histoire est toute récente et, avec elle, le souci de fixer les différentes manifestations de la vie quotidienne.

1. *Repas de paysans*, par Louis le Nain, 1642, Musée du Louvre.

« Les peintures de Le Nain sont des documents inestimables. Dans le célèbre *Repas des paysans* du Musée du Louvre (1642), Le Nain n'a manifestement pas voulu forcer la note de pauvreté ; un enfant tient dans ses mains un violon ; deux autres personnages boivent un verre de vin. Cependant, l'un des paysans et l'un des enfants sont pieds nus. La quasi-inexistence des instruments ménagers et l'usure des vêtements mal ajustés se retrouvent dans le *Repas de paysans*

(2) Le niveau de vie est le rapport d'un revenu en monnaie au prix d'une consommation. La nature de la consommation est choisie parmi les possibilités qu'autorise ce revenu.

de la collection du duc de Leeds ; il s'agit ici plutôt d'une pause autour d'un gobelet et d'une assiette que d'un repas. Le vieillard et la femme ont cet air de souffrance digne et courageuse que l'on retrouve dans un très grand nombre de documents et de descriptions de l'époque ; le garçon de quatorze ans environ, dont les cheveux trop longs envahissent le visage, marque une fatigue déjà adulte, les vêtements sont usés et troués (*).

Présenter le document. L'analyse de ce témoignage, complétée par l'analyse du budget présenté par Vauban, résumera les principaux effets de la vie économique sur l'individu. Le maître s'assurera toujours de la bonne prise de conscience par la classe des conditions de vie actuelles chez nous.

2. 1707. VAUBAN, dans la *Dîme Royale*, établit ainsi le budget moyen d'une famille d'un ouvrier agricole, marié et père de deux enfants.

Salaire : 90 livres (*).

Dépenses :

Un tiers de minot (*) de sel	8 livres 16 sous
Dix setiers de céréales (1/2 froment, 1/2 seigle) (soit 1.200 kgs) (*)	60 livres
Loyer, entretien (*) et autres nourritures	15 livres 4 sous
Impôts	6 livres
Total	90 livres

Vauban est-il exact, lorsqu'il nous rapporte la nature et le montant des dépenses de cette famille ? En parcourant la France pour la fortifier, il s'informait auprès des intendants et leur laissait des tableaux à remplir. « Au reste, tout ce que j'en dis n'est point pris sur des observations fabuleuses et faites à vue de pays, mais sur des visites et des dénombrements exacts et bien recherchés, auxquels j'ai fait travailler deux ou trois années de suite (*). »

Quelle est la proportion du coût des céréales dans ce budget ouvrier ? Quelle est la nourriture essentielle de cette famille paysanne ? Qualifiez la situation de cette famille et justifiez votre réponse. Sachant que les 7/8 de la population active partagent l'extrême pauvreté de cet ouvrier, quelle est la base essentielle de l'alimentation humaine ?

(3) Jean FOURASTIE, *Machinisme et bien-être*, p. 61, éd. de Minuit, in-8°, Paris, 1951.

(4) Ce tableau reprend les données principales du texte de Vauban, cité dans A. TROUX, G. LIZERAND, G. MOREAU, *Les Temps Modernes*, T. III des *Recueils de textes d'histoire pour l'enseignement secondaire*, pp. 216-217, in-8°, Liège, Dessain, 1959.

La valeur de la livre, confrontée au franc actuel, n'aurait aucun sens. Seul importe son pouvoir d'achat.

(5) Le minot de sel vaut 52 kilogs. Le petit salé, réservé pour le dimanche, remplaçait la viande de boucherie. Dire un mot des impôts de consommation.

(6) Le setier, — ici le setier de Paris, — vaut 120 kilogs. Vauban fournit des prix moyens pour une année ordinaire.

« Dans ce budget type, la ration de mèteil... donne moins de deux livres de mèteil par tête et par jour... Cette ration correspond à 400 gr. de pain de blé et à 400 gr. de pain de seigle. » J. FOURASTIE, *op cit.*, p. 38.

(7) L'achat des biens de consommation, autres que la nourriture, sera étudié dans le cadre du paragraphe consacré à l'industrie.

(8) Préface de Vauban à son *Projet de Dîme Royale*, cité d'après J. FOURASTIE, *op. cit.*, p. 18.

C. LES CRISES TYPIQUES D'ANCIEN REGIME : LES CRISES DE SUBSISTANCE

1. ROUTES ET ROULAGE

L'ampleur des variations géographiques du prix du blé indique qu'il n'y a pas en France et pratiquement dans le monde, de concurrence internationale ou nationale à grande distance, par suite de *la cherté prohibitive des transports*. La navigation intérieure reste dans l'enfance. Le roulage sur grande route, très lent, mal organisé et d'ailleurs nettement insuffisant, fait doubler le prix du blé.

Illustrons quelques aspects du problème par l'examen critique de la carte économique de l'Europe au XV^e siècle. Prenons la route avec la classe : des chemins ou plutôt des pistes non entretenues, le passage des cols, l'attente aux gués par suite de la fonte des neiges, la traversée des « déserts » et le banditisme endémique, les tracasseries administratives, etc. Le chaland est un moyen de transport plus facile à utiliser, le plus naturel, le moins coûteux, observons les limites de navigabilité des fleuves d'après les saisons, assistons au transbordement de la marchandise, constatons qu'il n'y a pas de canaux de jonction. Embarquons à Amsterdam en 1593 sur une nave des Hollandais révoltés contre Philippe II et allons fournir Livourne en blé nordique, quelques coups de canon pour forcer les portes de Gibraltar, le risque d'être arraisonnés par les Turcs et de terminer ses jours sur les galères d'Alger...

Par bon vent, le coche d'eau du XVIII^e siècle descendait de Mayence à Rotterdam en 8 jours, mais la remontée de Mayence à Strasbourg demandait 28 jours.

L'Espace comme personnage historique. « La Méditerranée du XVI^e siècle, écrit Braudel, correspond, *mutatis mutandis*, au monde de 1939 dans son ensemble... La Méditerranée du XVI^e siècle a encore en gros des dimensions romaines. Elle est pour l'homme immense et démesurée... Elle n'est pas la patrie souriante des touristes et des yachts, où l'on peut toujours toucher terre en quelques heures... Pour comprendre ce qu'elle est, il faut gonfler son espace autant qu'il est permis de le faire en esprit. »

2. HAUSSES COURTES ET CONVULSIVES DU PRIX DU BLÉ

Voici le prix moyen *national* du setier de froment au début du XVIII^e siècle en France⁽⁹⁾.

(9) E. LABROUSSE, *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle*, p. 103, in-8°, Paris, Dalloz, 1932. Pour faciliter l'établissement de ses graphiques, Labrousse a réduit les sous et les deniers en fractions centésimales de livre. A remarquer que les hausses rapides du prix du blé ne s'accompagnent pas d'une hausse des salaires.

Dix-sept cent neuf est l'année de la dernière famine enregistrée en France. E. Labrousse a pu retrouver les chiffres de décès enregistrés à Bourg-en-Bresse en 1709 : 30 % de la population en un an. C'est le pourcentage d'anéantissement des moribonds de la faim aux pires jours d'Auschwitz.

Une relation de l'hiver de 1709 pourrait être exploitée, si cela n'a pas été fait antérieurement. La relation du curé de Beton-Bazoches, — reprod. dans A. TROUX, G. LIZERAND, G. MOREAU, *op cit.*, pp. 218-219, — permet d'induire l'occasion des famines (qu'on opposera aux causes profondes), les variations saisonnières du prix des céréales et leur explication, les mesures administratives contre les accapareurs, la mentalité de contemporains, qui jettent un voile pudique sur la silhouette spectrale de la faim.

1706 : 13,7 livres
1707 : 12,5 livres
1708 : 19,4 livres

1709 : 43,2 livres
1710 : 31 livres
1711 : 19,1 livres

Comment se comporte le prix du blé en France pendant cette période ? Expliquez pourquoi la masse des consommateurs ne pourra plus satisfaire ses besoins essentiels. Quelle est la grande faucheuse d'hommes qui s'abat alors sur le pays ? Comment expliquez-vous que nous ne ressentons plus aujourd'hui les effets d'une mauvaise récolte de blé indigène ?

3. LA FAMINE EST DE TOUS LES TEMPS

Famine au temps des pharaons.

Depuis le commencement du monde, la faim a marqué l'histoire des hommes. Ce personnage famélique appartenait probablement à un fragment décoratif de la rampe menant à la pyramide d'Ounas (Egypte). Musée du Louvre.

Surabondance de grains dans les silos des Etats-Unis.

Famine aux Indes en 1953.

Les moyens de transport à bon marché sillonnent le monde du XX^e siècle. En fait, le problème est plus complexe et Brueghel le Vieux l'évoque au XVI^e siècle.

Les maigres et les gros, par Breughel le Vieux, XVI^e siècle.

« La situation dramatique et complexe des pays sous-développés, notent LESOURD et GÉRARD, réclame une *solution d'ensemble*... Que pourrait, en effet, signifier la puissance d'un Etat ou la défense d'un humanisme s'ils négligeaient cette immense tâche et cette angoisse ? »

J. MILHAU et R. MONTAGNE ont courageusement écrit :

« Le problème des surplus agricoles reste posé comme l'un des plus insolubles de l'économie capitaliste. L'agriculture commerciale se heurte à la fois à l'inélasticité des besoins solvables et à l'insolvabilité des besoins réels. Nous touchons ici au drame de l'agriculture, c'est-à-dire au drame même de la vie économique. Il y a sur la terre, — et pas seulement dans les pays sous-développés, — des êtres innombrables qui ont faim et qui ne peuvent payer leur pain. Les hommes qui peuvent payer veulent des automobiles, non du pain. Le marché, par sa logique, pousse beaucoup plus vers l'expansion industrielle que vers l'expansion agricole. »

— *L'agriculture d'aujourd'hui et demain*, P.U.F., 1961, cité d'après LESOURD et GÉRARD, *op. cit.*, T. II, p. 603.

Souligner la nécessité d'une collaboration des nations bien nanties à l'essor des nations faméliques (à déduire de l'opposition entre les maigres et les gros). La classe dégagera les impératifs moraux de notre action.

D. L'ECONOMIE ARTISANALE ET MANUFACTURIERE

1. LES INDUSTRIES DU TEXTILE ET DU BÂTIMENT L'EMPORTENT DANS D'ÉNORMES PROPORTIONS

Poursuivant l'analyse du budget de l'ouvrier agricole en 1700, Vauban note : « Restera quinze livres quatre sous sur quoi il faut que ce manœuvre paye le louage ou les réparations de sa maison, l'achat de quelques meubles, quand ce ne serait que de quelques écuelles de terre ; des habits et du linge... Mais ces quinze livres quatre sous ne le mèneront pas fort loin à moins que... sa

femme ne contribue de quelque chose à la dépense par le travail de sa quenouille, par la couture, par le tricotage de quelques paires de bas. »

Préférer, à cette analyse de Vauban, une prise de conscience du pouvoir d'achat « de l'intérieur », en poursuivant l'examen du tableau suggestif de Le Nain et du budget de 1707.

Quel pouvoir d'achat représentent les quatorze livres disponibles pour les dépenses non alimentaires ? Se référer au confort et à l'équipement ménagers actuels et faire observer la faible consommation d'objets fabriqués, — l'usure des vêtements mal ajustés, la pauvreté de la bure des hommes et des enfants, le drap garance de la mère comme unique note de couleur, l'absence de chaussures, la quasi inexistence des instruments ménagers, l'absence de pavement, les dimensions de la fenêtre et le coût du verre, — et l'importance des fabrications familiales (salaison de la viande, vinification, filature de la laine, du lin ou du chanvre, confection du mobilier).

Pour ne pas aborder ce qu'il est convenu d'appeler la révolution industrielle, la classe induira le faible développement de l'industrie de l'insolvabilité des besoins.

Rendre consciente la priorité de la satisfaction des besoins fondamentaux, comme ceux de nourriture et de protection (bâtiment). Mais veiller à ne pas laisser accréditer l'idée d'une hiérarchie des besoins, car ceux-ci sont multiples et explicites, une fois satisfaits les besoins fondamentaux.

2. SECTEUR MÉTALLURGIQUE ÉTROIT

Les premières pelles et bèches de fer apparurent chez nous vers 1750⁽¹⁰⁾.

Résumé synthétique au cahier

L'ECONOMIE ANCIENNE

Elle se caractérisait essentiellement par :

1. *L'énorme prédominance de l'agriculture.*

Les céréales formaient la base essentielle de l'alimentation humaine (la soupe au pain, le riz).

2. *L'absence de moyens de transport à bon marché.*

Une mauvaise récolte de céréales mettait le prix de la nourriture essentielle hors de portée de la masse des consommateurs. Le pays tout entier souffrait alors de la famine.

3. Le fait que l'industrie produisait surtout pour satisfaire les besoins primordiaux des consommateurs. *Les industries du textile et du bâtiment l'emportaient dans d'énormes proportions.* A la différence d'aujourd'hui, on fabriquait peu de machines : *la métallurgie était dérisoire.*

Aujourd'hui, le tiers monde (deux milliards d'hommes sur trois) connaît ces conditions de vie que l'humanité du passé a partagées pendant des milliers d'années. *Au XX^e siècle, seules y échappent les régions qui bénéficient des pro-*

(10) Auparavant, ces instruments étaient ferrés. C'est vraisemblablement le cas pour les bèches figurant sur les miniatures du *Veil Rentier* d'Audenaerde. Nous trouvons la mention de bèches ferrées dans une description d'un domaine royal carolingien.

grès technique. D'où la nécessité d'une collaboration des nations riches à l'essor des nations faméliques.

Lexique au cahier

Araire (un) : instrument d'ameublissement du sol ou appareil à semer en ligne.

Ex. : l'araire émiette la terre, la charrue la retourne.

Aratoire : adj., qui concerne l'agriculture. *Ex. : instruments aratoires.*

Budget (un) : exposé de la nature et du montant des dépenses et des revenus pour y faire face.

Bure (la) : étoffe grossière en laine rousse.

Chanvre (le) : plante textile. Matière textile fournie par le chanvre. *Ex. : toile de chanvre.*

Dysenterie (la) : maladie provoquée par l'infection des intestins.

Economie (une) : l'ensemble des activités qui concourent à la production, à la circulation et à la consommation des biens⁽¹¹⁾.

Ecuelle (une) : petit vase rond et creux, qui sert à contenir une portion de nourriture.

Famélique : adj., tourmenté par la faim.

Famine : une grande rareté d'aliments dans une région.

Guenille (une) : chiffon, vêtement délabré. *Ex. : un Indien en guenille.*

Hindou (un) : adepte de l'hindouisme, principale religion de l'Inde.

Industrie (une) : ensemble des activités qui concourent à la fabrication des objets.

Tiers monde (le) : désigne l'ensemble des pays qui connaissent encore l'économie ancienne, avec toutes ses conséquences⁽¹²⁾.

Questions d'examen

Ignorant dans quelle mesure l'utilisateur éventuel mettra en relief les divers aspects de cette leçon, et ne connaissant pas les problèmes que la classe soulèvera, nous ne proposerons pas un questionnaire-type de révision pour aider à la mémorisation raisonnée de cette leçon. De toute façon, sur la page du cahier faisant face au résumé et au lexique, l'élève disposera de notes et de croquis, qui conserveront le souvenir concret de cette leçon (le budget de Vauban, les composants de la vie traditionnelle de notre Indien, un exemple de la lenteur ou du coût des transports, les fluctuations du prix du froment, une carte-tampon

(11) Cette définition a le mérite d'être satisfaisante, même pour les sociétés dites primitives. Appeler économique l'activité qui tend à satisfaire les besoins des hommes, c'est donner une définition qui demande à être corrigée dans le cycle supérieur des humanités. D'abord, il y a des besoins, tel que le besoin sexuel, dont on ne peut dire que la satisfaction implique une activité économique en tant que telle ; ensuite, à partir du moment où les besoins fondamentaux sont satisfaits, d'autres besoins d'ordre social apparaissent, de telle sorte qu'il est impossible de dire que tels besoins sont économiques et que tels autres ne le sont pas (besoin de reconnaissance, de prestige, de sécurité, etc.).

Observation : les définitions ne doivent pas être données au début du cours ; elles seront dégagées petit à petit du raisonnement inductif de la classe, dirigé par le maître.

(12) Attirer l'attention sur la signification morale de ce mot par référence au tiers état.

du monde où l'élève indiquera l'étendue du tiers monde..., sans oublier quelques illustrations judicieusement choisies sous le contrôle du maître).

Quant aux questions d'examen, qui vont suivre, précisons :

Primo, que ces questions sont rédigées pour les examens du second semestre en cinquième. Qu'elles ne se limitent donc pas nécessairement à la matière de la leçon sur l'économie ancienne.

Secundo, qu'elles doivent permettre de tester non seulement la mémorisation raisonnée des résumés au cahier, mais aussi le jugement, autrement dit tous les mécanismes intellectuels qui ont fait l'objet d'un apprentissage suivi durant toute l'année (esprit d'analyse, de synthèse, de distanciation par confrontation du présent et du passé, etc.). Mes élèves attendent mon *fair-play*. Mes referendums et les conclusions que j'ai pu tirer des examens m'ont indiqué que la classe demandait que l'examen soit un transfert des effets de l'apprentissage à une situation nouvelle : un document nouveau à comprendre et à replacer dans son cadre historique, une atmosphère familière d'émulation dans l'analyse... et quelques questions faisant plus étroitement appel à la mémorisation pour ne pas décourager la minorité studieuse aux moyens limités.

Dans son livre, qui a pour titre *La Petite Jeanne*, ZULMA CARRAUD, auteur du XIX^e siècle, décrit ainsi la vie quotidienne de l'arrière grand-mère du Français moyen d'aujourd'hui :

«...La mère Nannette... possédait une petite maison avec une petite chenevière et un jardin planté de pommiers, de pruniers et de groseillers... Un gros noyer, ..., donnait assez de noix pour que la mère Nannette eût sa provision d'huile pour deux ans. S'il se faisait deux bonnes récoltes de suite, elle vendait une partie des noix, ce qui lui faisait un petit profit. Quoiqu'elle possédât une vigne et un beau morceau de terre, elle n'avait que bien juste de quoi vivre. Elle semait du froment deux années de suite dans son champ, qui, la troisième, rapportait alternativement du trèfle et des pommes de terre. Elle récoltait assez de blé pour se nourrir pendant les trois ans. Mais si l'année était mauvaise, la mère Nannette vendait la pièce de toile qu'elle avait fait faire avec le chanvre amassé et filé... L'argent qu'elle en retirait lui servait à compléter sa provision de blé, et, malgré tout cela, elle pâtissait bien un peu de l'hiver.

» Pour que la terre rapporte chaque hiver sans se reposer, il faut beaucoup de fumier ; la mère Nannette, qui le savait bien, avait une vache et une chèvre qu'elle menait paître... le long des haies. Avec leur lait elle faisait du beurre et des fromages, qu'elle vendait à la ville voisine...

» La mère Nannette vendait son vin ; mais, comme l'argent qu'elle tirait de son vin suffisait bien juste, avec celui de son beurre et de ses fromages, à payer l'impôt et les façons de son champ, et qu'il lui fallait encore se procurer quelque argent pour son entretien, elle élevait des... oies (pour vendre les plumes). »

Le maître lit le texte, — préalablement stencilé, — en accentuant les temps forts et en expliquant les mots nouveaux (chenevière, huile de noix, alternativement, façon des champs). Il invite les élèves à répondre *methodiquement* et *complètement* à chaque question.

1. En relisant ce texte, vous remarquerez sans peine que la mère Nannette consomme une partie de ses produits et qu'elle vend les autres pour se procurer de l'argent.

a) Enumérez à la suite les uns des autres les produits qu'elle vend pour se procurer de l'argent.

b) Enumérez à la suite les uns des autres les produits qu'elle consomme directement lorsque l'année est bonne.

c) Expliquez comment la mère Nannette utilise l'argent que lui rapporte la vente de ses produits.

d) Que peut-elle s'offrir « pour son entretien » ?

e) Nannette est veuve, elle a soixante ans passés. Rappelez-moi ce que fait la société actuelle pour procurer à cette catégorie de citoyens une vie moins misérable et à l'abri des conséquences de la maladie.

2. Qu'est-ce qui permet à la mère Nannette de ne pas laisser son champ en jachère une année sur trois ?

3. La mère Nannette préfère réserver son champ à la culture du blé et non pas à l'élevage de sa vache, qui va paître « le long des haies ».

Nous avons expliqué pendant l'année cette façon d'agir. Rappelez-moi cette explication.

4. Sachant que l'immense majorité des Belges et des Français connaissent le même mode de vie que la mère Nannette, exposez les principaux caractères de l'économie d'hier.

5. Comment appelle-t-on l'ensemble des nations qui, aujourd'hui encore, connaissent cette économie ?

6. Rappelez-moi les principales différences entre les budgets des Français moyens il y a un siècle et aujourd'hui (*augmentation des ressources et des dépenses, part respective des dépenses alimentaires, évolution du niveau et du genre de vie*).

Applications et suggestions de coordination

SUGGESTIONS D'ENQUETES DANS LE MILIEU LOCAL

a) Visite du musée régional : les objets de la vie quotidienne dans le passé ; leurs utilisateurs (ustensiles de cuisine, mobilier, vêtements, outils, etc.).

b) Connaissez-vous une famille pauvre ? Décrire ses conditions de vie, en rechercher les causes et comparer avec le passé.

SUGGESTIONS DE COORDINATION AVEC LES AUTRES DISCIPLINES

Histoire — géographie — éducation civique

a) Les budgets familiaux, hier et aujourd'hui.

b) Le tiers monde.

Histoire — géographie

Méthodes de culture, moyens de transport, industries et habitats du passé.

Pierre SURMONT

LA CONQUETE DU SUFFRAGE UNIVERSEL EN BELGIQUE (1865 - 1893)

CLASSE DE PREMIERE DES HUMANITES

I. Le choix du sujet

Mon propos est de donner la leçon inscrite au programme dans les termes suivants : « Le régime parlementaire, l'évolution politique et le rôle des partis », de 1830 à 1893.

En approfondissant un peu la question, j'ai pu faire rapidement deux constatations :

La première, c'est que les études et biographies qui traitent de la période envisagée, ne contiennent aucun texte de discours d'hommes politiques de l'époque.

Pour pouvoir citer, dans le texte, l'opinion de ces personnages, il me fallait recourir aux *Annales Parlementaires*, travail hors de proportion avec la matière d'une simple leçon.

La deuxième constatation était que les limites chronologiques que j'avais décidées étaient beaucoup trop vastes, si on voulait illustrer la leçon avec des documents audio-visuels.

Je suis arrivée à la conclusion que les querelles politico-religieuses qui ont déchiré et passionné catholiques et libéraux au XIX^e siècle (« loi des couvents » — « affaire Langrand », etc.) paraissent bien dépassées et bien peu intéressantes pour nos adolescentes. Une seule question, au fond, a de l'importance, celle de l'avènement du S.U., celle de la réforme constitutionnelle. Voilà un thème universel, qui certes sans passionner nécessairement des jeunes filles de 17 ans, est fort valable et leur apportera quelque chose.

J'ai rétréci les limites chronologiques de 1865 (moment où commence à se poser sérieusement la question de la réforme électorale) à 1893, date de la conquête pour le peuple du droit électoral.

Dans une leçon préliminaire, j'ai donc enseigné l'évolution politique et le rôle des partis de 1830 à 1865. J'ai expliqué (ou réexpliqué) les notions de suffrage censitaire, capacitaire, de parti, montré les lignes essentielles du programme des partis catholique et libéral, parlé de l'unionisme et de la réforme électorale de 1848, enfin de la période doctrinaire. J'ai bien réexpliqué le fonctionnement d'un régime parlementaire, matière vue en 2^e, quand on étudie l'Angleterre au XVIII^e siècle, matière réétudiée à propos de la constitution belge, mais très difficile à faire assimiler.

Je dois ajouter une remarque. A propos des facteurs économiques et sociaux qui conditionnent et expliquent cette lutte pour le S.U., je me suis bornée à des généralités, sauf quand les luttes sociales avaient une incidence directe sur les prises de position. Il est vraiment impossible de vouloir tout expliquer à la fois.

Si je n'ai pas fait parler les socialistes, c'est que leur position allait de soi et qu'ils ne prissent pas part aux débats parlementaires. Il me paraît préférable de les faire entendre dans la lutte suivante pour la conquête du suffrage universel pur et simple. La « Déclaration de Quaregnon » est postérieure à la réforme de 1893.

II. Bibliographie

OUVRAGES GENERAUX

- H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, T. VII, Bruxelles, 1922.
- F. VAN KALKEN, *La Belgique contemporaine, 1870-1930*, Paris, A. Colin, 1930.

OUVRAGES SPECIAUX

- L. BERTRAND, *Souvenirs d'un meneur socialiste*, 2 vol., Bruxelles, l'Eglantier, 1927.
- C. BRONNE, *Joseph Lebeau*, Coll. « Notre Passé », Bruxelles, la Renaissance, 1944.
- H. CARTON DE WIART, *Beernaert et son temps*, Coll. « Notre Passé », Bruxelles, la Renaissance, 1945.
- A. DEFRISSIAUX, *Les hontes du suffrage censitaire*, Bruxelles, 1887.
- M. DELANGE-JANSON, *Paul Janson*, Bruxelles, Edit. du Centre Paul Hymans, 1964⁽¹⁾.
- L. DELSINNE, *Le Parti ouvrier belge des origines à 1894*, Bruxelles, la Renaissance, 1955.
- J. GARSOU, *Frère-Orban*, Coll. « Notre Passé », Bruxelles, la Renaissance, 1945.
- P. GERIN, *Les origines de la démocratie chrétienne*, Paris, Office Général du livre, 1958.
- J. GILISSEN, *Le régime représentatif en Belgique depuis 1790*, Bruxelles, la Renaissance, 1958.
- E. PICARD, *Histoire d'une réforme législative*, dans *Pandectes belges*, T. VIII, pp. IX-LXXVIII, Bruxelles, F. Larcier, 1882.
- M.-A. PIERSON, *Histoire du socialisme en Belgique, Doc. inédits, 1839-1907*, Wetteren, Scaldis, 1956.
- A. SIMON, *L'Hypothèse libérale en Belgique, Doc. inédits, 1839-1907*, Wetteren, Scaldis, 1956.
- A. SIMON, *Le Parti catholique belge, 1830-1945*, Bruxelles, la Renaissance, 1958.
- Ch. WOESTE, *Mémoires pour servir à l'Histoire contemporaine de Belgique*, E. vol., Bruxelles, Dewit, 1927.

SOURCES IMPRIMEES

Les Annales Parlementaires, 1890-1892 et 1892-1893.

III. Matériel didactique

1. LE MANUEL

GOTHIER, *Histoire Générale*, T.IV p. 382. — Tableau : « Evolution du corps électoral — Evolution des partis politiques »

(1) Livre non consulté pour la présente leçon, connu trop tard.

2. BANDES ENREGISTREES

Extraits des discours ci-joints. Les Collègues du G. de T. ayant complaisamment prêté leur voix.

3. PROJECTION A L'EPISCOPE

- a) des portraits de P. Janson, Frère-Orban, Ch. Woeste, A. Beernaert. (H. PIRENNE *Histoire de Belgique des origines à nos jours*, Bruxelles, la Renaissance du livre, t.IV, p. 138, 147, 193, 204.
- b) d'une « demande d'admission à l'examen électoral ». — Formulaire reproduit dans *Documentation n° 9*, Ministère de l'Education Nationale et de la Culture, p. 146.
- c) d'une gravure représentant la manifestation de 1886 en faveur du S.U. (PIRENNE, o.c., p. 200).

4. AFFICHAGE AU TABLEAU AIMANTE

- a) de deux gravures représentant le palais de la Nation au 19^e s. (gravure éditée par le Parlement pour les vœux de nouvel an).
- b) d'un « certificat de capacité » (prêté par Monsieur Discry, archiviste de Huy).

5. EXPOSITION

sur un lutrin, d'anciennes « Gazettes de Huy » (journal libéral), reliées en un volume ouvert au 12 juin 1878, (volume prêté par la « Gazette de Huy »).

IV. La marche de la leçon

I. PRECISION DU SUJET

La conquête du S.U. — 1865-1893.

II. LIAISON AVEC LA LEÇON PRECEDENTE

Quel était le régime électoral en 1865 ?

Quels étaient les partis représentés au Parlement ? — Les lignes essentielles de leur programme ? — Les classes sociales représentées ?

Quel était le parti au pouvoir depuis 1847 ? — Pourquoi ? (Explication du fonctionnement d'un régime parlementaire.)

III. EXAMEN DU TABLEAU DU MANUEL

Constatations : — jusqu'en 1894, le corps électoral ne change pas.

— les partis, libéral et catholique, alternent au pouvoir à partir de 1870.

— en 1894, apparition d'un nouveau parti au Parlement.

IV. LA QUESTION DE LA REFORME CONSTITUTIONNELLE

1. Pourquoi débiter en 1865 ?

Importance du mouvement social dans tous les pays d'Europe à partir de cette date.

Dès 1866, publication en Belgique du « Manifeste ouvrier » (1) qui réclame le S.U.

(2) Une partie de ce Manifeste a été publiée par E. PICARD, o.c.

2. Une réforme électorale est-elle possible ?

Tout nouvel abaissement du cens exige une réforme constitutionnelle (Pourquoi ?) et l'élection d'une assemblée constituante où les décisions sont prises à la majorité des 2/3. Cette majorité peut-elle être trouvée dans le Parlement d'alors ? Quelle était l'opinion des grands partis face à ce problème ?

3. Présentation de Paul Janson, Frère-Orban, Ch. Woeste et A. Beernaert. —

Projection de leur portrait.

Audition des extraits de leurs discours : texte n° I, II, III, IV, V, VI.

Questions et commentaires après chaque texte.

— A propos des textes II et III, noter l'évolution de la pensée de Frère-Orban sous la pression de l'aile progressiste de son parti.

— A propos du texte n° III, parler de la réforme électorale de 1883 votée sous un gouvernement Frère-Orban et introduisant la notion de capacitarat aux élections communales et provinciales (').

Projection du formulaire de demande d'admission.

Exposition du « Certificat... » au tableau aimanté.

— A propos du texte n° IV, parler de la réforme électorale de 1871, votée sous un gouvernement catholique, et abaissant le cens requis à 10 Fl. pour les élections communales et à 20 Fl. pour les élections provinciales.

4. CONCLUSION GÉNÉRALE tirée après l'audition des textes et les commentaires :

a) L'immense majorité du Parlement est contre toute réforme constitutionnelle et tout élargissement du corps électoral.

b) Les arguments les plus fréquemment invoqués contre le S.U. sont la « corruption » et les « combinaisons d'argent »... etc.... — Pourquoi ?

V. LES TARES DU RÉGIME CENSITAIRE

— Corruption électorale absolument habituelle en régime censitaire : électeurs transportés, nourris, payés par les partis, aux chefs-lieux d'arrondissement où se faisait les élections.

— Vote pas absolument secret jusqu'en 1878.

— Nombreuses lois de parti ayant pour but de rayer des listes électorales des adversaires ou d'y faire inscrire des partisans (').

— Nombreux procès électoraux, après chaque élection, contre la multiplication des fraudes (').

(3) Étaient électeurs ceux qui payaient un cens et ceux qui étaient porteurs d'un diplôme d'école primaire. Un examen de capacité pouvait remplacer le diplôme. Les questions portant sur des branches variées, étaient fort difficiles et rendaient la réussite de l'examen très aléatoire. Des extraits de ce questionnaire sont publiés dans *Documentation* 9, o.c. p. 144.

(4) Certains faisaient de fausses déclarations dans le but d'être taxés plus fort et de devenir ainsi électeurs.

GILISSEN, o.c., donne des exemples de ces fameuses lois de parti.

Exemples : les catholiques exclurent du corps électoral des milliers de cabaretiers, supposés libéraux en transformant en impôt indirect l'impôt sur les débits de boisson. Les libéraux s'attaquèrent à la « bête légendaire et cléricale des Flandres : le cheval mixte ». C'était le cheval qui labourait en semaine (exempt d'impôt) et promenait son maître le dimanche (luxes pour lequel il était taxé).

(5) En 1890-1891, il y eut 22.931 procès électoraux, alors qu'il n'y avait que 125.000 électeurs.

VI. ALTERNANCE DES PARTIS AU POUVOIR

1. POURQUOI LES LIBÉRAUX PERDENT-ILS LE POUVOIR EN 1870 ?

Cause : leur division en doctrinaires et en progressistes.

Renforcement des catholiques organisés enfin en parti après les congrès de 1864, 1865, 1867. Organisation de la puissante *Fédération des Cercles Catholiques*, ayant à sa tête Ch. Woeste, incarnant jusqu'après 1914, la « vieille droite ».

2. POURQUOI LES CATHOLIQUES PERDENT-ILS LE POUVOIR EN 1878 ?

Cause : leur division à la suite de la publication par Pie IX de l'Encyclique *Quanta Cura* et du *Syllabus* condamnant les libertés modernes.

Attaques violentes de la constitution par les ultramontains.

Regroupement des libéraux pour la défense des institutions nationales menacées.

Lecture d'un extrait de la « Gazette de Huy » (*).

3. POURQUOI LES LIBÉRAUX PERDENT-ILS LE POUVOIR EN 1884 ?

Cause : regroupement solide des catholiques autour de leur clergé et de leur cardinal à la suite de la question scolaire.

VII. DERNIERE PHASE DE LA LUTTE POUR LE S.U.

Trois propositions de réforme constitutionnelle déposées par P. Janson, en 1870, 1883 et 1887, ont été rejetées. Nouvelle proposition déposée en 1890. Peut-elle l'emporter devant une représentation parlementaire farouchement attachée à ses privilèges ?

Audition du texte n° VII

Questions et commentaire.

Cette force nouvelle, organisée, dynamique à laquelle se réfère P. Janson est celle du P.O.B.

— Le P.O.B. — ses fondateurs, — son programme — sa tendance réformiste et non révolutionnaire — son action : tracts, meetings, souvent clandestins, manifestations.

Projection de la gravure représentant la manifestation de 1886.

— Dans le parti catholique, naissance d'une aile progressiste, mais très minoritaire : la *Ligue démocratique belge*, surtout à partir de 1891 (*Rerum Novarum*).

Donc, union des radicaux, des socialistes et des catholiques démocrates en faveur du S.U.

— Prise en considération de la proposition de P. Janson.

Révision constitutionnelle décidée seulement en 1892 après une grève des mineurs de trois semaines.

Discussions sans fin au Parlement. Les catholiques restent partisans de toute réforme maintenant une discrimination de fortune. Les doctrinaires restent partisans du capacitariat. Aucune proposition n'emporte les 2/3 des voix.

(6) Voici l'extrait de la « Gazette de Huy », du 12 juin 1878 : « Electeurs vous avez compris que la lutte était entre notre belle constitution et l'odieux Syllabus, entre la liberté et l'oppression, entre le progrès et la réaction. »

Le 12 avril 1893 une grève générale est déclenchée par le P.O.B.

Le Parlement « épouvanté » vote enfin la proposition de Nystens instituant le S.U. avec vote plural.

Audition du texte n° VIII

résumant toutes les positions.

— Conclusion générale.

V. Question d'examen

Cette leçon fait partie de la matière de l'examen oral de Rhétorique. Elle peut faire l'objet d'une question ou être intégrée dans des questions portant sur un cadre chronologique plus vaste.

EXEMPLES :

A. En vous fondant sur les textes ci-dessous :

1. Parlez de l'établissement du S.U. dans notre pays et de la position des différents partis devant ce problème.

2. Dites quelles furent les principales réformes électorales et leurs conséquences sur la structure parlementaire et les gouvernements.

B. En vous fondant sur le tableau synoptique ci-dessous, montrez l'évolution des partis dans notre pays entre 1830 et 1914 — leur programme — leurs chefs — leur recrutement social.

Synthèse au tableau

LA CONQUÊTE DU S.U.

LE CORPS ÉLECTORAL	LES PARTIS	LES GOUVERNEMENTS (manuel, p. 380-383)	PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS
1871 Réf. électorale à la commune et à la prov. abaissement du cens	Libéraux (manuel, p. 380-381) Doctrinaires : Frère-Orban. Radicaux : P. Janson	Libéral — 1848-1870 Frère-Orban Catholique — 1870-1878 Malou Libéral — 1878-1884 Frère-Orban Catholique — 1884-1914 Beernaert	1864 « Quanta Cura » « Syllabus » 1864 1 ^{re} Internationale Campagne de P. Janson en faveur du S.U. Lutte scolaire 1886 émeutes ouvrières 1891 « Rerum Novarum » 1893 grève générale
1883 Réf. élect. à la commune et à la prov. : cens et capitariat	Catholiques (manuel, p. 380) Fédération des Cercles Cath. dirigée par Charles Woeste. — tendance ultramontaine.		
1893 <i>Réforme constitutionnelle — réforme électorale</i> : S.U. avec vote plural (manuel, p. 383)	1885 Formation du P.O.B. (manuel, p. 381) 1891 La ligne démo. belge (manuel, p. 383)		

Textes

LA LUTTE POUR LE SUFFRAGE UNIVERSEL

I. PAUL JANSON : *extrait du discours prononcé le 27 novembre 1890 à la Chambre des Représentants.*

...Dans un pays dont le pacte fondamental décrète l'abolition des ordres, l'égalité des citoyens devant la loi et proclame que tous les pouvoirs émanent de la nation, il y a une inconséquence manifeste à faire du paiement d'un cens de 20 florins en impôts directs la condition *sine qua non* du droit électoral.

Cette inconséquence est en même temps une injustice flagrante.

La population de la Belgique est actuellement de plus de 6 millions d'habitants. On peut évaluer le nombre des citoyens mâles et majeurs à 1.700.000 environ. Il n'y a que 133.000 électeurs.

Qui oserait prétendre qu'il est équitable et juste de frapper d'incapacité politique l'immense majorité des citoyens du pays, parce qu'ils ne payent pas le cens requis par l'article 47 de la Constitution ?...

Niera-t-on que les citoyens privés du droit électoral n'aient aussi bien que les électeurs actuels, des droits propres à défendre ?

Niera-t-on qu'ils soient intéressés à la bonne confection des lois ?

Niera-t-on qu'astreints à leur obéir, ils aient titre et qualité pour prendre part à leur confection par des mandataires élus par eux ?

Niera-t-on qu'ils soient tous obligés de supporter pour leur part tous les impôts de consommation et les autres taxes qui n'entrent point en ligne de compte pour le cens électoral ?

Niera-t-on qu'ils soient tous soumis au plus lourd des impôts, le service militaire, avec cette circonstance aggravante que les plus pauvres doivent prêter en personne tandis que les plus riches peuvent s'en exempter à prix d'argent ?...

On ne concevrait pas, du reste, comment et pourquoi le peuple belge devrait plus longtemps subir un régime électoral condamné dans tous les pays parlementaires. Les uns un peu plus tôt, les autres un peu plus tard ont successivement modifié leurs Constitutions ou leurs lois en vue d'augmenter dans une mesure considérable le nombre des électeurs...

(*Annales Parlementaires 1890-1891, p. 87 et sv.*)

II. FRERE-ORBAN : *extrait du discours prononcé le 19 février 1867 à la Chambre des Représentants.*

...Nous connaissons votre opinion en matière électorale ; il est admis par vous que, lorsqu'on aura établi le suffrage universel, il n'y aura plus de corruption ; personne alors ne sera plus à corrompre, personne ne sera plus à séduire. Non, en effet, quelques tonneaux de bière ou de genièvre feront l'affaire.

A propos du suffrage universel, j'ai demandé si l'on voulait constituer en arbitres des destinées du pays, en maîtres souverains des administrations communales, les manœuvriers et les valets de ferme...

C'est la majorité, dites-vous, sans doute ! Mais nous n'admettons pas cette majorité...

C'est la Constitution qui condamne le principe que vous préconisez. La Constitution, qui admet l'égalité civile, repousse formellement l'égalité politique.

(*Annales Parlementaires 1866-1867, p. 476, cité par E. PICARD et N. D'HOFFSCHMIDT, Pandectes Belges, Tome VIII, p. XL*)

III. FRERE-ORBAN : *extrait du discours prononcé le 18 avril 1893 à la Chambre des Représentants.*

...Personne n'ignore que le système que j'ai défendu depuis de longues années tendait à appliquer le régime électoral communal aux élections générales. C'était le cens combiné avec la capacité...

(*Annales Parlementaires 1892-1893, p. 1189*)

IV. CHARLES WOESTE : *extrait du discours prononcé le 27 novembre 1890 à la Chambre des Représentants.*

...Messieurs, la raison d'être du parti conservateur réside, selon moi, dans l'attachement à nos institutions...

Le pays nous considère, à juste titre, comme étant un parti d'ordre et de stabilité, tout en étant un parti dévoué au développement des libertés publiques...

J'ai toujours, Messieurs, quant à moi, été partisan de l'extension du droit de suffrage... Mais, Messieurs, nous apportons à notre assentiment à l'extension du droit de suffrage, une réserve ; nous disions que cette extension devait avoir lieu dans les limites constitutionnelles...

Quant à moi, Messieurs, je ne saurais pas, d'un cœur léger, consentir à ébranler l'édifice constitutionnel sous l'égide duquel nous vivons depuis 60 ans, et j'y regarderais à dix fois, j'y regarderais à vingt fois avant de pousser le pays dans les aventures où succomberaient peut-être nos institutions, la royauté et l'ordre public...

(*Annales Parlementaires 1890-1891, p. 91 et sv.*)

V. CHARLES WOESTE : *extrait du discours prononcé le 4 avril 1893 à la Chambre des Représentants.*

...Le suffrage universel fait nécessairement monter à des positions politiques des éléments sortis de la classe inférieure, et, comme alors, les positions sociales ne sont pas en harmonie avec les positions politiques, c'est surtout dans des combinaisons d'argent qu'on cherche à les améliorer.

Et puis, comment contester sérieusement que, quand le droit de suffrage appelle à voter des éléments qui sont dans la dépendance d'autrui, la corruption doive... nécessairement se donner plus libre carrière que lorsque le droit de vote n'est accordé qu'à des citoyens qui sont dans une situation indépendante ?

(*Annales Parlementaires 1892-1893, p. 1101*)

VI. AUGUSTE BEERNAERT : *extrait du discours prononcé le 18 avril 1893 à la Chambre des Représentants.*

...Je me suis déclaré et je demeure l'adversaire de ce principe, que je considère comme absolument faux, de l'égalité de tous en matière politique...

(*Annales Parlementaires 1892-1893, p. 1181*)

VII. PAUL JANSON : *extrait du discours prononcé le 27 novembre 1890 à la Chambre des Représentants.*

...Certes, le droit du peuple n'est pas né d'hier ; mais c'est depuis quelques années seulement qu'il en a pris conscience et qu'il s'est levé en masses compactes pour le revendiquer...

Mais, chose remarquable, et qui atteste son profond et sincère respect de la légalité, le moyen extrême auquel, en désespoir de cause, il se propose de recourir, ce n'est point l'emploi de la force brutale, ce n'est pas l'appel à la révolution ; c'est la grève générale, strictement conforme aux lois en vigueur, sans violences, sans menaces, sans attentats aux propriétés ou à la liberté du travail, par l'accord libre et volontaire des travailleurs des divers états.

Qui parmi ceux qui ont eu l'honneur de faire admettre le principe de la liberté des coalitions se fut jamais douté qu'elle pût un jour devenir l'arme légale des déshérités du droit de suffrage ?

On avait, se plaçant au point de vue purement économique, voulu assurer aux ouvriers un moyen tel quel, rudimentaire à coup sûr et imparfait, souvent dangereux, même pour ceux qui y ont recours, de maintenir ou d'améliorer le taux de leur salaire, et voici que spectacle inconnu dans l'histoire ! — des milliers de travailleurs s'élèvent au dessus des questions d'intérêts matériels, qui pour eux ont une importance si capitale et envisagent froidement l'éventualité dans laquelle, au prix de la plus noire misère, ils suspendraient

ce travail pénible qui assure leur existence et celle des leurs, pour arracher une réforme qu'ils auraient vainement réclamée par toutes les voies normales et constitutionnelles. Ils s'apprêtent à dire : le droit d'abord, du pain après !...

(*Annales Parlementaires 1890-1891, p. 87 et sv.*)

VIII. AUGUSTE BEERNAERT : *extrait du discours prononcé le 18 avril 1893 à la Chambre des Représentants.*

...Messieurs, le gouvernement adhère à la formule électorale au sujet de laquelle il vient d'être fait rapport et il souhaite que la Chambre y adhère également ; elle est en effet l'expression d'une transaction qui nous paraît également honorable pour tous les partis.

La gauche extrême obtient l'inscription dans la constitution de ce vote pour tous, qui constitue depuis longtemps son programme. La droite y trouve comme correctif l'inscription du double et du triple vote pour ceux qui réunissent les conditions d'âge, de famille, et d'aisance minima qu'elle a toujours considérée comme des garanties puissamment conservatrices.

Enfin la gauche modérée obtient les mêmes avantages pour la capacité et pour les fonctions, les positions et les professions qui supposent nécessairement celle-ci sans qu'il faille recourir à un examen.

Il semble donc, Messieurs, que la solution proposée puisse être acceptée par tous et je la crois empreinte de cet esprit ardemment patriotique qui doit inspirer notre Constitution rajeunie.

(*Annales Parlementaires 1892-1893, p. 1181*)

Alice HOUSIAUX-DUBOIS

LE FASCISME. CARACTERES GENERAUX

CLASSE DE PREMIERE DES HUMANITES

Bibliographie sommaire

A. OUVRAGES GENERAUX

- M. BAUMONT, *La faillite de la paix (1918-1939)*, Paris, 1951.
- J. PIRENNE, *Les grands courants de l'histoire universelle*, T. VI et VII.
- M. MOURIN, *Histoire des grandes puissances*, Paris, 1947.
- M. CROUZET, *Epoque contemporaine*, T. VII de l'*Histoire Générale des Civilisations*, Paris, 1957.
- J. ROMEIN, *In Opdracht van de Tijd*, Amsterdam, 1946.
- R. DE JOUVENEL, *Vingt années d'erreurs politiques*, Paris, 1946.
- J. GACON, *Les origines du fascisme (Italie, Hongrie, Allemagne)*, dans *Cahiers de Recherches Internationales*, mars-avril 1957.

ITALIE

- B. MUSSOLINI, *La doctrine du fascisme*, Rome, 1930.
- B. MUSSOLINI, *Discours sur l'Etat corporatif*, Florence, 1938.
- B. MUSSOLINI, *Préface pour Le Prince*, éd. Halleu et Sergent.
- G. VOLPE, *Storia del movimento fascista*, Rome, 1940.
- L. FERMI, *Mussolini*, Chicago University Press, 1960.

ALLEMAGNE

- A. HITLER, *Mein Kampf*.
- A. MOHLER, *Die konservative Revolution in Deutschland, 1918-1932*, Stuttgart, 1950.
- L. SNYDER, *Documents of German history*, Rutgers University Press, 1958.
- W. SHIRER, *Le III^e Reich*, 2 vol., Paris, 1962.

ESPAGNE

- S. G. PAYNE, *Falange, a History of Spanish Fascism*, Stanford et Londres, 1962.

FRANCE

- J. PLUMYENE et R. LASIERRA, *Les Fascismes français, 1923-1963*, Paris, 1963.

B. MANUELS

- G. GYSELS et M. VAN DEN EYNDE, *Les temps contemporains (1848-1954)*, coll. Sciences et Lettres, Liège.
- GOTHIER et MOREAU, *Les temps contemporains*.
- BOUILLON, SORLIN, RUDEL, *Le Monde contemporain*, coll. Bordas, Paris.
- L. GENET, *Le Monde contemporain*, coll. Mallet et Isaac, Paris.

- Ch. MORAZE, *L'époque contemporaine*, Paris.
- J. ROMEIN et A. BLONCK, *Nieuwste Geschiedenis*, Amsterdam.

CARTES

1. L'Europe à la veille de la première guerre mondiale.
2. L'Europe après la première guerre mondiale.

Plan

I. Après les bouleversements entraînés par la première guerre mondiale, les nations indépendantes du monde connaissent divers régimes politiques et économiques :

— Dans les pays industrialisés (Europe occidentale, pays scandinaves, Amérique du Nord, Australie) : régime économique capitaliste ;
régime politique démocratique.

— En U.R.S.S., un développement neuf : régime économique socialiste ;
régime politique : dictature du prolétariat.

II. Une nouvelle idéologie, le fascisme, inspire les gouvernements qui vont s'établir entre les deux guerres en Italie, puis en Allemagne, en Espagne, au Portugal et en Europe centrale.

Caractères communs de ces pays :

- Etats récents, sauf Espagne et Portugal ;
 - Economiquement sous-développés ou à l'économie fortement touchée par les séquelles de la guerre ;
 - Aucune expérience de la démocratie parlementaire au XIX^e siècle.
- Sur ce terrain se développent les idéologies fascistes. Comment les connaître ?

III. Le fascisme et ses cousins, le nazisme et le franquisme, peuvent être étudiés

- a) dans les textes de leurs théoriciens et de leurs propagandistes ;
- b) dans leurs réalisations. Celles-ci, qui concernent l'application pratique de la doctrine dans les divers pays où elle a triomphé, ne feront pas l'objet de cette leçon.

Les doctrines fascistes se caractérisent par :

- leur hostilité envers la démocratie, le parlementarisme, le marxisme, l'individualisme, les intellectuels ;
- leur refus d'admettre la possibilité d'un progrès basé sur le développement technique ;
- leur exaltation de la nation ou de la race ;
- leur volonté d'organiser un Etat totalitaire, avec le mythe du Chef ;
- leur culte de la force.

(Tous ces points se déduisent de l'analyse des cinq premiers textes.)

IV. Explication du succès de ces doctrines :

- Pour le nationalisme : les déceptions nées des traités de 1919.

- Pour l'anti-socialisme :
 - la prolétarianisation des classes moyennes victimes des crises économiques (cf. textes de S. DE BEAUVOIR) ;
 - l'angoisse du grand capital devant le parti que pourraient tirer les marxistes des crises économiques (cf. texte de SIR A. BALFOUR).
- Pour la critique de la démocratie, les échecs de ce régime, particulièrement en Italie et en Allemagne.
- Pour le culte de la force : l'influence de l'armée, surtout en Allemagne.

N.B. Une autre leçon *au moins* devrait faire suite à celle-ci pour confronter les réalisations des gouvernements fascistes avec leurs objectifs. Le travail ne serait plus alors basé sur des textes, mais essentiellement sur des documents iconographiques, sur des statistiques et sur des cartes.

Textes

Le fascisme nie que le nombre, par le seul fait d'être nombre, puisse diriger les sociétés humaines : il nie que ce nombre puisse gouverner, grâce à une consultation périodique. Il affirme l'inégalité ineffaçable, féconde, bienfaisante des hommes, qu'il n'est pas possible de niveler grâce à un fait mécanique et extérieur comme le suffrage universel. On peut définir les régimes démocratiques comme ceux qui donnent au peuple, de temps en temps, l'illusion de la souveraineté... La démocratie est un régime sans roi, mais qui le remplace par de nombreux rois, parfois plus exclusifs, plus tyranniques, plus ruineux qu'un roi-tyran. Le fascisme repousse dans la démocratie l'absurde mensonge conventionnel de l'égalité politique, l'habitude de l'irresponsabilité collective, le mythe du bonheur et du progrès indéfinis.

...Le libéralisme met l'Etat au service de l'individu. Pour le fascisme tout est dans l'Etat, rien d'humain ou de spirituel n'existe en dehors de l'Etat.

...Ni groupements (partis politiques, associations, syndicats), ni individus en dehors de l'Etat. Par conséquent, le fascisme est opposé au socialisme qui rétrécit le mouvement historique au point de le réduire à la lutte des classes et qui ignore l'unité de l'Etat qui, lui, fond les classes en un seul bloc économique et moral. Pour les mêmes raisons, le fascisme est l'ennemi du syndicalisme.

MUSSOLINI, *La Doctrine du Fascisme*.

Le supercapitalisme tire son inspiration et sa justification de cette utopie : l'utopie des consommations illimitées. L'idéal du supercapitalisme serait de standardiser le genre humain, du berceau à la tombe.

...Le communisme n'est qu'une forme de socialisme d'Etat, la bureaucratie de l'économie.

MUSSOLINI, *L'Etat Corporatif*.

L'Etat corporatif considère l'initiative privée dans le domaine de la production comme l'instrument le plus efficace et le plus utile de la Nation.

Charte du Travail, Art. VII.

L'Etat n'est pas une fin en soi, mais un moyen... Nous autres, nationaux-socialistes, devons établir une distinction bien tranchée entre l'Etat qui est le contenant, et la race qui est le contenu...

Aussi le but suprême de l'Etat raciste doit-il être d'assurer la conservation de la race primitive, dispensatrice de la civilisation...

Tous ceux qui, en ce monde, ne sont pas de race pure, ne sont que des déchets. (Le Juif) cherche à abaisser le niveau racial en empoisonnant constamment les individus... Il ébranle économiquement les Etats... Il les pousse à la guerre... Il contamine l'art et la littérature, avilit les sentiments naturels... Nous devons voir dans le bolchevisme russe la tentative des Juifs au XX^e siècle pour s'assurer la domination mondiale.

HITLER, *Mein Kampf*.

Je n'ai pas de conscience, ma conscience s'appelle Adolf Hitler.

GOERING.

« Une malédiction nous condamnait à avoir pour dirigeants des crapules ; aussi la France, supérieure par essence à toutes les autres nations, n'occupait pas dans le monde la place qui lui revenait. Certains amis de papa soutenaient contre lui qu'il fallait tenir l'Angleterre et non l'Allemagne pour notre ennemie héréditaire ; mais leurs dissensions n'allaient pas plus loin. Ils s'accordaient à considérer l'existence de tout pays étranger comme une dérision et un danger. Victime de l'idéalisme criminel de Wilson, menacée dans son avenir par le brutal réalisme des Boches et des Bolcheviks, la France, faute d'un chef à la poigne solide, courait à sa perte. D'ailleurs la civilisation entière allait sombrer. Mon père qui était en train de manger son capital vouait à la ruine toute l'humanité ; maman faisait chorus. Il y avait le péril rouge, le péril jaune : bientôt des confins de la terre et des bas-fonds de la société une nouvelle barbarie déferlerait ; la révolution précipiterait le monde dans le chaos. Mon père prophétisait ces calamités avec une véhémence passionnée qui me consternait. »

S. DE BEAUVOIR, *Mémoires d'une jeune fille rangée*,
Paris, 1958, p. 129.

« Il (mon père) tenait tous les professeurs pour des cuistres... Il nourrissait contre eux de plus sérieux griefs : ils appartenaient à la dangereuse secte qui avait soutenu Dreyfus : les intellectuels. Grisés par leur savoir livresque, butés dans leur orgueil abstrait et dans leurs vaines prétentions à l'universalisme, ceux-ci sacrifiaient les réalités concrètes — pays, race, caste, famille, patrie — aux billevesées dont la France et la civilisation étaient en train de mourir : les Droits de l'Homme, le pacifisme, l'internationalisme, le socialisme. »

S. DE BEAUVOIR, *Ibid*, pp. 177-178.

« Ou bien ils (les Allemands) allaient avoir le communisme ou quelque chose d'autre. Hitler a produit l'hitlérisme tel que nous le voyons aujourd'hui et, des deux, je pense que celui-ci est préférable. »

Sir Arthur BALFOUR, *Daily Telegraph*, 24 oct. 1933,
cité par R. DE JOUVENEL, *op. cit.*, p. 113.

M. CRAEYBECKX

CHRONIQUE CINEMATOGRAPHIQUE

Vestiges romains

1911 cat. M.E.N. (1)

16' n.b.(2), G. Grand'ry.

Vestiges de la civilisation romaine dans l'ancienne Gaule.

Ce film part de cartes des régions romaines et s'arrête dans chaque ville importante.

Bavai : fouilles, vues de chaussées et des matériaux, bornes militaires.

Tongres : carte de la ville, mur d'enceinte, maquette, tumulus, fouilles, etc.

Images de divers objets : lanterne, flacons, lézard, dé, vases.

Rapport de la villa avec le monastère et les fermes actuelles.

Furfooz : hypocauste reconstitué.

Arlon : plan de la ville, bas-relief : maître d'école ou marchand d'esclaves ?

Trèves : résidence impériale, Thermes. Porte.

Izel : mausolée d'un commerçant.

Le commentaire est sobre et ce film est à conseiller aussi bien pour les classes de 6^e que de 4^e.

L'âge homérique

1572 cat. M.E.N.

10' couleur, F. Jongen, commentaire M. Delcourt.

Les images très rapides partent sur un panoramique de la Crête. La caméra nous montre Knossos et les détails de décoration, passe alors à Mycènes et nous fait pénétrer dans l'enceinte. Nous voyons les murailles d'Argos, le paysage grec.

Les couleurs sont très mauvaises et le commentaire un peu savant, nous pensons que ce film peut être utilisé pour des classes de 4^e, mais vu son irrégularité, il faut cependant faire quelques réserves.

Irak, musée vivant

2342 cat. M.E.N.

20' couleur, P. Levie.

Ce film est intéressant par les images des techniques et des métiers en Mésopotamie. Alternance de cartes et de paysages. Des plans d'indigènes actuels viennent malheureusement couper cet ensemble.

Les comparaisons avec les techniques actuelles sont très intéressantes. Le commentaire est un peu trop abondant mais ce film convient très bien pour une leçon en 4^e.

Louqsor

1584 M.E.N.

13' couleur, W. Deboeck.

Ce film nous montre le temple fondé par Aménophis II et alterne les cartes et les paysages.

La caméra avance le long des colonnes, dont on nous montre les détails, l'esplanade et pénètre enfin dans la salle hypostyle.

L'ensemble n'est pas très original et le commentaire n'est pas toujours très heureux. Mais le professeur pourra illustrer une leçon en 4^e.

Karnak

1595 cat. M.E.N.

10' couleur, M. Deboeck.

Aperçu général des fouilles entreprises et des ruines mises à jour à Karnak.

La caméra à travers le paysage égyptien nous amène devant les obélisques, les pylônes, la cour à portiques et enfin dans le temple. Elle s'arrête devant des colonnes et sur des cartouches.

Ce film demande trop d'explications et n'est pas du tout didactique.

Nous voudrions pouvoir le remanier afin d'en avoir les éléments intéressants pour une illustration de leçon en 4^e.

(1) Catalogue du Ministère de l'Education Nationale.

(2) Noir et blanc.

Les conquérants de la mer

2289 cat. M.E.N.

18' couleur, P. Levie.

La Phénicie et ses paysages.

La caméra part de vues de bateaux et des reliefs dessinés, nous montre des différents types d'écriture, puis parcourt à nouveau le paysage et surtout les forêts de cèdres.

Nous nous promenons dans les ports (Byblos), ici une remarque car les objets rencontrés ne sont pas toujours bien replacés dans le temps. Ce film est cependant très intéressant pour illustrer le commerce d'échange et les techniques (teinture).

Le commentaire est bien fait. Le titre n'est peut-être pas bien justifié car il s'agit uniquement du commerce par mer.

A retenir pour les classes de 4^e.

La Renaissance

1902 cat. M.E.N.

20' n.b., Coronet film.

Nous voyons Florence et ses différents aspects. Puis à l'aide d'images de divers instruments (boussole, cartes portulanes) nous arrivons à l'éclosion de la Renaissance, et de l'Italie en contact avec l'Orient. La vie des artisans est reconstituée à l'aide d'acteurs (personnellement je n'aime pas du tout ce procédé).

Les Médicis : mécènes, leur influence.

L'imprimerie et son influence.

Panoramique des arts et des sciences.

Le commentaire est artificiel et décollé.

Le découpage de ce film serait à refaire, il y a trop d'éléments.

Dans l'état actuel, il peut servir de récapitulation, mais il faut l'utiliser avec prudence.

Ancienne Egypte

1948 cat M.E.N.

11' n.b., Parker (abimé).

Aperçu de la civilisation égyptienne de 8.000 à 1500 avant J.C.

La vie en Egypte : techniques outillage, écriture, art : matériaux, sculptures, tombeaux, momies.

Film beaucoup trop long. Comprend de très bons « documents », mais le commen-

taire est ennuyeux. Il serait préférable d'en tirer des dia et d'en faire 2 films avec un nouveau commentaire de façon à pouvoir l'utiliser pour 2 leçons différentes en 4^e.

Mercator

1991 cat. M.E.N.

20' n.b., G. Vernailien.

Etude sur la vie de Mercator. Ce film nous montre des cartes avec explications. Des instruments astronomiques. Les procédés didactiques sont très bons et dans l'ensemble ce film est à conseiller pour des classes de 3^e.

C. Plantin

1393 cat. M.E.N.

22' n.b., G. Vernailien.

L'introduction de ce film est trop longue et la promenade que la caméra nous fait faire en France est inutile.

La vue du port et de la ville d'Anvers au XVI^e siècle est intéressante. L'illustration de la lutte contre le pouvoir royal par des textes a retenu notre attention ainsi que l'évolution de la diffusion du savoir par les progrès de l'imprimerie.

Nous avons moins aimé la reconstitution de l'atelier d'imprimerie.

Il s'agit bien entendu d'un film sur le côté « savant » de la Renaissance et c'est pour cela qu'il ne pourra être utilisé que pour des élèves de 3^e.

Pourquoi le 21 juillet

2483 cat. M.E.N.

22' n.b., G. Baudouin.

Beaucoup de documents iconographiques qui sont malheureusement mal employés dans ce film peu objectif.

Le commentaire n'est pas seulement fautif mais parfois ridicule.

Il y a de bons effets sonores mais le côté historique est uniquement anecdotique.

La Perse ancienne

1255 cat. M.E.N.

20' couleur, de Schooten.

Ce film nous montre les vestiges de la Perse ancienne à travers les paysages ac-

tuels. La caméra s'arrête devant des tombeaux : Cambyse, Cyrus, etc. sur les fondations de Persépolis (texte de la fondation sur argile). Ici se trouve la meilleure partie de ce documentaire qui fait défiler devant nous des bas-reliefs, la frise des archers, les escaliers.

A nouveau des paysages, des photos d'indigènes actuels.

Le palais de Xerxès, les derniers tombeaux creusés à même le roc. Parfois nous voyons des pièces de musée : pectoraux, vases, etc.

Si ce film est intéressant nous n'y trouvons cependant aucun élément social, et les couleurs sont souvent assez laides, quelques effets d'éclairage nuisent à la photographie, et le dialogue est mal synchronisé. La musique qui se veut folklorique est un peu lassante. Mais dans l'ensemble il peut servir d'illustration pour des classes de 4^e.

Les Vikings

2393 cat. M.E.N.

15' couleur, F. Baseret.

Naissance des pays scandinaves. Le film débute par une cartographie, puis nous montre des vestiges du début de la civilisation nordique : vases, peintures rupestres. Une nouvelle carte où sont indiqués les peuples du Nord et leurs installations dans d'autres parties du monde. Images de la tapisserie de Bayeux. Parfois le réalisateur a voulu nous placer devant une reconstitution, ce qui nuit à la beauté du film.

Dans des tumulus nous découvrons des Drakkars, des jouets, des chariots.

Une maquette nous livre l'organisation des communautés danoises. La caméra contourne des monolithes funéraires et s'arrête devant une église en bois où l'on retrouve la forme des bateaux des Vikings.

Ce film peut être très bien employé dans une classe de 6^e.

Si les couleurs sont parfois un peu bleutées, il n'en reste pas moins à conseiller.

Anniversaire de la libération de Bruxelles

345 cat. M.E.N.

8' n.b., INBEL.

Vues de la libération en 1944 par bandes d'actualités.

Très peu intéressant parce que l'on nous montre les cortèges de l'anniversaire de cette libération. Parfois et très brièvement une allusion à la situation d'avant 1939 : Éthiopie, Espagne, etc.

Dans l'ensemble le film est à déconseiller.

La Rome antique

1418 cat. M.E.N.

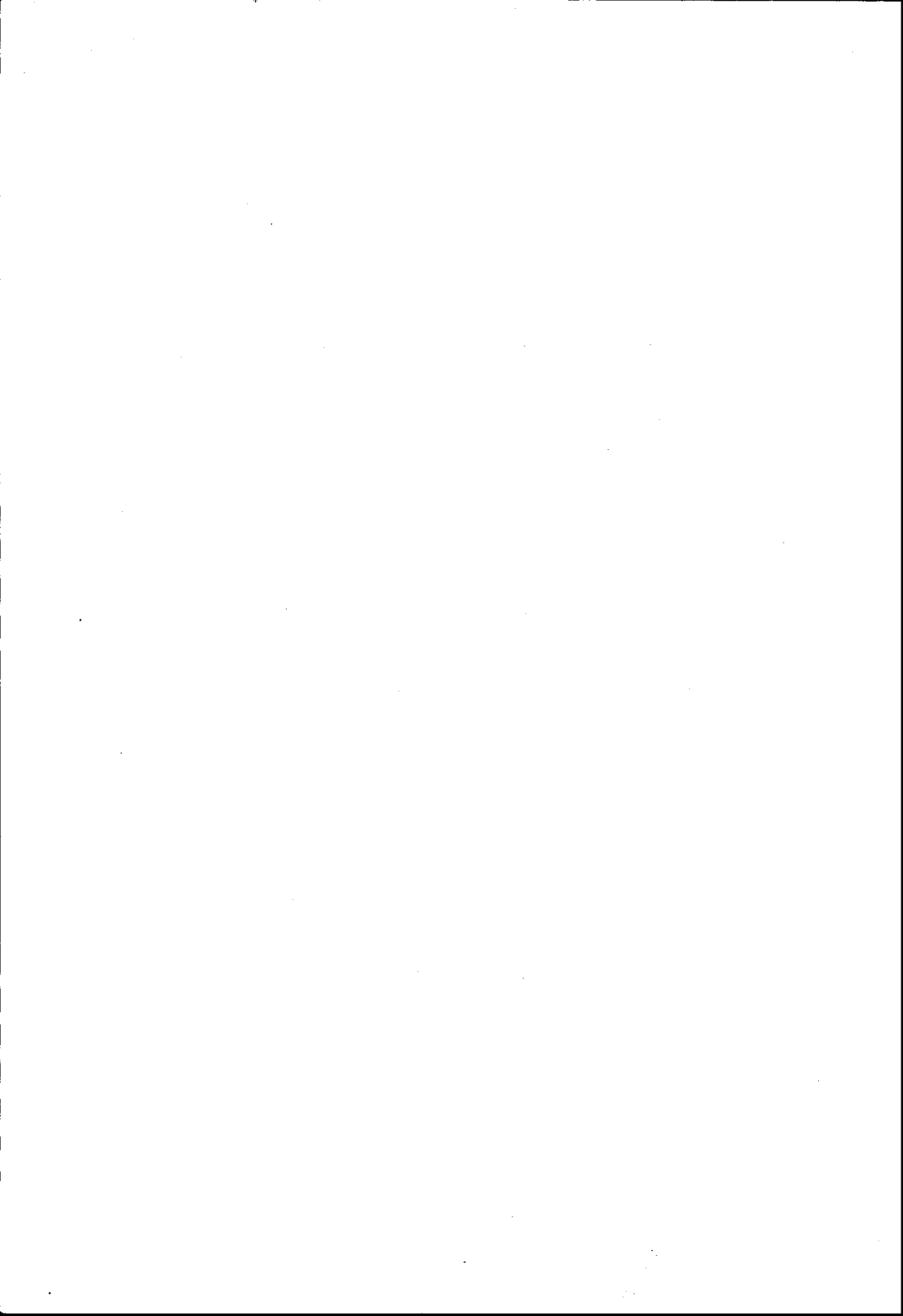
21' n.b., G. Vernaillen.

D'après la maquette qui se trouve au musée du Cinquantenaire à Bruxelles. Le commentaire suit le plan de Rome. Au début nous pouvons suivre l'évolution de la ville sur une carte et des vues de la Rome contemporaine nous mettent en rapport avec l'actuel. Mais très rapidement on se perd dans la ville et les monuments nous sont montrés sur le plan dans un ordre non chronologique. Ce film très didactique est un peu ennuyeux.

Il donne de Rome une idée « faussée » car le réalisateur ne nous parle pas des quartiers populaires, et rien dans le commentaire n'évoque un élément social.

Pourrait être montré à des élèves de 4^e avec beaucoup d'explications supplémentaires.

Josette DEBACKER



Information bibliographique

COMPTES RENDUS ET GLANURES

R. ARON, *Dimensions de la conscience historique*, Paris, Plon, 1961.

Chaque nouveau livre d'Aron est attendu dans le monde intellectuel avec tension. C'est un écrivain qui met beaucoup de finesse dans ses études et qui a une vue large sur la réalité. Il demande à ses lecteurs un grand effort mais leur apporte un enrichissement essentiel.

Par ses qualités de philosophe, d'historien et de sociologue, il lie dans ses ouvrages de façon remarquable l'actualité et les concepts scientifiques. Le livre comporte 3 parties. Deux chapitres fondamentaux forment la première partie et traitent de la signification de la philosophie de l'histoire et de la notion discutée de « sens de l'histoire ».

Il ne donne pas à ce problème de réponse positive. Il garde une position de critique vis-à-vis de la possibilité de démontrer le sens dans l'histoire.

La 2^e partie apporte une étude de conséquences en rapport avec la 1^{re} guerre mondiale et la révolution russe. Il s'y ajoute une étude de l'objectif de l'histoire et une étude minutieuse de la méthode de Thucydide.

La 3^e partie traite de l'histoire contemporaine après 1944 dans ses aspects multiples et donne une perspective de ce que l'auteur appelle « l'aurore de l'histoire mondiale universelle ».

L. Th. MAES

Jean LHOMME, *L'attitude de l'économiste devant l'histoire économique*, dans *Revue historique*, T. 231, p. 297 sv., Paris, 1964.

L'A. expose combien il est difficile de comparer ensemble les salaires de travailleurs même dans des domaines connexes et dans des régions voisines l'une de l'autre, à plus forte raison est-il difficile sinon impossible d'opérer des rapprochements entre des périodes s'étirant dans le temps. Certes le salaire de jadis avait le mérite d'être clair et net, mais l'interprétation, même de longues séries, se heurte à l'écueil de la fluctuation de l'emploi.

Bien des historiens ont rendu de très mauvais services à l'histoire en pratiquant

des rapprochements forcés, auxquels l'économiste ne peut souscrire. D'autres difficultés procèdent dans les rapprochements de la comparaison de faits dissemblables : en Occident, actuellement, le travail a perdu la qualité servile qu'il a conservé pendant des siècles dans l'Antiquité. Peut-on comparer l'un à l'autre ? Ainsi de nombreux secteurs de l'histoire économique ne sont plus justiciables que d'expériences extrêmement récentes. C'est une histoire qui s'abîme à mesure que nous la vivons.

Il ne faut toutefois pas généraliser. Ainsi il est parfaitement possible de comparer l'artisanat antique et celui d'aujourd'hui, car ils n'ont pas fondamentalement changé. Ceci fait apparaître par substitution à une distance historique, une distance économique. La querelle de l'économiste pressé de généraliser et celui de l'historien perdu dans l'analyse est stérile. Les deux doivent s'appuyer l'un l'autre.

R.V.S.

E. H. CARR, *Was ist Geschichte*, Kohlhammer Verlag, Stuttgart, 1963.

Eduard Hallett Carr, professeur d'histoire au Trinity College de Cambridge qui appartient à l'élite des historiens anglais, répond ici avec dynamisme et esprit à une question précise.

A ce propos il développe sa propre philosophie de l'histoire et attaque avec une dialectique brillante les positions de ses adversaires scientifiques. Le principal objectif de cette offensive réside dans la tendance théologique, conservatrice et positiviste de la science historique.

Ce livre est né de conférences en sorte qu'on peut considérer ces essais comme des pièces de rhétorique. Un livre qui crée de l'ordre dans les broussailles de la terminologie scientifique.

L. Th. MAES

L. BOHNAU, *Piraten und Korsaren der Weltgeschichte*, Arenaverlag, Georg Popp, Würzburg, 1963.

Les pirates et les corsaires ont toujours fasciné l'imagination des jeunes et des vieux. Ce livre apporte une histoire complète de

la piraterie au cours des siècles. L'illustration historique — 32 photos d'art et gravures dans le texte — confère à ce livre une valeur particulière.

L'attention est surtout consacrée à l'arrière-plan de la piraterie depuis l'antiquité en passant par les Vikings, les Sarrasins, les pirates de la Méditerranée jusqu'à notre temps où surviennent aussi des rapports sur des cas individuels de piraterie.

L. Th. MAES

W. F. LEEMANS, *Foreign Trade in the Old-Babylonian Period*, 195 p., Leyde, Brill, 1960.

L'A. est un des meilleurs spécialistes de l'histoire économique orientale. Son étude s'étend de 2000 à 1600 av. J.C. A l'époque d'Ur III. Ur fait venir de Magan (Oman ?) d'abord, puis encore de Tilmun (Barheïn ?) le cuivre, métal le plus employé dans la fabrication des outils et qui concurrence l'orge comme monnaie depuis la moitié du III^e millénaire, les bois, les pierres dures (cornaline, lapislazuli), l'ivoire, les poudres à fard (stibium, ocre rouge), les oignons. Les marchandises à exporter sont tirées des magasins du dieu Nanna, c'est-à-dire laine et vêtements ainsi que le blé. Les marchands sont des fonctionnaires ou des mandataires du temple. Plus tard le temple ne percevra plus qu'une dîme sur les importations. L'argent apparaît pour la première fois comme élément d'appoint pour les paiements dans des documents postérieurs à la chute d'Ur. Une partie des importations était réexportée, parfois après transformation en produit de luxe. On comprend aisément que l'argent cent fois plus précieux que le cuivre ait tenté le marchand dont il alourdit le moins la sacoche. Il figure comme étalon de la valeur pour la première fois sous la dynastie sémitique d'Agadé. Vendre se dira *nadanû ana kaspi* : livrer contre de l'argent. L'idéogramme KU qui le désigne signifie parfois aussi l'or.

L'identification de Meluhha avec la Nubie est le résultat d'une transposition géographique. Au départ ce mot désigne une région du Sind identifiable par les produits qu'elle exporte (lapislazulis) une inversion de trafic projettera le nom en Afrique.

R.V.S.

J. P. VERNANT, *Les origines de la Pensée grecque*, coll. Mythes et religions, Paris, P.U.F., 1962.

L'A. souligne vigoureusement que « lorsqu'au XII^e siècle avant notre ère la puis-

sance mycénienne s'écroule sous la poussée des tribus doriennes qui font irruption en Grèce continentale, ce n'est pas une simple dynastie qui succombe..., c'est un type de royauté qui se trouve à jamais détruit, toute une forme sociale, centrée autour du palais qui est définitivement abolie, un personnage, le Roi divin, qui disparaît de l'horizon grec, l'effondrement du système mycénien débordant largement dans ses conséquences, le domaine de l'histoire politique et sociale. Il retentit sur l'homme grec lui-même ; il modifie son univers spirituel, transforme certaines de ses attitudes psychologiques. »

Trois traits caractérisaient les royautés mycénienes :

1. Aspect belliqueux : l'anax s'appuie sur l'aristocratie militaire, les hommes des chars, soumis à son autorité mais formant un groupe privilégié ;

2. Communautés rurales contrôlées par le roi et ses guerriers ;

3. Administration de scribes.

Ces structures éclatent avec l'invasion dorienne, même l'écriture disparaît. A la puissance d'un individu se substitue le heurt à l'intérieur d'une société d'égaux. Dans la polis on accordera une extraordinaire préminence à la parole non plus comme formule juste, mais comme débat contradictoire, discussion. L'A. attribue à une modification de l'art militaire favorisant le combat de groupe, la généralisation de l'isonomie. Au VI^e siècle une poussée démographique, l'évolution technique, le commerce oriental, la concentration de la propriété entraînent les troubles sociaux défavorables à l'aristocratie.

R.V.S.

Christian ZERVOS, *La naissance de la civilisation en Grèce*, 2 vol., Paris, cahiers d'Art, 1962.

Première étude magnifiquement illustrée de la préhistoire grecque jusqu'à la fin du néolithique.

R.V.S.

François CHAMOUX, *La civilisation grecque de l'époque archaïque et classique*, dans coll. « Les Grandes civilisations », Paris, Arthaud, 1963. 70 F.F.

L'auteur voit trop la civilisation grecque en vase clos. Il refuse de s'appuyer sur les explications économiques parce que les sources sont infimes et que l'on serait réduit aux conjectures.

R.V.S.

Pierre VIDAL-NAQUET, *Orient et Grèce antiques*, dans *Annales*, t. 19, p. 1010, Paris 1964.

Le 8^e congrès d'archéologie classique tenu à Paris en 1963 sous la direction de Pierre DEMARGNE a donné à Rodney YOUNG l'occasion de révéler qu'il convient de modifier la date admise pour la transmission de l'alphabet phénicien aux Grecs (placé maintenant vers 750) ou bien abandonner l'idée que les peuples d'Asie mineure ont emprunté à ceux-ci leur alphabet par infiltration de la côte occidentale vers l'intérieur. Il n'est nullement certain d'ailleurs que les Grecs aient été les inventeurs des cinq voyelles. Une origine commune pourrait se révéler.

R.V.S.

Georges DUBY, *Au XII^e siècle : les « Jeunes » dans la société aristocratique*, dans *Annales*, t. 19, n° 5, p. 835-846, Paris, 1964.

Le « juvenus » c'est le « jeune » ou célibataire souvent cadet de famille en quête d'aventure et d'établissement.

« Telle est la jeunesse aristocratique dans la France du XII^e siècle : une meute lâchée par les maisons nobles pour soulager le trop plein de leur puissance expansive, à la conquête de la gloire, du profit, et de proies féminines. »

On peut être « jeune » à cinquante ans.

R.V.S.

B.H. SLICHTER VAN BATH, *De oogst-opbrangsten van verschillende gewassen, voornamelijk granen, in verhouding tot het zaaijaar, 810-1820*, dans A.A.G. Bijdragen, t.9, p. 29-125, Wageningen, 1963.

Il existe une hausse sensible de la productivité agricole, générale dans toute l'Europe, mais inégale. Partant d'un rendement voisin de 3, la GB et les pays néerlandais atteignent un rendement de 6 aux alentours de 1500, de 9 entre 1500 et 1750, supérieur à 9 après 1750. La France connaît au début des gains analogues, puis s'essouffle au XVIII^e s. et ne parvient pas à la phase supérieure avant 1820. Les Pays allemands n'entrent dans la 3^e phase qu'au début du XIX^e s., tandis que la Russie s'attarde encore dans la seconde phase : rendement entre 3 et 6.

Les accroissements massifs de population, l'introduction de nouvelles méthodes agraires interviennent à tour de rôle pour stimuler la productivité agricole. Il y eut des régressions, ainsi en Angleterre de 1300 à 1349, de 1400 à 1499, de 1600 à 1699, de 1750 à 1799. Plusieurs hypothèses sont plausibles : variations climatiques, extension des

grands domaines, baisse des prix, contraction de la demande (démographie négative), concurrence d'autres denrées... Les facteurs humains l'ont emporté sur les facteurs naturels... Les formules des taux de rendement par rapport à l'indice de fertilité et à la population peuvent permettre de comprendre des problèmes tels que les querelles touchant l'assiette rurale des villes, les surplus commercialisables, etc...

R.V.S.

Paul COURBIN, *Etudes archéologiques*, recueil de travaux par quinze auteurs, publ. de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, VI^e sec., Centre de recherche historiques, Archéologie et civilisation, Paris, SEVPEN, 1963 (nbrx documents graphiques).

Manifestes de « jeunes » en vue du renouvellement de méthodes de diverses disciplines. Hommage est rendu à l'apport des anciens, « en présence de la multiplicité croissante des problèmes et des moyens scientifiques d'en approcher la solution, c'est encore la méthode qui doit rester le fait essentiel de la recherche. »

R.V.S.

E. LEVI-PROVENÇAL, *Séville musulmane au début du XII^e siècle*, Paris, 1947.

Textes sur la réglementation des marchés, p. 95. Cf aussi *Documents arabes... sur la vie... en Occident musulman...*, t. I, Le Caire, 1955.

R.V.S.

Raymond MAUNY, *Tableau géographique de l'Ouest africain au moyen âge, d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie*, Dakar, I.F.A.N., 1961, 587 p., in-4°, « Mémoires de l'Institut français d'Afrique noire », n° 61.

Synthèse des vestiges archéologiques, des données de la géographie, de la géographie humaine, de la géographie économique, illustrée à l'aide des sources arabes encore peu connues pour la période 622 à 1434.

« Ce sont les Arabo-Berbères qui ont fait sortir le pays de son isolement millénaire et qui, ayant trouvé un peuple à un stade de civilisation comparable à celui de Halstatt pour le Sahara et le Nord du Soudan, mais émergeant à peine du néolithique en ce qui concerne les régions forestières, l'ont initié, sous sa forme islamique à un aspect de civilisation supérieure. »

Le revers consista dans l'échec des civilisations animistes qui n'auraient emprunté à l'extérieur que de techniques matérielles. Les razzias d'esclaves restent faibles quoi-

que appauvrissantes (2 millions par siècle). Le bilan de l'islamisation est cependant positif. L'or du Soudan a irrigué l'Islam ; en échange celui-ci a fourni des plantes, des animaux, des techniques, des formes politiques, l'écriture, une culture plus élaborée.

R.V.S.

C.H. ALEXANDROWICZ, *Le droit des nations aux Indes orientales*, dans *Annales*, t. 19, n° 5, p. 879-881, Paris, Michel, 1964.

Les princes d'Asie traitent avec le roi de Portugal et se reconnaissent ses vassaux. J. Bodin écrit à ce sujet : « On sait assez que les rois de Portugal, depuis cent ans, ayant fait voile en haute mer après avoir découvert les richesses d'Orient, et continué la route des Indes, ont si bien trafiqué, qu'ils se sont fait seigneurs des meilleurs ports d'Afrique et occupé à la barbe du roi de Perse l'île d'Ormuz... et contraint les roys de Cambarre, de Calicut, de Malachie, de Cananor à leur faire la foi et hommage... et si ont arraché aux Turcs... les plus grandes richesses des Indes et rempli l'Europe des trésors d'Orient pénétrant jusqu'aux Moluques. »

Les Portugais vinrent en Asie en tant que serviteurs de la couronne de Portugal. Bien que le vice-roi ait possédé des pouvoirs étendus et une liberté considérable d'action, il était le subordonné direct du roi de Portugal et faisait partie de la hiérarchie du gouvernement royal. Les équipes envoyées de Lisbonne aux Indes Orientales se composaient du vice-roi, accompagné par des personnages du service militaire et maritime, par des juges, des officiers de douanes (contrôlant les « Alfandicas », et des agents de commerce, tous avec un salaire fixe. Il faut aussi mentionner les missionnaires qui s'efforçaient d'établir des communautés chrétiennes en Asie. Tout au contraire les compagnies hollandaises, anglaises et françaises étaient des organisations principales commerciales, leurs pouvoirs militaires et politiques étaient au début subordonnés à leurs entreprises commerciales. Ces compagnies ne participaient ni à l'action anti-islamique, qui était un des buts principaux des Portugais, ni à des activités missionnaires étendues. Les Hollandais, les Anglais et les Français vinrent aux Indes Orientales non pas comme subordonnés de leurs gouvernements, mais comme employés de compagnies créées spécialement comme des associations de marchands. Les relations avec les souverains asiatiques garanties par leurs chartes impliquent les droits usuels de la souveraineté déléguée sous le con-

trôle d'un souverain européen. Ce contrôle est plus strict en France qu'ailleurs.

R.V.S.

Dans les *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies*, t. XXII, 1963, pp. 36-60, M. Robert WELLENS, archiviste aux Archives de l'Etat à Mons, publie seize documents, retrouvés dans le fonds des Archives locales de ce dépôt, relatifs aux épreuves endurées par Soignies et les villages voisins lors de la reconquête de la région par les troupes de Don Juan : contributions exigées pour l'entretien des troupes, participations, pillage et vexations de la part des soldats, réquisitions, paralysie de la vie économique due à l'insécurité. On le voit, tous les matériaux sont assemblés pour dresser un tableau des souffrances imposées par la guerre civile et religieuse à cette bonne ville et aux communautés rurales du nord du comté de Hainaut en ces années 1578-1580.

J.D.

J. TOPOLSKY, *Sur la prétendue crise économique du XVII^e siècle en Europe*, dans *Kwartálny Historyczny*, t. 19, p. 364-379, Varsovie, 1962.

« Le XVII^e s. n'est pas un siècle de récession généralisée, il a vu la naissance successive du capitalisme en Europe, et révélé les chances de succès plus ou moins grandes des différents pays ou régions. » Il divise l'Europe en 3 zones :

- les pays de grand dynamisme économique : Angleterre, Pays-Bas et Provinces-Unies ;
- les pays qui en n'offrant pas de signes de régression ou de stagnation, ont un développement moins rapide : France, Pays scandinaves, Allemagne, Bohême, autres pays d'Europe centrale et orientale, la Pologne exceptée ;
- les pays de stagnation ou de régression économiques, surtout l'Espagne, le Portugal, l'Italie et la Pologne.

Au cours du XVII^e s. le marché intérieur de chacun de ces pays s'élargit et ceux qui étaient jusqu'alors tributaires d'une branche d'exportation de colonies (comme l'Espagne et le Portugal) sont en train de ce construire une base économique propre. C'est au cours de ce processus que certains pays prennent de l'avance sur d'autres qui n'arrivent pas à résoudre les obstacles causés par leurs structures sociales arriérées. Ces aspects disparates dans le développement économique sont, pour Topolsky la marque même du XVII^e s.

R.V.S.

R. ROMANO, *Encore la crise de 1619-1622*, dans *Annales*, t. 19, p. 34, Paris, 1964.

Au XVII^e s. on assiste à une reféodalisation. La première génération des acquéreurs et metteurs en valeur de terre au XVI^e s. a obtenu des rendements très favorables (20-30 %). Les générations suivantes sont moins satisfaites, le profit reste le même mais le prix de la terre a augmenté, le pourcentage diminue donc (3-4 %), d'où regain de rapacité seigneuriale, revalorisation de la noblesse et de ses privilèges (sous forme d'abus), absence d'investissements productifs, alourdissement, atonie de la vie agricole... Les paysans, pressurés, s'appauvrissent, perdent la faculté d'acquiescer des produits industriels et commerciaux.

R.V.S.

Emmanuel CHILL, *Religion and mendicity in seventeenth Century France*, dans *International Review of Social History*, t. VII, p. 400-425, 1962.

Au tableau si parfait de la société médiévale dont le clergé, la noblesse et le peuple figurent avec à propos la tête, les bras, les jambes, échappe la foule des hors-de-loi, des gens « sans aveu ». Et cependant à partir de 1350 au moins, cette foule on la pressent innombrable. Elle peuple les routes françaises d'artisans en rupture d'échoppe, de valets sans emploi et surtout de paysans arrachés à la terre et à leurs cadres sociaux par la « Guerre de Cent Ans, la fin du servage, l'accélération de la vie économique, la hausse séculaire des prix et l'explosion des conflits religieux ». Condamnés à une perpétuelle errance, ces hommes vivent trop « en marge » pour avoir laissé des traces notables de leurs existence hors des registres de la justice criminelle, des notes fugitives de rares chroniqueurs et de quelques ordonnances... En un temps où nul ne pouvait évidemment concevoir la part de responsabilité qui incombait à la société tout entière dans le développement d'un tel phénomène, deux attitudes seulement étaient possibles de la part du corps social policé et des groupes dirigeants : la charité ou la répression. Faute de moyens suffisants le gouv. royal impose à chaque localité l'entretien de ses propres indigents. Au XVII^e siècle, un remède s'impose : enfermer les pauvres mendiants et vagabonds « L'Hôpital des pauvres enfermés » de Paris est créé en 1656... Le peuple supporte malaisément cette sévérité. Vincent de Paul s'indigne. La charité répressive est donc bien le fait des classes dirigeantes.

R.V.S.

En publiant dans LA VIE WALLONNE, t. 37, 1963, pp. 302-314, *Les projets d'établissement d'une maison forte en Hainaut, au XVIII^e siècle*, M. Robert WELLENS, archiviste aux Archives de l'Etat à Mons, a apporté une contribution utile à la connaissance de la pénétration des idées sociales nouvelles dans les Pays-Bas autrichiens et des pressions exercées par les autorités pour les faire appliquer. La création de maisons de correction, où l'on rééduquait les vagabonds et les délinquants au lieu de les fustiger ou de les bannir, fait partie des initiatives prises par les esprits éclairés pour porter remède aux maux sociaux de leur temps. Les premiers dans nos provinces, les Etats de Brabant établissaient une « maison de force » à Vilvorde, sur l'emplacement du château cédé à cet effet en 1771 par l'impératrice Marie-Thérèse. Principal promoteur de cette mesure, le grand bailli de la ville de Gand, Jean-Jacques-Philippe Vilain XIV, l'appliqua à la maison correctionnelle créée à Gand en 1772. Ces deux établissements furent les seuls de leur genre dans les Pays-Bas. Le Hainaut, comme le bailliage de Tournai-Tournais et le comté de Namur, s'y montrèrent défavorables. Les Etats de Hainaut envisagèrent pourtant les projets de création d'établissement semblable à Mons et à Ath, mais les firent sagement traîner en longueur. Cet exposé clair et documenté de la question, d'après le dossier n° 105 des Archives du Grand Bailliage de Hainaut, se termine par la publication, outre la lettre du ministre plénipotentiaire Starhemberg invitant le grand bailli de Hainaut à engager les Etats à cette création, du rapport de F.J. Francqué, député des Etats de Hainaut, relative à sa visite de la maison de force de Gand. Voici un beau texte dont on peut tirer profit dans nos classes.

J.D.

Jacques PROUST, *Diderot et l'Encyclopédie*, A. Colx, 1962, 621 p.

L. A. essaye de donner un corps et un visage à la « bourgeoisie encyclopédique ». Il la définit comme « une classe complexe, caractérisée essentiellement par le rôle dirigeant qu'elle joue dans les secteurs les plus récents et les plus actifs de l'économie française ». Il la décrit aussi installée dans l'appareil d'Etat, occupant des « postes souvent élevés, en tout cas assez importants pour peser utilement sur la marche de l'administration et même du gouvernement. » Ils comptent une faible proportion de Parlementaires, peu d'ouvriers, mais des « artis-

tes, c.-à-d. des ouvriers qui excellent dans ceux d'entre les arts mécaniques qui supposent l'intelligence » (soierie, horlogerie, lutherie, etc.), beaucoup de marchands-fabricants, une large participation de la fonction publique, beaucoup de savants dont les spécialités correspondent aux préoccupations de l'ouvrage.

Il y eut 150 collaborateurs et 4.000 souscripteurs. La partie principale de l'ouvrage s'attache à préciser la personnalité de Diderot à propos duquel sont dissipées maintes légendes qui n'enlèvent rien à la valeur du personnage.

R.V.S.

Albert SOBOUL, *Audience des lumières. Classes populaires et rousseauisme sous la Révolution*, dans *Annales historiques de la Révolution française*, n° 170, p. 321-438, Paris, 1962.

Diffusion des idées jusque dans les couches illettrées de la population par le moyen de la littérature de colportage et de la propagande orale.

R.V.S.

Daniel ROCHE, *La diffusion des lumières. Un exemple : l'Académie de Châlons-sur-Marne*, dans *Annales*, t. 19, n° 5, p. 887 sv, Paris, 1964.

Cet article contient des données extrêmement intéressantes sur les préoccupations du milieu intellectuel de Châlons. S'y reflètent, à travers, les travaux de l'Académie les problèmes sociaux, politiques, scientifiques et autres qui se posent à ce moment. Des cartes, des graphiques pourront aider à construire une leçon sur le Siècle des lumières dans le cycle supérieur des humanités.

R.V.S.

A. DUPRONT, *Les lettres, les sciences, la religion et les arts dans la Société française de la deuxième moitié du XVIII^e siècle*, Paris, CDU, 1963.

Moderne le XVIII^e s. ? Certes, les hommes qui rédigèrent les Cahiers des Etats Généraux de 1789 se voulaient ouverts à un bonheur tout neuf ; mais ils étaient en même temps les enfants des longues dynasties de rois secrétées par la monarchie française. Il ne faut pas oublier que l'histoire des idées est d'abord celle de la transmission de l'acquis et puis celle des déguisements de l'innovation dans les familiarités du vieux langage.

R.V.S.

Jacques ROGER, *Les sciences de la vie dans la pensée française du XVIII^e siècle*. La génération des animaux, de Descartes à l'Encyclopédie, Paris, A. Colin, 1963, 842 pages.

Un aspect de l'évolution des connaissances scientifiques aux Temps Modernes.

R.V.S.

J.S. VAN LEUR, *Indonesian Trade and Society*, 1955, p. 271, écrit :

« L'immense progrès technique du XIX^e s. a introduit l'élément exotique dans la littérature concernant l'Asie et a imposé en même temps une image d'Etats orientaux tombés en décadence et de despotisme anarchiques, mis en opposition avec la force-motrice, la perfection et le libéralisme des Etats chrétiens de l'Occident. La littérature missionnaire et politique a appliqué cette image à tous les Etats, à commencer par la Turquie et la Perse jusqu'à la Chine et au Japon... Il y a lieu de se méfier de cette image de décadence projetée en arrière, du XIX^e siècle vers le passé. Ceci est particulièrement évident si l'on considère le XVIII^e siècle... La Perse était au XVIII^e siècle un pays encore intact. En Inde, l'établissement du pouvoir local et même régional par la France et l'Angleterre ne troublait la puissance de l'Empire Mogol que superficiellement. Les Etats de la Birmanie et de l'Inde extérieure restaient intacts également ».

L'auteur estime que l'équilibre entre l'Europe et l'Asie ne fut pas renversé au XVIII^e siècle, mais seulement au XIX^e s. sous l'effet d'une conception positiviste impliquant l'acceptation des européens à l'admission d'un Etat étranger dans le concert européen. Il ne faut pas négliger le « naturalisme » de Jean Bodin ni écarter des problèmes internationaux des Etats jadis souverains mais qui auraient disparu ou qui seraient relégués au XIX^e siècle.

R.V.S.

Alison ADBURGHAM, *A «Punch» history of manners and modes*, Londres, Hutchinson, 1961, in 4°, 368 p., 63 sh.

Variations de la mode féminine entre 1841 et 1939 d'après les illustrations du magazine anglais PUNCH. Chronique humoristique des manières, des mœurs, des engouements et des snobismes des classes moyenne et supérieure anglaises.

R.V.S.

G.G.H. DUNSTHEIMER, *Le mouvement des Boxeurs, Documents et études publiés*

depuis la 2^e Guerre mondiale, dans *Revue historique*, t. 231, p. 387-416, Paris, 1964.

La révolte des Boxeurs, qui tint en haleine les chancelleries et l'opinion publique de l'Occident pendant l'été 1900 (siège des légations à Pékin), était en grande partie le résultat de plus d'un demi-siècle de la politique des Puissances en Chine. Le mécontentement du peuple et, avec lui, de maints lettrés, qui occupaient les places importantes dans l'administration, se manifestait dans des émeutes sporadiques et des violences contre les étrangers et les chrétiens chinois, tenus pour leurs complices, qui prirent dès la fin de l'année 1899, une allure de plus en plus menaçante. Le mouvement fut animé par des sociétés secrètes désignées par le gouvernement chinois sous le nom de *Yi-ho-touan* ou « Milices ou Bandes de la Justice et de la Concorde », ou encore, *Yi-ho-k'iu'an*, c.-à-d. « Poings de la Justice et de la Concorde ». Les Occidentaux en ont fait Boxeurs. Les adversaires du mouvement les appelèrent *k'iu'an-fei*, « bandits-boxeurs », ou encore *kiao-fei*, « bandits- hérétiques ». Les sources chinoises, inexplorées jusqu'ici viennent de faire l'objet de publications. Leurs auteurs ne sont pas suspects de sympathie particulière envers les révoltés. Ils appartiennent au monde très conservateur des lettrés. Ces témoignages reflètent néanmoins le caractère populaire du mouvement, la discipline rigoureuse de ses militants, leur morale sévère, leurs tendances violemment antichrétienne et anti-étrangère. D'abord faite de tendances différentes, la rébellion s'organisa en une sorte de « front populaire » en 1900.

Si des éléments religieux interviennent dans les pratiques des Boxeurs (croyance en l'invulnérabilité, possession médiumique), on ne peut affirmer le moins du monde qu'il s'agisse d'un mouvement religieux comparable aux Tai-ping (1850-1866). Les Boxeurs sont avant tout des associations de combat contre l'invasion des Occidentaux auxquels ils attribuaient, à tort ou à raison, les misères dont souffrait le peuple et qui, par leurs produits industriels et leurs moyens de transport modernes ruinaient les structures et les métiers traditionnels de la Chine. Leur révolution fut avant tout économique, sociale et politique. L'opposition au christianisme n'était qu'une conséquence secondaire. Les Chrétiens représentaient l'Occident d'autant plus nettement que partout les consulats et les légations intervenaient pour les missions et leurs protégés qui bénéficiaient de faveurs spéciales

se coupaient de la masse des non-convertis. Sans la politique peu intelligente des Puissances au profit des missions et la manière d'agir souvent maladroite des missionnaires, l'anti-christianisme aurait été privé de son ressort le plus puissant.

Le soulèvement marque le passage du moyen âge chinois, c.-à-d. de la société préindustrielle, aux Temps Modernes. Les éléments religieux médiévaux passent au second plan pour disparaître un peu plus tard dans l'agitation nationale et sociale de Sun Yat-sen.

Positivement, le mouvement des Boxeurs marque la première défaite du colonialisme moderne. Les Occidentaux ne parlent plus d'un éventuel partage de la Chine qui accède à ce moment à la dignité nationale.

R.V.S.

H. PROSS, *Die Zerstörung des deutschen Politik, dokumente (1871-1933)*, dans « *Fischer Bucherei* », n° 264, 1960, 380 p.

Heureux choix de documents peu connus et d'un vif intérêt. Tel ce tableau des deux poids de la justice sous Weimar : de 1918 à 1922, 22 meurtres politiques sont le fait des partis de gauche, 354 des partis de droite, et pourtant, il y eut 38 procès de meurtre contre la gauche et 24 seulement contre la droite, ce qui fait que chaque assassinat a coûté 15 ans de prison au meurtrier de gauche et 4 mois au meurtrier de droite. Ou encore : 775 officiers ont été compromis dans le putsch Kapp : 486 ont bénéficié d'un non-lieu, les autres de mesures diverses, au total 5 ans de prison pour l'ensemble. Les membres de la République des Soviets de Munich ont connu un sort moins doux : 33 d'entre eux ont collectionné 135 ans et 2 mois de prison. Les chiffres se passent de commentaire.

R.V.S.

J. KUCZYNSKI et R. HOPPE, *Geschichte der Kinderarbeit in Deutschland 1750-1939*, Berlin, Neues Leben, 1958. 2 volumes. (Introduction historique et documents).

L'A. met en valeur la misère enfantine des années 1919-1923, la persistance du travail des enfants à la campagne ou à domicile, l'exploitation des apprentis, le drame des jeunes chômeurs pendant la grande crise. L'historien ne saurait oublier qu'il est un homme, et a le devoir de porter condamnation de ce qui fut une des hontes du ca-

pitalisme, mais il serait souhaitable qu'il le dise dans un style plus sobre.

R.V.S.

G. CASTELLAN, *Forces d'opposition à l'avènement du III^e Reich*, dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, oct. 1959, p. 3-23, Paris.

Souligne l'importance du déplacement d'un million de voix flottantes qui passaient de l'extrême droite à l'extrême gauche (éventuellement la gauche, au S.P.D. en décembre 1924), séduite par l'idée d'un socialisme, qu'il fût marxiste ou national. On ne peut imputer aux sociaux démocrates la totalité de la responsabilité des fautes de Weimar. Outre les erreurs de tactique des deux partis ouvriers, la gauche allemande se caractérise par deux faits à la fin de la République :

- le parti communiste se développe aux dépens du parti socialiste et pratiquement de lui seul, ce qui limite la portée d'un « front commun ».
- Il s'alourdit d'un électoralat dont le marxisme était fragile, sensible à l'attrait des slogans à succès, fussent-ils nazis, c.-à-d. d'une inspiration tout opposée.

R.V.S.

Gert BUCHHEIT, *Hitler, chef de guerre*, trad. de l'allemand, Paris, Arthaud, 1961, 1 vol., 504 p.

Hitler loin d'être le stratège de génie que la propagande a exalté et dont se fait l'écho un publiciste comme Raymond Cartier (*Hitler et ses généraux*, p. 18) s'est conduit au contraire en chef médiocre, nuisible, inefficace, sur qui doit retomber la responsabilité, non seulement de l'écroulement final de l'Allemagne, mais de tous les échecs militaires qui l'ont précédé et amené peu à peu.

R.V.S.

Akten zur Deutschen Auswärtigen Politik, série D, t. XIII, sept. 1939 - 18 mars 1940, Baden-Baden, P. Keppler V. 1961, 34 mks.

Tout l'ouvrage, issu des travaux d'une commission d'historiens constituée à Bonn pour l'édition des archives diplomatiques allemandes, révèle que Hitler a mené le jeu politique de telle manière au cours de la crise polonaise de 1939 qu'il a risqué la guerre avec la G.B. et la F. en pleine connaissance de cause. Les propos tenus aux chefs de la Wehrmacht, le 23 nov. 1939 reflètent : la volonté ancienne d'abattre mili-

tairement la France en violant la neutralité belge, admiration pour Mussolini, méfiance de l'Italie sans Mussolini, opinion que la Russie stalinienne revient au vieux nationalisme russe ; volonté de guerre mais sur un front à la fois : « Je vaincrai ou je tomberai. Mais je ne survivrai pas à une défaite de mon peuple. Pas de capitulation au dehors, pas de révolution au dedans. »

R.V.S.

***. *La leçon du passé*. Documents sur la politique de germanisation et d'extermination pratiquée en Tchécoslovaquie par l'occupant nazi, Prague, Orbis, publ. de l'Institut d'histoire de l'Académie tchécoslovaque des Sciences (en français). 190 p.

R.V.S.

Jean DRESCH, René DUMONT, Jacques BERQUE, Jean MARCHELOT, Yves GOUSSAULT, *Réforme agraire au Maghreb*, coll. « Textes à l'appui », Paris, Maspero, 1963.

En Chine, le partage des grandes propriétés a été opéré sans indemnité, et les paysans ont été ensuite regroupés dans des coopératives de production, qui dirigent une partie de l'épargne vers l'industrialisation, tandis que l'Etat utilise les journées disponibles du paysan pour effectuer des investissements d'intérêt général. L'Inde, au contraire a donné des indemnités aux grands propriétaires, qui les ont gaspillées, et favorisé des intermédiaires sans utilité. La plus grande partie des terres est cultivée par des métayers très opprimés. Les travaux d'intérêt général sont faits tant bien que mal, par des volontaires. Le résultat, c'est que la population meurt de faim.

L'Amérique latine a des *latifundia*, où les travailleurs sont mal rémunérés, souvent même réduits en fait à la condition de serfs. A Cuba, avant la révolution, les grands planteurs trouvaient avantageux de laisser chômer 50 % de la population. L'Etat castroïste a confisqué les grandes propriétés, les a fait gérer par des coopératives. Même en Amérique du Sud, on commence à parler de réforme agraire ; mais c'est une perspective lointaine.

R.V.S.

G. CASTELLAN, *Histoire de l'Allemagne depuis 1914*, dans *Revue historique*, t. 231, p. 317-456, Paris, PUF, 1964.

Sur 59 titres publiés touchant les cinquantes dernières années en Allemagne on compte :

D.B.R.

Histoire générale	4 titres soit 10 %
politique	18 titres soit 43
dipl. et mil.	14 titres soit 33
écon. et soc.	3 titres soit 7
Geistesgeschichte	3 titres soit 7
Total	42 titres soit 100 %

D.D.R.

Histoire générale	2 titres soit 11 %
politique	5 titres soit 30
dipl. et mil.	2 titres soit 11
écon. et soc.	8 titres soit 47
Geistesgeschichte	0 titres soit 0
Total	17 titres soit 100 %

L'opposition du peuplement : 42 à l'Ouest, 17 à l'Est rend compte du déséquilibre de la production. On constate à l'Ouest la prépondérance de l'histoire politique et diplomatique (76 % contre 41 %), l'absence quasi totale d'histoire sociale. A l'Est, la part de l'économie et du social est plus grande encore qu'elle n'apparaît dans les pourcentages, car la plupart des sujets politiques sont largement imprégnés de ces préoccupations. A l'Ouest la situation est tout simplement l'inverse, comme si l'histoire des structures économiques et sociales était a priori suspecte.

L'engagement est total à l'Est, conscient et proclamé. Aux yeux de la critique indépendante, l'effort vaut ce que vaut l'hypothèse mixte de travail et la nouveauté de la documentation utilisée. Elle est souvent réelle. A peu près jamais, par contre, nous ne saurions admettre comme historien le ton employé et la place faite à la polémique. Mais il serait illusoire de penser que l'engagement est un monopole oriental : ailleurs il est plus nuancé, plus feutré, jamais ouvertement proclamé en tout cas. Beaucoup de livres de l'Ouest répondent à une préoccupation systématique : mobiliser l'histoire pour fonder une idéologie qui se réclame du libéralisme anglo-saxon et de l'humanisme chrétien, mais dont le noyau le plus dur est d'un anti-soviétisme sans faille. On ne peut s'empêcher d'être frappé du caractère unilatéral des études sur la résistance. Du petit livre de la « Herder Bücherei », consacré au 20 juillet, le lecteur pressé retirera l'impression que les seuls adversaires du III^e Reich ont été les généraux et les évêques.

L'historien, devant ces attitudes, doit faire effort pour affirmer les droits de la critique indépendante.

R.V.S.

J. BLOCH-MORHANGE, *Vingt années d'histoire contemporaine*, Paris, Plon, 1963.

Directeur du journal « Informations et Conjoncture », membre du Conseil Economique et auteur de l'émission de télévision « Le fond du problème », J. Bloch-Morhange n'est pas seulement un des hommes les mieux informés de France : il sait aussi méditer sur les événements et leur donner un sens. Aussi en 1958, il publia dans son ouvrage « La stratégie des fusées » de véritables révélations sur l'arsenal atomique de l'Union Soviétique, esquissa les grandes lignes d'une éventuelle 3^e guerre mondiale et précisa une doctrine stratégique à l'usage des dirigeants politiques de la France.

« Vingt années d'histoire contemporaine » est un nouvel exemple de cette méthode. Ainsi, il a analysé les causes profondes de la guerre 1939-1945, le bilan d'une victoire décevante, la recherche d'une paix entre les « lobbies » américains et les différents partis communistes et le chemin de Washington et de Moscou vers un rendez-vous qui ressemblera à celui de Yalta.

Et l'auteur qui croit fermement au rôle historique déterminant des chefs d'Etat fait de Roosevelt, de Churchill, de de Gaulle, de Staline, d'Hitler, de Mao-Tsé-Tung des portraits qui les replacent dans leur contexte historique.

Le caractère personnel — de même que certaines explications capitales sur la rupture Est-Ouest en 1948 et l'origine de la guerre de Corée — font de ce livre un grand livre historique qui intéressera aussi bien les gens de métier que le grand public cultivé.

L. Th. MAES

Jan ROMEIN, *The Asian century ; a history of modern nationalism in Asia*, Londres, Allan and Unwin, 1962, 448 p., 50 sh.

Entreprise méritoire quoique présentant des erreurs et des lacunes pour repousser l'eurocentrisme historique. On saluera donc cette contribution qui fait la part égale aux diverses parties du monde. La tradition universaliste du XVIII^e siècle, représentée éminemment par l'*Essai sur les mœurs*, de Voltaire, s'était bien perdue depuis lors. Cet ouvrage se caractérise par un effort de compréhension et d'objectivité sensible. On y évite tout effort désuet de « défense de l'Occident ».

R.V.S.

INSTRUCTIONS POUR LES COLLABORATEURS DES CAHIERS DE CLIO

CONSEILS POUR LA REDACTION DES MANUSCRITS

1. TOUS LES MANUSCRITS SERONT DACTYLOGRAPHIES.
2. Les textes à imprimer en *italique* seront soulignés d'un trait continu, tant pour les minuscules que pour les capitales.
3. Les textes en CAPITALES courantes seront soulignés de deux traits continus, les GRANDES CAPITALES seront soulignées trois fois. Ces caractères seront obligatoirement utilisés pour les titres et les sous-titres.
4. Toute mention manuscrite sera considérée comme exclue de la composition à condition qu'elle soit enfermée dans un ovale fermé.
5. Pour les leçons-types, le Sujet de la leçon tiendra lieu de titre. Le niveau d'enseignement auquel la leçon est destinée figurera ensuite. Le nom de l'auteur sera écrit à la fin de la préparation, suivi de la mention de l'établissement auquel il est attaché et du groupe de travail dont il fait partie. Le prénom précédera le nom.
6. Les références bibliographiques et les appels de notes seront rédigés selon les modèles suivants :
MORAZE Charles, *Les bourgeois conquérants*, p. 101 coll. « Destin du Monde », Paris, A. Colin, 1957.
CHAUNU Pierre, *La population de l'Amérique indienne (nouvelles recherches)*, dans *Revue historique*, t. 232, p. 111, Paris, P.U.F., 1964.
Toute référence sera aussi complète que possible afin de faciliter l'identification par le lecteur de l'ouvrage mentionné : Le nom de l'auteur sera écrit en petites capitales, le titre de la publication en italique, le reste (y compris le prénom) en romains bas de casse ; tous ces éléments seront séparés par des virgules, en un texte suivi, sans interruption ni changement de ligne pour une même référence bibliographique. Les références relatives à une même note formeront un seul alinéa.
7. Toute instruction complémentaire sera prise dans l'ouvrage suivant :
HALKIN Léon E., *La technique de l'Edition, Conseils aux auteurs pour la préparation de leur copie et la correction des épreuves*, 6^e éd, revue et augmentée, Bruxelles, Le livre d'enseignement, 14, rue des Comédiens, 1960.
8. Toute citation de texte sera transcrite en *italique*. Les textes documentaires accompagnant les leçons types seront munis d'une notice d'identification et pourvu d'une référence complète aux ouvrages dont ils sont extraits.

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION	1
TRIBUNE LIBRE	5
<i>L'histoire ? Laquelle ?</i>	
INFORMATION HISTORIQUE	11
<i>J. DUGNOILLE, Les archives locales et l'enseignement de l'histoire</i>	
INFORMATION PEDAGOGIQUE	25
<i>E. LEMAUR, Le déchiffrement des écritures</i>	26
<i>G. DENOISEUX, L'esclavage dans le monde romain</i>	29
<i>E. TELLIER, Erasme et l'humanisme aux Pays-Bas</i>	38
<i>R. GRIETEN-DELAVAL, Le costume féminin sous le règne de Louis XV</i> ..	44
<i>P. SURMONT, L'économie avant la révolution industrielle</i>	49
<i>A. HOUSIAUX-DUBOIS, La conquête du suffrage universel en Belgique</i>	59
<i>M. CRAEYBECKX, Le fascisme</i>	69
<i>J. DEBACKER, Chronique cinématographique</i>	73
INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE	77
INSTRUCTIONS AUX COLLABORATEURS	87

LISEZ „CLIO XXe, NOUVELLES DU PASSE”

VOTRE JOURNAL D'HISTOIRE, CELUI DE VOS ELEVES

Voici les thèmes de nos prochains numéros...

- n° 20 La notion du temps
- 21 1964 : il y a cent ans naissait l'Internationale
- 22 La condition féminine
- 23 Travail et travailleurs
- 24 Races et racismes
- 25 L'homme et les transports

**Si vous employez, d'une façon continue ou discontinue, „CLIO XXe” en classe, faites-nous part de votre expérience et de vos suggestions !
Merci d'avance ! !**

**Nous vous rappelons nos conditions de vente :
10 frs le numéro**

95 frs l'abonnement couvrant 10 exemplaires

**ESSEO 20, rue des Comédiens, Bruxelles 1
Tel. 18.00.31 ou 17.33.39
C.C.P. 416.47**

